



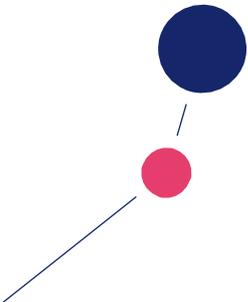
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

FAOL
Fédération Aude
de la Ligue de l'enseignement

FÉDÉRATION AUDE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



SOMMAIRE

04

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 12 • Statuts
- 16 • Organisation statutaire
- 17 • Organigramme simplifié des pôles / secteurs / services
- 18 • Effectifs du personnel
- 20 • Statistiques des adhésions / Effectifs fédéraux 2021
- 21 • Nos partenaires et représentations

22

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

23 • PÔLE INTERVENTION SOCIALE & SOLIDARITÉS

- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - *Carcassonne*
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - *Lagrasse et Narbonne*
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)
- Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC)
- Résidences Habitat Jeunes / FJT - *Carcassonne - Castelnaudary - Limoux*
- Service d'Accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers (SAMIE) / Mineurs non accompagnés

51 • PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE & SPORTS

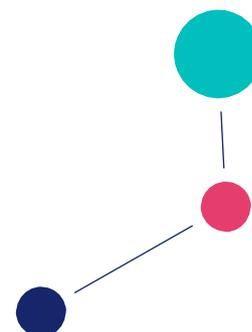
- Développement de la Vie associative
- Education
- Atelier de Communication sociale
- Secteur sportif de la Fédération : l'USEP et l'UFOLEP
- Centre Ressources Illettrisme

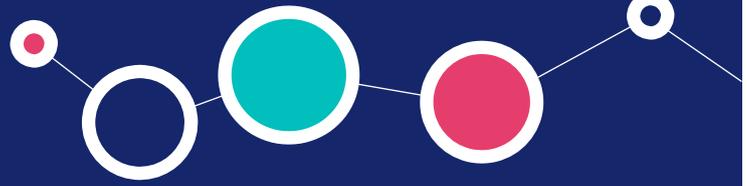
74 • PÔLE FORMATION

- Formation
- Ecole de la 2^{ème} Chance Régionale (E2C)
- Lieu Ressources et Insertion

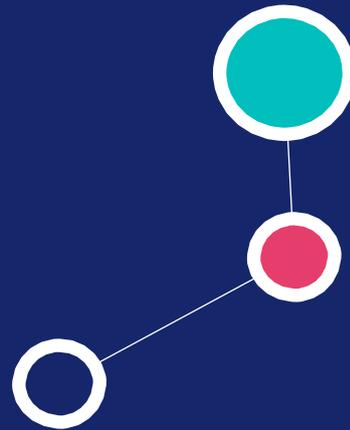
93 • PÔLE VACANCES & TOURISME SOCIAL

- Vacances Pour Tous / Vacances Passion



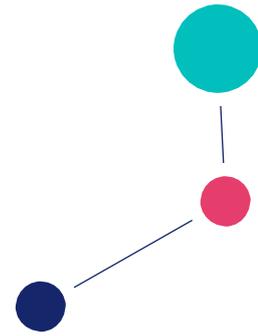


01



RAPPORT MORAL
DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

RAPPORT MORAL du Secrétaire Général



Mesdames, Messieurs,
Chers amis et partenaires,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue lors de cette assemblée générale ordinaire de la FAOL.

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Denise GILS, maire de Peyriac-Minervoys, les élus de son conseil municipal puis l'ensemble des membres du Foyer d'Education populaire et tout particulièrement son président, pour leur accueil chaleureux.

Tous, nous ressentons un très grand plaisir à pouvoir nous retrouver dans ce lieu et la FAOL tient clairement à manifester tout son intérêt et son soutien aux associations affiliées qui développent des actions inscrites dans un mouvement inspiré par l'éducation populaire.

L'année 2021 a été, pour nous tous, encore une fois marquée par les conséquences de la pandémie.

Pour la Fédération des œuvres laïques de l'Aude, ces conséquences ont été multiples mais le rapport d'activité qui va vous être présenté tout au long de mon exposé, témoigne que toute la fédération, ses personnels et ses administrateurs, se sont mobilisés et ont fait preuve, comme toujours, de solidarité, d'engagement et de résilience.

Chacun sait bien ce que nous avons vécu, une situation

exceptionnelle que nous partageons tous et si elle n'est plus tout à fait nouvelle comme au début de l'année 2020, il reste que tous nos secteurs ont malgré tout été impactés.

Pourtant nous avons, encore une fois, démontré combien notre fédération a su maintenir un haut niveau d'activité et de services, a renforcé son utilité sociale dans tous les domaines où elle est présente sans toutefois délaissier les liens avec nos adhérents, nos usagers, nos bénévoles et nos associations affiliées.

Cette crise a également mis en évidence, au-delà de nos envies de rencontres et d'échanges, de nouveaux besoins, des carences et peut-être même un réel manque de visibilité à moyen et long terme.

Ce chemin, si difficile à tracer dans la période que nous traversons, mérite aujourd'hui d'être entrepris dans le cadre d'une réflexion bien plus large, basée sur ce que nous sommes devenus et sur l'ambition que nous portons ensemble.

J'ai donc souhaité que la présentation des activités de l'année passée soit aussi représentative que possible et fait le choix de privilégier l'expression directe dans un rapport moral qui veut avant tout rendre un hommage appuyé à tous ceux qui « font la FAOL », ceux qui au

quotidien ont porté le plus haut possible toutes nos missions auprès des usagers qui nous sont confiés ou qui nous sollicitent tout en transmettant un message de solidarité et d'humanisme aux quatre coins de ce département.

Evidemment il m'est impossible d'être exhaustif dans le temps court d'une assemblée générale tant les activités sont nombreuses et étendues, souvent entrelacées dans les cases d'un organigramme complexe mais elles participent toutes à la réussite d'une ambition inscrite dans nos gènes, une ambition qui donne tout son sens à notre existence : aider, tirer vers le haut, comprendre notre environnement et améliorer le quotidien de tous ceux qui font appel à nous.

Dans ce sens et parce que ce rôle « d'assembleur » du mieux-être et du vivre-ensemble que nous revendiquons pour notre Fédération et que nos équipes orchestrent au quotidien, devient toujours plus complexe à expliciter, les équipes de la Fédération ont produit cette synthèse avec en filigrane la plus grande humanité possible.

Je crois qu'ils méritent toute votre attention.

« De l'infiniment petit à
l'infiniment grand... »

Ce virus insignifiant a, comme partout sur notre planète, imprégné le fonctionnement de la fédération tout au long de l'année 2021, perturbé une partie de nos missions et nous avons bien compris aujourd'hui que nous allions dorénavant vivre avec lui.

Il confirme notre grande fragilité et illustre parfaitement comment la transformation de la condition humaine, ne maîtrisant pas ou peu sa fuite en avant, fait vaciller la société.

Plus que n'aurait pu le faire une guerre, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un virus a ralenti puis « arrêté le monde », chacun appliquant ses propres solutions en fonction de ses connaissances et de ses moyens pour essayer d'endiguer ce mal.

Dans ce contexte, comment imaginer qu'une association comme la nôtre, que notre Fédération, largement exposée à tous ces risques, aurait pu tout simplement se mettre en retrait et abandonner tous ceux qui dépendent d'elle, dans leur quotidien, dans leurs démarches et tout simplement dans leur vie...

Non, comme en 2020 et malgré la persistance du risque encouru, nous avons récidivé dans toutes nos missions pour accueillir et pour accompagner :

- des centaines de jeunes dans nos résidences et foyers...
- des usagers dans nos services de formation...
- des « stagiaires-élèves » dans notre école de la deuxième chance...
- des mineurs non accompagnés dans nos hébergements...
- des migrants dans nos

services du secteur Asile et Réfugiés...

- des services civiques en mission dans la Fédération ou dans des associations partenaires...
- tous ces usagers de divers services qui ont perdu leurs repères alors que nous sommes parfois les seuls qui leur redonnons une chance...
- des milliers de vacanciers et d'enfants en séjour dans nos centres de vacances...

Tout au long de cette année 2021, vous constaterez que nous avons comme tous d'ailleurs géré la maladie, vécu l'inquiétude, subi la colère et l'incompréhension, accepté les contraintes et les règles mais au bout d'une année, nous en sortons grandis et fiers d'avoir tenu quasiment tous nos engagements.

« Avons-nous vraiment
tourné la page ? »

Comme en 2020, la crise sanitaire est un terrible accélérateur de tendances déjà anciennes et la société ne peut s'en protéger que par l'éducation et la persistance de valeurs et de principes comme ceux qui nous animent.

Pourtant, la société semble avoir changé...

Elle se transforme pour le pire vers une crise du bien commun, vers plus de violence sociale, elle laisse se creuser des inégalités mais parfois aussi, heureusement, elle pousse vers le meilleur avec par exemple la prise de conscience écologique, l'es-sor de nouvelles solidarités et parfois de nouvelles énergies militantes...

Dans ce mouvement permanent de la société mais aussi des idées, la FAOL comme toutes les fédérations de la Ligue de l'enseignement, tente de redevenir des acteurs politiques, ca-pables de peser car nous avons démontré au cours des deux dernières années que nous avons su tenir notre place et ainsi participer au renouvellement du lien avec une société blessée.

Dans le même temps, votre Fédération ne s'est pas arrêtée de penser à l'avenir en se « projetant » dans des dossiers aussi lourds que la rénovation des locaux, elle n'a épargné aucun effort pour faire progresser le projet d'une 5^{ème} résidence habitat jeunes qui se dressera à Carcassonne, elle a encore amélioré l'accueil de nos usagers malgré toutes les contraintes liées aux gestes de protection et a même recréé un service culture plus d'une décennie après sa fermeture.

Ainsi, durant tous ces longs mois de crise, la Fédération a recruté des salariés pour compenser des départs mais aussi et surtout pour consolider ses équipes, étendre son action et préparer l'avenir.

L'accélération que nous connaissons n'est pas près de s'achever, elle nous oblige à nous tenir à la hauteur de notre histoire, celle d'une Fédération de l'Aude qui participe sans relâche à une action sur le monde dont je voudrai que nous soyons tous témoins et si possible toujours acteurs à l'image de tout ce que vous réalisez dans le cadre du FEP de Peyriac-Minervois.

C'est aussi parce que le temps des certitudes est révolu, qu'il nous faut pouvoir évaluer le chemin parcouru, prendre le temps du recul nécessaire avec

tous les acteurs et les responsables puis tenir compte des pratiques anciennes et nouvelles visibles dans notre association.

Cette culture de la responsabilité, dans laquelle s'inscrivent tous les rapports qui vous sont présentés, est une condition de notre action présente et surtout future y compris lorsqu'ils reflètent des doutes ou des reculs.

Dans ce contexte, tourner la page, c'est d'abord pour nous accepter que nous avons bien évidemment changé et que nous sommes marqués profondément par ces deux années si particulières mais que nos fondamentaux et notre militantisme sortent grandis de cette expérience humaine.

Le « monde d'après » c'est d'abord celui d'une volonté intacte de se relancer

En 2021, beaucoup d'associations, d'organisations et de réseaux ont redémarré parfois dans la difficulté dans de très nombreux secteurs ou domaines d'activités donnant l'impression d'une réelle accélération de notre mouvement cherchant à recréer des liens mis entre parenthèses, comme une irrésistible envie de se retrouver, de faire ensemble, d'agir vite...

Dans le même temps, les institutions, l'État, les collectivités, les entreprises, les associations employeuses et la FAOL sont amenées à s'engager dans une transformation à plus ou moins grande échelle et à plus ou moins long terme.

Ce double régime qui nous a été imposé en 2021 est le premier visage du « monde d'après » dont nous avons tant parlé durant les deux confinements de 2020.

Mais la réalité de 2021, ce sont des familles fragilisées, des enfants qui ont perdu le lien avec l'école, des jeunes en perte de confiance, sans débouchés, des promesses d'avenir qui ne seront pas tenues, des emplois perdus, des postes non couverts, des démissions silencieuses et l'apprentissage d'une réalité sociale certainement plus dégradée qu'on ne le dit.

Pour nous, cette conception de la société n'est peut-être pas la bonne.

Ce qui fait tenir une société, ce n'est pas que la bonne santé économique ou la croissance, c'est aussi la capacité de tous, ensemble, à nous imaginer un avenir alors que nous sommes devant un mur d'incertitudes.

Notre conception de la société c'est avant tout, retisser des liens et tenter de gommer les inégalités qui s'amplifient tout en montrant comment les vertus de l'Education populaire et de l'Economie sociale et solidaire peuvent tirer la société vers le haut.

A la FAOL, chaque salarié, chacun des pôles de la fédération, celui des Solidarités, celui des Vacances, celui de la Formation, celui des Services centraux, celui de l'Education populaire comme nos secteurs sportifs de l'USEP et l'UFOLEP, y participe et ils ont su trouver les ressources afin d'assumer à leur niveau une part de cette relance.

« Toujours autant de fractures et des professionnels investis... »

Cette période si difficile permet de replacer au premier plan des enjeux de long terme or notre société ne ressort pas positivement métamorphosée de cette crise.

Notre espace est celui d'une société fragmentée, animée d'aspirations plurielles ou de contradictions qui traversent parfois les individus. La résolution de ces contradictions est devenue de plus en plus difficile et les formes du mouvement associatif subissent ces contradictions sans toujours parvenir à leur offrir une réponse à la hauteur.

Comme vous, je constate ces dysfonctionnements, tous ces craquements, dans notre quotidien qui me font penser que nous avons toujours et par vocation, un rôle essentiel dans la « réparation » des fractures sociales.

Bien entendu, le maintien de nos équilibres n'a été possible que grâce à l'aide importante et à la confiance de l'Etat et au maintien systématique des engagements pris par toutes les collectivités territoriales partenaires et financeurs de nos actions.

Pour autant, si cette confiance est importante, elle ne met pas assez en lumière les difficultés inhérentes à la reprise notamment pour retrouver un niveau d'engagement suffisant.

La FAOL n'est pas seule pour mener ses combats, elle compte parmi ses salariés, ses administrateurs et toutes les associations affiliées, des porteurs

d'espoir et d'un nouveau militantisme qui doivent nous permettre de reconquérir un terrain trop longtemps délaissé.

Cette volonté est à l'image de tous ceux qui ont agi ensemble dans une organisation qui a porté durant ces deux années de crise plus que des valeurs et qui ont permis à tant de « *passer le cap* ».

Est-ce suffisant ?

Très certainement, il nous faudra dans un avenir proche, nous mobiliser encore, insuffler de la confiance, savoir nous renouveler, accompagner et former et nous préoccuper très vite de reconstruire notre réseau d'associations et surtout de promouvoir l'engagement de la jeunesse.

Bien évidemment nous savons tous que la sociologie du secteur associatif s'est transformée.

Elle montre de plus en plus de créations, une majorité de mono-activité et de moins en moins d'amicales laïques ou de foyers d'éducation populaire regroupant une multitude de sections donc d'activités et de publics variés. Il y a bien entendu des explications mais cette tendance de plus en plus prononcée n'a toujours pas trouvé de remédiation.

Pourtant, si le réseau associatif a été largement affaibli durant cette longue période, il est aujourd'hui dans une dynamique de rattrapage, j'en veux pour preuve l'exemple de votre FEP... et c'est à partir de là que nous devons renforcer notre présence pour apporter notre expérience et la force d'un réseau porteur de valeurs.

L'engagement des bénévoles va au-delà d'une stratégie même s'il exprime le prolongement de nombreuses politiques publiques qui lui sont dédiées, c'est une action particulière notamment

pour cette jeunesse car elle doit rester au cœur de nos actions.

Déjà soumise à une pression sociale, parfois éloignée des apprentissages et des relations sociales ces derniers temps, pas toujours attendue ni bien accueillie dans le monde du travail, contrainte de mener études et petits boulots de front, elle mérite toute notre attention et une véritable stratégie de fond.

De nombreux secteurs de la Fédération s'en préoccupent et s'y emploient : les résidences Habitat jeunes et l'Ecole de la deuxième chance en premier lieu mais également le service d'accueil des mineurs non accompagnés, le service du développement de la vie associative ou notre secteur sportif avec l'USEP et l'UFOLEP...

En réalité, nous mettons beaucoup d'énergie pour leur permettre l'accès à la formation, au logement, à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, à la citoyenneté et surtout pour les pousser à un engagement raisonné et réussi dans une société qui doit pouvoir compter sur eux. Nous devons en faire notre propre engagement car c'est une responsabilité sociétale.

Enfin, je n'imagine pas poursuivre ce rapport sans évoquer un secteur sinistré en 2020, celui des Vacances et du tourisme social.

Véritable creuset de mixité et vrais moments de repos pour des milliers de familles, le temps des vacances est un véritable facteur d'apaisement de notre société.

En effet, ce secteur est sans aucun doute l'un des plus importants en termes financiers pour la Ligue de l'enseignement mais également en raison des liens puissants qu'il génère avec

l'école et l'Education nationale en organisant des classes de découvertes ou séjours en colonie.

Nous avons concentré beaucoup d'efforts et accepté des sacrifices pour que ce secteur de la Fédération, en pleine mutation depuis 2019 comme tout le réseau *Vacances Pour Tous* de la Ligue, ne se retrouve pas dans une impasse.

Cette stratégie de restructuration profonde et de modernisation voulue à tous les échelons de notre réseau *Vacances* est également au cœur, avec les séjours familles et groupes, séjours à l'étrangers et colonies, de la réforme de notre plateforme nationale *Vacances*.

L'année 2021 dans ce secteur a connu une activité plus soutenue et une croissance préfigurant un retour à la normale tant souhaité pour les saisons à venir.

Seul le secteur des classes de découvertes est resté très en retrait en raison du maintien des consignes sanitaires officielles.

Au bout de cette saison 2021, encore une fois très particulière, tout l'investissement et les efforts accomplis par les équipes commerciales du siège et des sites de Port-Leucate nous ont permis de clôturer une saison avec de bons résultats.

Et demain !

Avant de conclure ce rapport moral, compte rendu d'une gestion passée, je pense qu'il nous faut tout de même nous tourner un peu vers l'avenir.

Qu'il faille indéniablement redémarrer l'activité économique est une évidence que nous partageons. Mais cela ne veut pas dire qu'on devrait oublier les leçons de la mise en arrêt de cette économie durant le confinement.

Ensuite, notre société a été durement éprouvée et l'est encore : nous avons ressenti plus que jamais le poids des contradictions, des dérives, des inégalités, inégalités de conditions de vie et de logement, inégalités d'accès aux ressources, qui peuvent s'installer durablement dans le paysage.

Cette remise en cause permanente de la quête d'un monde plus équitable ne doit pas nous éloigner d'une réalité sociale qui nous touche en premier lieu y compris dans les rangs des personnels de la fédération.

S'interroger pour construire notre projet fédéral

Si je dépasse la représentation que nous avons des deux dernières années, je constate comme vous que depuis au moins deux décennies, de nombreux changements ont été repérés, accompagnés, contrés ou subis. Que ce soit dans la gestion des territoires, des initiatives ou inerties locales, des orientations dans les politiques publiques à différents niveaux, de multiples mutations technologiques, des évolutions dans nos modes de vie et d'engagement... alors que notre

rôle d'association d'éducation populaire et d'acteur de l'économie sociale et solidaire, reconnu dans l'Aude, n'a pas seulement été de « suivre » le mouvement mais plutôt de l'anticiper ou de l'assimiler afin que nous soyons toujours en mesure d'avancer.

Certes, il nous a fallu prendre en compte la complexité de nos environnements proches tout en continuant à défendre les valeurs républicaines qui sont aussi les nôtres et qui sont tout autant promues et valorisées que très largement malmenées.

Par ailleurs, on ne peut ignorer la pression administrative et financière qui nous empêche parfois de prendre le recul nécessaire, de mesurer l'ampleur et la nature de nos engagements et nous entraîne souvent dans des logiques gestionnaires ou d'opérateur au service de... et pas d'une cause.

C'est précisément pour toutes ces raisons et certainement bien d'autres, que nous avons choisi de penser ou de repenser un projet fédéral, pour qu'il soit notre document de référence pour les quelques années à venir.

Pour cela, fidèles à nos convictions synonymes de démocratie et de participation, nous avons construit une méthodologie prévoyant la consultation des bénévoles, des salariés et de nos adhérents.

Echelonnée sur de nombreux mois, cette démarche doit nous permettre de recueillir à la fois réflexions, critiques et propositions de tous les acteurs de la fédération pour construire un projet aussi didactique que concret, aussi transversal que thématique.

Un document pour dire ce que la FAOL souhaite « être » et « devenir », tenant compte de son histoire et de son actualité.

Le principe d'un projet fédéral, schéma directeur de notre action pour les années à venir, a été acté.

Il constituera tout à la fois un document d'orientation générale sur le développement du projet d'éducation populaire pour la fédération, un document programmatique sur la mise en œuvre du projet, un outil de communication et, à terme, un outil d'évaluation.

Mais, surtout, le projet fédéral est un outil de mobilisation qui doit créer une dynamique collective dans les équipes d'élus, de salariés et auprès de nos partenaires.

La démarche collective est essentielle et sera pensée et organisée.

Elle est aussi l'occasion d'intégrer à la démarche ce qui demain va compter le plus pour moi, que nos salariés soient fiers de leur association, du travail accompli et tout simplement des missions qu'ils exercent tenant compte de toutes les difficultés collectives ou personnelles qu'ils rencontrent.

J'arrive au terme de ce rapport moral en n'oubliant pas de souligner toute notre capacité de résilience et la cohésion des équipes, illustrées au travers des témoignages et des données que vous retrouverez tout au long de notre rapport d'activité.

Je tiens enfin à remercier

- en tout premier lieu, tous les salariés qui ont supporté les dispositions qui permettent aujourd'hui à la fédération de se retrouver pour cette AG

sans rien avoir perdu du sens que nous donnons à notre action.

- les élus du Conseil d'administration qui m'accompagnent dans cette longue traversée et qui n'ont jamais hésité à sacrifier de leur temps pour nous aider,
- l'Etat et l'ensemble des Collectivités locales et territoriales qui nous font confiance, qui financent et accompagnent nos actions mais surtout qui partagent nos convictions pour construire un monde plus égalitaire,
- enfin, tous nos partenaires et l'ensemble des associations qui adhèrent à la Fédération et nous renouvellent leur confiance...

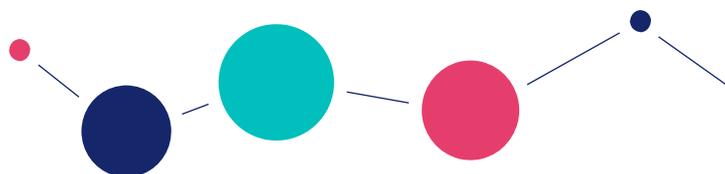
En 2022, de nouveaux défis nous attendent, peut-être ceux liés à la reprise de toutes les activités, la naissance du conflit militaire en Europe, la crise de l'énergie et l'inflation galopante, et même les suites du résultat des élections générales en Italie.

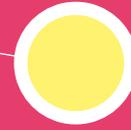
Peut-être que le plus important sera de tirer les leçons du passé pour nous forger un avenir plus durable.

Je vous remercie pour votre attention.

Thierry MASCARAQUE
Secrétaire Général

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »
Albert Camus, L'homme révolté.*





02



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

STATUTS de la FAOL

Adoptés à l'Assemblée Générale du 21 mai 1969

Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1973

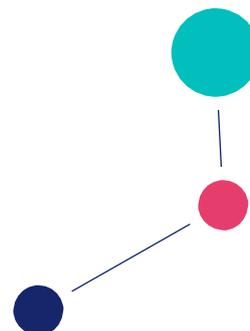
Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1975

Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 1984.

Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2003

Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2006

Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013



L'Association dite "Fédération Audoise des Œuvres Laïques" créée le 4 avril 1946 et déclarée à la Préfecture de l'Aude sous le numéro 1927 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, parue au Journal Officiel le 2 juin 1946.

N° agrément DDJS : 11JEP2004-025

APE : 913 E

SIRET : 77 5555 667 000 10

INSEE : C2 000 069 0003

Article 1

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est la section départementale de la Ligue de l'Enseignement (« La Ligue Française de l'Enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques, Mouvement d'Éducation Populaire »).

Son siège est situé, 22, rue Antoine Marty à Carcassonne. Il peut être transféré en un autre lieu sur décision du Conseil d'Administration.

Sa durée est illimitée.

Article 2

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques a pour but de défendre et de développer la Laïcité par l'Éducation Permanente et la Solidarité :

- en fédérant les associations laïques, en soutenant leurs actions et leur développement ;
- en rassemblant et en aidant les

associations et groupements culturels, éducatifs, sportifs, sociaux, humanitaires animés du même esprit ;

- en favorisant la création d'associations et d'unions d'associations ;
- en organisant toutes manifestations éducatives, culturelles, sportives, festives ;
- en collaborant avec l'École Publique ;
- en créant et/ou en assurant la gestion et l'animation d'établissements à vocation sociale, sportive, culturelle ou touristique ;
- en organisant des séjours éducatifs pour enfants et adultes ;
- en organisant des actions de formation professionnelle et d'insertion sociale.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Résidences Habitat Jeunes / Foyers pour Jeunes Travailleurs avec service de restauration.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), en assurant la Domiciliation des demandeurs d'asile, en créant et/ou en assurant la gestion d'un service d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.

Article 3

Dans toutes ses actions, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques contribue à assurer le

rayonnement de la Laïcité.

Elle œuvre notamment pour :

- la démocratie au sein d'une République laïque ;
- la laïcité de l'école
- la liberté de conscience, de pensée et d'expression ;
- l'engagement citoyen ;
- le droit à la différence ;
- l'égalité et la justice sociale ;
- l'accès à l'information et à la culture ;
- la défense de l'environnement et de la qualité du cadre de vie ;
- la paix et la solidarité entre les peuples.

Dans toutes ses actions, elle s'interdit tout prosélytisme politique, religieux, philosophique et toute mention idéologique étrangère à son propre objet.

Article 4

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques se dote des moyens d'action correspondant aux buts définis dans l'article 2, en particulier :

- la création et l'animation de services départementaux ;
- l'information par bulletins, publications, articles de presse, internet...
- la formation de militants, d'animateurs, de cadres ;
- l'organisation de rassemblements, congrès, débats, fêtes, concours, collectes...
- la création, l'achat ou la location

- de biens, meubles et immeubles ;
- l'organisation et la diffusion de spectacles et de concerts.
- L'édition de documents sur tous supports.

Article 5 -

La Fédération se compose de :

- membres actifs
- adhérents individuels
- membres associés
- membres bienfaiteurs
- membres de droit
- membres d'honneur

Les membres actifs

Sont membres actifs toutes les associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales régulièrement affiliés et dont l'objet et les buts entrent dans le cadre de l'article 2 et 3 des présents statuts. Les membres actifs ont voix délibérative à l'Assemblée Générale

Les membres associés

Sont membres associés toutes associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales qui répondent aux définitions suivantes :

- organismes sociaux ou de loisirs ;
- structures municipales ou intercommunales ;
- comités d'entreprise, coopératives, mutuelles.

Les membres associés ont voix consultative à l'Assemblée Générale.

Les membres bienfaiteurs

Est membre bienfaiteur toute personne ayant rendu des services reconnus à la Fédération Audoise des Œuvres laïques.

Le Conseil d'Administration agréé les membres bienfaiteurs sur proposition du Bureau Fédéral.

Tout membre bienfaiteur a voix consultative dans les différentes assemblées. (C.A. et A.G.) auxquelles il serait invité.

Membres de Droit

Sont membres de droit les

représentants désignés par les administrations de tutelle, collectivités ou associations amies définies dans l'article 8.

Les membres de Droit participent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

Les membres d'honneur

Est membre d'honneur toute personne ayant œuvré de manière pérenne et notoire au sein de la Fédération.

Le Conseil d'Administration agréé les membres d'honneur sur proposition du Bureau Fédéral. Tout membre d'honneur a voix consultative dans les différentes assemblées (CA, et AG) auxquelles il serait invité.

Article 6

La qualité de membre se perd :

- par démission
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration, pour non paiement de la cotisation ou pour tout acte contraire aux buts ci-dessus définis, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à présenter sa défense.

Appel peut être fait devant l'Assemblée Générale.

Article 7

La Fédération Audoise des Œuvres laïques peut, dans le cadre des buts définis dans les articles 2 - 3 - 4, adhérer ou participer à une association, un groupement, une coopérative, une mutuelle.

Le Conseil d'Administration devra donner son accord préalable.

Article 8

Le Conseil d'Administration

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques est administrée par un Conseil d'Administration composé comme suit : au plus **36 membres élus** par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs et parmi les adhérents individuels dont le nombre ne pourra excéder six. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Membres invités :

- 1 représentant du Comité d'Entreprise
- 1 Délégué du Personnel
- Les cadres salariés de la Fédération

Membres de Droit :

- 1 représentant de l'Éducation Nationale
- 1 représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales
- 2 représentants élus du Conseil Général
- 1 représentant du Comité Départemental d'Action Laïque
- 1 représentant de la Jeunesse Plein Air.

Les membres invités et les membres de droit ont voix consultative lors des votes émis par le Conseil d'Administration.

Les membres élus le sont par l'Assemblée Générale au scrutin secret, au premier tour à la majorité absolue, au deuxième tour à la majorité relative.

Les membres élus ne peuvent recevoir aucune rémunération pour leurs fonctions électives, à l'exclusion de leurs frais de déplacement ou de missions justifiés par leurs fonctions.

Nul membre du Conseil d'Administration ne peut se prévaloir de ce titre s'il n'est pas délégué officiellement à cet effet. Tout écrit, brochure, article ayant trait à la Fédération Audoise des Œuvres Laïques doit être agréé par le Président ou son représentant mandaté, avant publication. Tout membre du Conseil d'Administration est tenu au devoir de réserve quant aux informations portées à sa connaissance dans le cadre de ses fonctions électives.

Article 9

Rémunération des dirigeants

Conformément à la loi des finances du 28 décembre 2001, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques applique le droit de

rémunération de trois de ses dirigeants, désignés annuellement par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale. La décision du Conseil d'Administration doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents ou mandatés. Le montant des rémunérations des dirigeants est également fixé par le Conseil d'Administration, avec la même majorité.

Article 10

Attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- procède à l'élection du Bureau suivant la composition définie à l'article 11 et ce, dans sa première réunion qui suit l'Assemblée Générale.
- examine et se prononce par vote sur :
 - le rapport moral ;
 - le rapport d'activités annuel ;
 - le rapport financier et le bilan annuels ;
 - le budget de l'exercice ;
 - les demandes de subventions ;
 - les demandes d'emprunts et de prêts ;
 - les acquisitions ou les aliénations de biens ou immeubles.
- étudie et délibère sur les projets importants.
- débat et statue sur toutes questions soumises par l'un de ses membres.
- définit la date et le lieu de l'Assemblée Générale.
- désigne les commissions internes ainsi que les représentants de la Fédération Audoise des Œuvres Laïques dans les organismes extérieurs.

Tout membre élu du Conseil d'Administration qui, entre deux Assemblées Générales, n'aura assisté à aucune séance du Conseil, sans excuse recevable, sera considéré comme démissionnaire. Chaque élu pourra être porteur d'une seule procuration écrite d'un élu absent. En cas de vote et d'égalité de voix, la voix du

Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président adressée quinze jours à l'avance, le cachet de la poste faisant foi.

Le Conseil d'Administration pourra être réuni exceptionnellement et sans délai prescrit par le Président :

- sur demande du Bureau Fédéral ;
- sur demande écrite faite par le quart au moins des membres élus en exercice.

Il est tenu un procès-verbal des réunions, signé par le Président et le Secrétaire Général et consigné dans le registre officiel des délibérations.

Article 11

Le Bureau

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.

Il comprend :

- 1 Président
- Plusieurs vice-présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général adjoint
- 1 Trésorier Général
- 1 Trésorier Général adjoint
- 2 à 4 membres, tous élus du Conseil d'Administration.

Le Bureau détient une fonction exécutive déléguée par le Conseil d'Administration. Il se réunit autant de fois que nécessaire, sur convocation du Secrétaire Général, avec l'accord du Président.

Article 12 -

Le Président

Le Président est garant de l'application des statuts et règlements.

Il préside les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale. En son absence, un vice-président assure son remplacement.

Il représente la Fédération en justice et dans les actes de la vie civile. Il peut déléguer sa

représentation si nécessaire.

Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général assure la coordination de l'ensemble des services fédéraux.

Il est délégué par le Conseil d'Administration au titre de la fonction Employeur.

Il prépare et présente les projets soumis au Conseil d'Administration. Il assure, contrôle et rend compte de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il représente la Fédération et agit au quotidien auprès des associations, organismes, pouvoirs publics, collectivités, dans le cadre d'une délégation permanente.

Il établit chaque année les rapports présentés à l'Assemblée Générale.

Il a délégation de signature de l'ensemble des comptes et documents de travail en l'absence du Président ou du Trésorier.

Le Trésorier Général

Le Trésorier Général a la responsabilité de la gestion financière.

Il prépare et présente le budget annuel au Conseil d'Administration.

Il prépare et présente les comptes financiers et le bilan au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale.

Le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier Général sont membres de droit de toutes les commissions et invités à ce titre.

Article 13

L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an, en session ordinaire, sur convocation du Président, après décision du Conseil d'Administration qui en fixe la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale se compose :

- des membres du Conseil d'Administration ;
- des délégués mandatés par les associations affiliées, à jour de leurs cotisations ;
- des adhérents individuels ;
- des invités et du personnel de la

FAOL ;

- du Commissaire aux Comptes.

Seuls les élus du Conseil d'Administration, les délégués des associations et les adhérents individuels ont voix délibérative.

Le calcul des mandats des délégués est défini par le règlement intérieur, tout votant doit être âgé de 18 ans le jour du vote.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont déclarées valables quel que soit le nombre de votants. Chaque élu ou délégué pourra être porteur de plusieurs mandats.

L'Assemblée Générale Ordinaire

- délibère sur les rapports statutaires de l'année écoulée.
- ne délibère que sur les points inscrits à l'ordre du jour
- délibère sur les vœux éventuels déposés par les associations affiliées
- entend l'intervention du Comité d'Entreprise, sans délibérer sur son contenu
- renouvelle le Tiers Sortant du Conseil d'Administration
- prend connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes
- désigne le Commissaire aux Comptes et son suppléant, tous les six ans..

Le Commissaire aux Comptes

Il assiste à l'Assemblée Générale, fournit le rapport de son expertise annuelle et donne son quitus.

Article 14

L'Assemblée Générale extraordinaire

L'Assemblée Générale extraordinaire est appelée à se réunir dans les cas suivants :

- modification des statuts ; sur proposition du Conseil d'Administration
- dissolution de l'association
- événement exceptionnel dépassant la compétence décisionnelle du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale

extraordinaire est convoquée par le Président 1 mois avant sa date qui est fixée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer valablement qu'en présence du quart au moins des membres délibératifs et porteurs de mandats. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans un délai de 15 jours et cette fois, elle peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire concernant la modification des statuts ou la dissolution ne peuvent être prises qu'à la majorité des 2/3 des membres votants ou mandatés.

Les décisions éventuelles à prendre en cas d'événement exceptionnel peuvent être prise à la majorité simple des membres votants et mandatés.

Article 15

Il est constitué un **fond de réserve** où sera versée chaque année en fin d'exercice, la partie des excédents de ressources qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de la Fédération. La qualité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération du Conseil d'Administration.

Article 16

Ressources financières

Elles proviennent :

- du revenu des biens immobiliers et matériels.
- des recettes d'activités payantes
- des cotisations ou contributions des membres - personnes morales ou physiques
- des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communes, des communautés de Communes, des Communautés d'agglomération, des Établissements Publics ainsi que

de tous organismes habilités à accorder des subventions de fonctionnement ou d'investissement

- du produit des actions contractualisées ou conventionnées avec l'Europe, l'État, la Région, le Département, des Communes, des Communautés de Commune, des Communautés d'Agglomération, des Établissements Publics, ainsi que tous organismes habilités à conventionner ou à contractualiser avec la Fédération.
- des libéralités et dons divers
- des ressources exceptionnelles générées par les collectes et tombolas autorisées, par les concerts, spectacles, conférences.

Article 16 bis

RAPPORT D'ACTIVITES et RAPPORT FINANCIER

La Fédération s'engage à produire annuellement un rapport d'activités et un rapport financier qui seront approuvés puis transmis aux services de l'Etat, aux différents partenaires et financeurs.

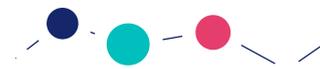
Article 17

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération.

Elle attribue l'actif net à la Ligue de l'Enseignement.

Article 18

Le règlement intérieur précisera les modalités d'application des présents statuts.



Organisation statutaire 2021 / 2022

Assemblée Générale du 15 octobre 2021

Conseil d'administration du 13 décembre 2021

Bureau Fédéral

Président	Jean-Jacques CAMEL
Vice-président.e.s	Marie-Hélène BOISGONTIER Françoise NAVARRO ESTALLE Robert DELON - Jean Michel JEAN
Secrétaire Général	Thierry MASCARAQUE
Trésorier	Alain ISAMBERT
Membres	Fabrice BONAL - Josette CATHALA - Jean-Michel KOPKA - Martine MAUREL Daniel SOKOLOW

Secrétariat général

Personnels détachés Education nationale	Thierry MASCARAQUE Fabrice BONAL
Cadres salariés	Maryline BECRET Magali BETEILLE Ingrid ERARD Julie MARTINEZ

Conseil d'Administration

MEMBRES ÉLUS

Tiers renouvelable
en 2022
(AG 2021)

Josette CATHALA
TREBES

Pascale FALCOU
CARCASSONNE

Yvonne GRACIA
CAPENDU

Alain ISAMBERT
VENTENAC
CABARDES

Martine MAUREL
COMIGNE

Michel MOLHERAT
CARCASSONNE

**Françoise
NAVARRO ESTALLE**
CARCASSONNE

René ORTEGA
LAGRASSE

Zahir TERKI
CAVANAC

Tiers renouvelable
en 2023
(AG 2022)

Philippe ANDRIEU
CEPIE

Fabrice BONAL
VILLALIER

Jean-Jacques CAMEL
CAPENDU

Caroline CATHALA
FONTIES D'AUDE

Marc DEBLONDE
CARCASSONNE

Philippe GREFFIER
CASTELNAUDARY

Thierry MASCARAQUE
ROUFFIAC D'AUDE

**Marie-Christine
MUNOZ**
NARBONNE

Sébastien RAYNAUD
LIMOUX

Daniel ROYO
NARBONNE

Tiers renouvelable
en 2024
(AG 2023)

Alain BAURES
DOUZENS

**Marie-Hélène
BOISGONTIER**
ROUFFIAC D'AUDE

Robert DELON
CARCASSONNE

Suzanne DELON
CARCASSONNE

**Marie-Christine
EYBERT**
11000 CARCASSONNE

Jean-Michel JEAN
SALLELES CABARDES

Gisèle JOURDA
TREBES

Jean-Michel KOPKA
CAMBIEURE

Jean-Marc LAFON
11800 TREBES

Christian MAGRO
LA REDORTE

Evelyne ROBERT
LAVALETTE

Daniel SOKOLOW
CARCASSONNE

MEMBRES DE DROIT

DÉSIGNÉS PAR LE DÉPARTEMENT AUDE

Muriel CHERRIER
11390 CUXAC-CABARDES

Maria CONQUET
11000 CARCASSONNE

Chloé DANILLON
11000 CARCASSONNE

DÉSIGNÉ PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUDE

**Madame la Directrice
CAF de l'Aude**
18 avenue des Berges de l'Aude
11000 CARCASSONNE

DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Madame la Directrice
DDETSPP de l'Aude**
Cité Administrative
Place Gaston Jourdanne
11000 CARCASSONNE

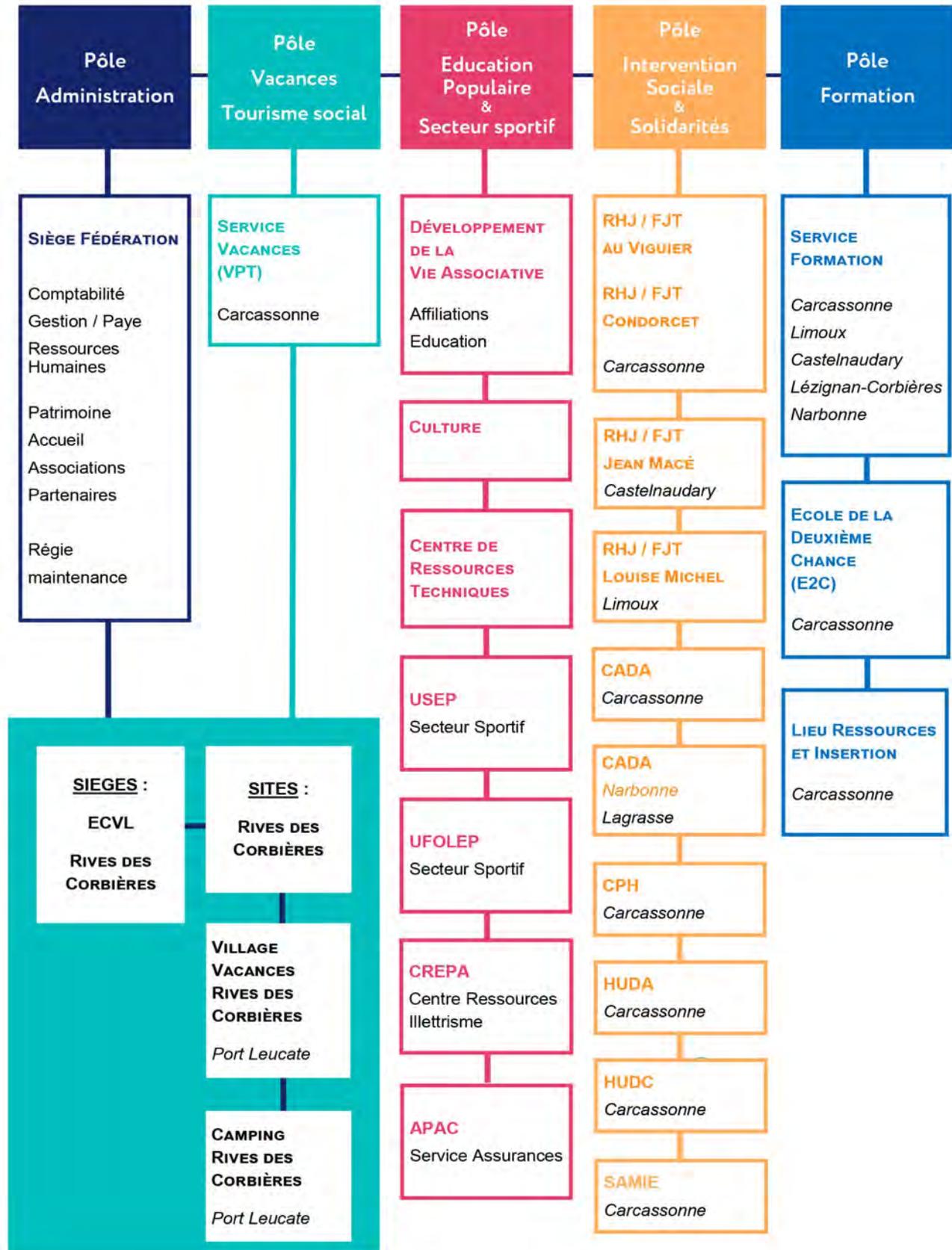
**Monsieur le Directeur
Académique - DSDEN**
67 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE

**M. le Secrétaire Général
Jeunesse et Plein Air**
13, rue de Belfort
11000 CARCASSONNE

**Monsieur le Président
CDAL**
14 Bd Jean Jaurès
11000 CARCASSONNE

Organigramme simplifié des services de la FAOL

2021 / 2022



Ressources Humaines

Effectifs du personnel

Ce ne sera une surprise pour personne, l'année 2021 fut évidemment plus « calme » que 2020 !

Ce n'est pas pour autant que nous avons « chômé » et que nous n'avons pas subi un peu d'activité partielle, sans commune mesure cependant l'année précédente.

En effet, si en 2020, nous avons « subi » pour plus de 130 k€ d'absence d'activité partielle, ce sont à peine 27 k€, en 2021. Il est vrai que nous étions un peu plus habitués au virus et à l'application des gestes barrière. En 2021 l'activité partielle n'a été mobilisée que pour les gardes d'enfant à cause d'un 3^{ème} confinement et à des cas de covid internes aux établissements scolaires.

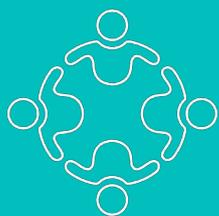
Les flux de salariés au sein de nos établissements ont été gérés avec des périodes de télétravail notamment plutôt qu'avec de l'activité partielle. Dans tous les cas et quels que soient les motifs des absences, les salariés ont toujours eu la garantie de toucher 100% de leur salaire net, grâce à une volonté affirmée de notre Conseil d'Administration.

Le 1^{er} janvier 2021, nous avons changé de prestataire concernant notre complémentaire santé. Pour un tarif moindre, nos prestations ont été augmentées : depuis toujours, la FAOL a choisi de garantir le plus haut niveau de couverture disponible auprès de l'assureur dans le cadre de notre CCN. Bien que n'étant soumis au financement de 50% de la

couverture minimum, c'est bien 50% de la couverture maximale qui est supportée par l'employeur, toujours dans cette même volonté sociale envers ses salariés.

De plus, des nouvelles prestations ont été négociées pour un meilleur accompagnement aux soins possibles telles qu'une prime pour l'arrivée d'un enfant, des remboursements pour des contraceptions féminines non prises en charge par la CPAM et le remboursement de nouveaux professionnels de santé en médecine douces.

La cotisation mensuelle pour l'ensemble de ces garanties est ainsi passée de 55,78 € à 53,48 €, soit une baisse de 4% tous les mois. Sur l'année et tout en ayant affilié plus de personnes, une économie de plus de 5 000 € a été



138
salariés
au 31/12/2021



73% de femmes
27% d'hommes

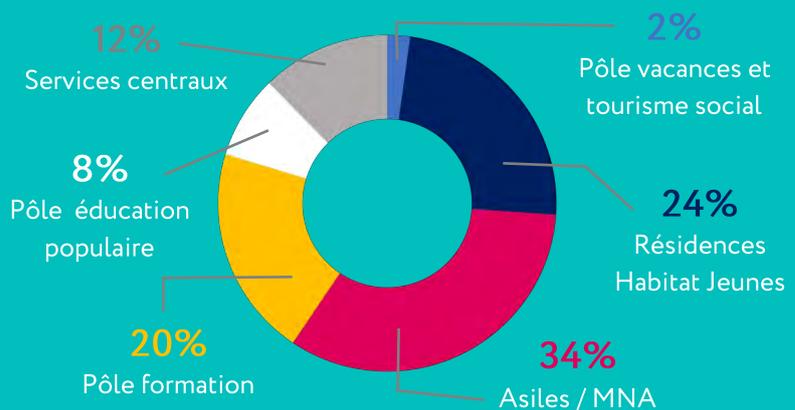


5356
bulletins de salaires réalisés
dont **1 669** pour la FAOL



2 départs à la retraite
2 démissions
8 ruptures conventionnelles

Répartition des salariés



réalisée sur le paiement des cotisations. 1 232 cotisations payées en 2021, contre 1216 en 2020,

La répartition genrée au sein de l'Association est stable avec toujours une sur représentation féminine qui représente 73 % des effectifs totaux.

L'index égalité professionnelle femmes hommes mesure à l'échelle de l'ensemble des employeurs de France le respect de l'égalité professionnelle avec 4 indicateurs distincts. Ainsi pour l'année 2021, le score obtenu par l'association est de 93 points sur 100. Ce qui est un excellent score, la loi précisant que des mesures correctives sont à mettre en œuvre en deçà de 75 points.

S'agissant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, une autre mesure légale et nationale, nous aurions dû embaucher au sein de notre association 6% de salariés en situation de handicap. Pour 2021, l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) a retenu un taux d'emploi à 24,48%. Là encore, notre politique d'emploi des travailleurs handicapés reste exemplaire.

Depuis plusieurs années, notamment sur recommandation de notre Commissaire aux comptes, nous continuons d'inciter les salariés à poser leurs « cagnotte » de congés payés. 2021 est enfin la première année où plus de congés ont été posés que ceux qui ont été acquis ! 4 100 jours ont été posés pour 3908 acquis ! L'effort doit cependant être maintenu car la provision pour congés payés reste un poids

financier important dans les comptes de l'Association.

Conscients de la mobilisation des équipes au long cours et facilité par les mesures gouvernementales notre conseil d'administration a souhaité maintenir le versement d'une Prime Exceptionnelle au Pouvoir d'Achat comme en 2020.

Les critères d'attribution comprenaient une présence effective au 31 décembre 2021 et une modulation du montant de la prime sur la base de 1 000€ pour tous proratisée en fonction de la présence réelle au cours de l'année écoulée. Ainsi, sur 135 personnes présentes dans les effectifs le 31 décembre, 134 personnes ont touché un montant allant de 18 € à 1000 €.

22 personnes sur les 135 ont perçu le montant plafond de 1000 € ce qui signifie qu'elles n'ont eu aucun jour d'absence sur l'année en dehors des congés payés et autres congés accordés par notre accord collectif.

Au cours du premier semestre, le renouvellement des instances représentatives a été engagé mais aucun candidat n'a été présenté par les organisations syndicales et aucun salarié n'a souhaité par la suite se présenter. Cependant, notre CA là encore a tenu à assurer sa fonction « sociale » en maintenant la majorité des prestations habituellement servies aux salariés : chèques-vacances, bons de Noël, bons naissance et mariage.

Des dépenses pour un montant global de presque 36 600 €.

Notre Masse Salariale Brute est stable avec une augmentation d'à peine plus de 1% passant de 3 245 k€ à 3 327 k€.

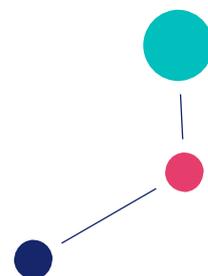
En 2021, le montant total des salaires et des charges versées aux différentes parties : salariés, urssaf, mutuelle, retraite, prévoyance, etc ... ont représenté un montant global de **5 052 430,43 €** ayant fait l'objet de 1 669 bulletins de salaire établis pour 190 salariés.

Si l'on considère que la fédération agit également pour le compte de ses adhérents à savoir :

- l'Association des Amis de Rives des Corbières,
- l'Association Départementale d'Aide aux Femmes et aux Familles,
- le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 11,
- l'Association Départementale pour le Développement de l'Insertion,
- Aude Ménage Service,
- la Fédération de l'Ariège,
- la Fédération du Tarn et Garonne.

Ce sont 5 356 bulletins qui ont été réalisés sur l'année par 2 personnes uniquement, représentant au total 754 salariés et 11 821 724,99 €.

Ces chiffres étant loin d'être anodins, nous devons nous féliciter de cette compétence interne extrêmement technique..



Statistiques

Associations affiliées

Nos associations affiliées en 2021

162

Associations

> 45

Socio-Culturelles

- 10 %

par rapport à 2020

> 40

UFOLEP

- 18 %

par rapport à 2020

> 77

USEP

- 31,8 %

par rapport à 2020

Zoom sur le national ...



Plus de
18 000
associations



24 000
communes
concernées

1 M d'adhérents dont :

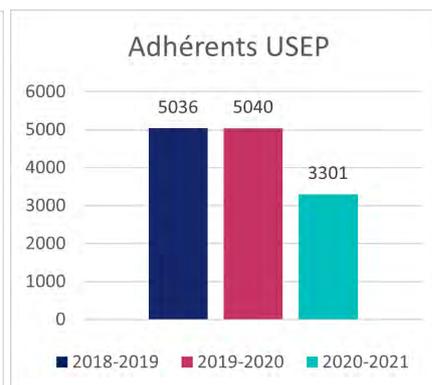
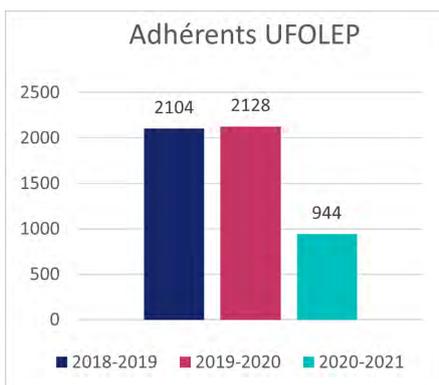
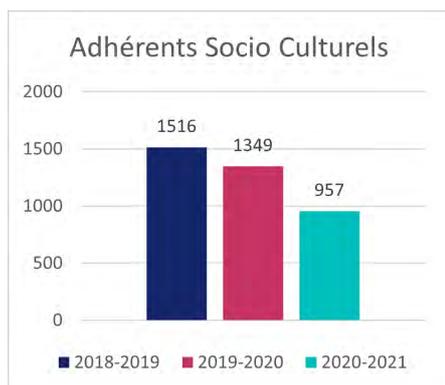
ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

206 000 adhérents UFOLEP



430 000 licenciés enfants
et **25 700** licenciés adultes

5202 ADHÉRENTS À LA FAOL EN 2021



Partenaires & Représentations

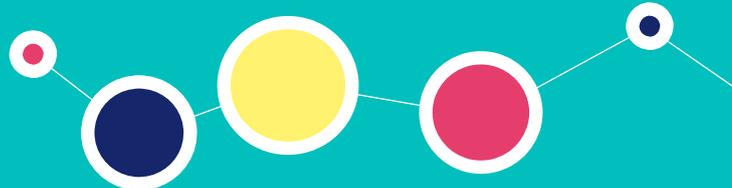
Nos partenaires

Préfecture de l'Aude
 Conseil départemental de l'Aude
 Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
 Direction départementale Emploi, Travail, Solidarités, Protection des Populations de l'Aude - DDETSPP
 DRJSCS Occitanie
 Inspection Académique de l'Aude
 Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude
 Direction Départementale du Travail et de l'Emploi / DIRECCTE_UD11
 Direction Départementale de la Solidarité / Département de l'Aude
 Direction Régionale des Affaires Culturelles
 Pôle Emploi
 Agence de Développement Touristique de l'Aude - ADT Aude
 Association de Formation Professionnelle des Adultes
 Chambres Consulaires (CCI - CMA - CA)
 France Terre d'Asile
 HABITAT AUDOIS / Office départemental HLM
 ALOGEA
 Groupe MARCOU Habitat
 URHAJ / UNHAJ
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude / DDTM11
 Délégation Départementale à la Culture
 MLOA (Mission Locale de l'Ouest Audois)

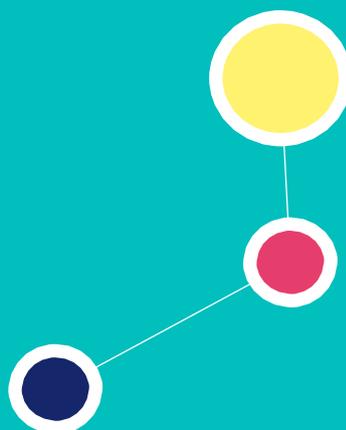
Archives Départementales de l'Aude
 Association Audoise de Développement Musical / Arts Vivants 11
 Carcassonne Agglo
 CIAS de Carcassonne Agglo
 Le Grand Narbonne
 Communes et Communautés de
 Communes de l'Aude
 UNAT
 Université de Toulouse Le Mirail
 I.U.T. de Carcassonne
 CCAS EDF GDF
 I.U.F.M. antenne de Carcassonne
 FRANCAS de l'Aude
 Fédération Léo Lagrange
 Fédération Départementale Maison des Jeunes et de la Culture
 Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public _ PEP11
 CIDFF de l'Aude
 Association des Maires de l'Aude
 Services pénitentiaires de l'Aude
 Association Départementale des Auberges de Jeunesse
 Parc Naturel Régional de la Narbonnaise
 Banque Populaire du Sud
 Caisse des dépôts et Consignations
 Action Logement
 ADAFF
 ADDI
 La Maison des Mémoires

Nous siégeons dans les organismes :

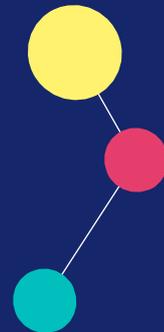
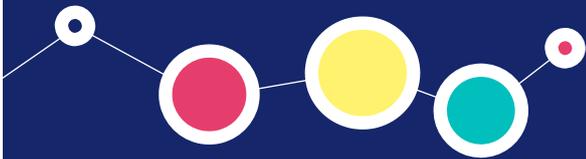
Conseil Départemental de la Jeunesse et de la vie associative
 CESE de l'Aude
 APAJH de l'Aude
 Union Régionale des Ligues de l'enseignement Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
 CRUFOLEP Occitanie
 CRUSEP Occitanie
 Comité Départemental d'Action Laïque
 Conseil Départemental de l'Education nationale
 Agence de développement Touristique de l'Aude
 Mission Locale de l'Ouest Audois - MLOA
 ADAFF
 ADDI
 SIAO 11
 Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence / ADSEA
 URHAJ
 Accueil Info Drogue 11 - AIDeA 11
 Aude Tiers Monde
 Mutuelle d'Assurances Elèves
 Centre d'Information ACTI CITY
 Les Amis de Rives des Corbières
 Ensemble Coopératif de Vacances et de Loisirs - ECVL



03



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



PÔLE INTERVENTION SOCIALE & SOLIDARITÉS

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Le Secteur Asile & Réfugiés

POINTS EN EXERGUE :

—Pour l'HUDA, les CADA et le CPH, l'année 2021 est marquée du sceau de la modularité et de la fluidité. Ces 2 principes/injonctions sont portés par l'OFII et le ministère de l'Intérieur, il s'agit de rendre effectif un devoir de solidarité entre les régions (désengorger les métropoles) et de garantir le droit d'être hébergé et accompagné dans ses démarches. Nous avons construit avec la DDETSPP une redistribution de l'ensemble de nos places qui, désormais, privilégie massivement l'accueil et l'hébergement de personnes isolées (hormis sur le site de Lagrasse). Cette nouvelle articulation a une incidence sur le taux d'occupation et le taux d'encadrement ; nous prévoyons également une augmentation de certaines dépenses (déplacements des hébergés, traductions...)

—Pour initier cette transformation, début février nous avons longuement reçu le SG de la Préfecture, il est ensuite revenu, en mars, accompagné du Directeur de la DT OFII Montpellier. Il a, en suivant, réinstauré le COPIL Asile : réunion mensuelle Préfecture/OFII/DDETSPP/Opérateurs. Nous avons des objectifs chiffrés à atteindre, des données chiffrées, à faire remonter régulièrement,

s'intéressant aux entrées et sorties des dispositifs (fluidité), aux personnes en présences indues... Nous conservons cependant une relative marge de manœuvre, au cas par cas, quand se présentent des situations émaillées de précarités et vulnérabilités.

—Extension de 3 places accordée à l'HUDC

—CPH : nous avons répondu à un appel à projet prévoyant une extension de 6 places en faveur de BPI Isolés de -25 ans. (réponse négative)

—CADA Narbonne : nous avons répondu à un appel à manifestation visant la spécialisation de 4 places dédiées à des demandeurs d'asile LGBTI+ (accordé, mise en place début 2022)

—Consultations d'ethnopsychiatrie pour l'ensemble des hébergés du secteur (vacations)

—Mouvements de personnels importants sur l'HUDA, le CPH et le CADA de Carcassonne

—Séances d'analyses des pratiques/coaching pour les chefs



103 164

DEMANDES DE PROTECTION
EN FRANCE EN 2021

dont

255

dans l'Aude

499 486

PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION
INTERNATIONALE
EN FRANCE AU 31/12/2021

Depuis 1976, la Fédération accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Quelques définitions pour mieux comprendre ...

> LES MIGRANTS:

Il n'y a aucune définition juridique de ce terme, uniquement un consensus des Nations Unies autour d'une définition très large : toute personne qui quitte sa résidence habituelle, qui traverse ou non une frontière, sans aucune considération du statut juridique, du caractère volontaire ou non, des causes du déplacement ; ainsi, un migrant peut être à la fois un

réfugié, un demandeur d'asile, un étranger, un expatrié professionnel ou encore un étudiant.

> LES RÉFUGIÉS :

Est considérée comme réfugiée toute personne qui s'est vue accorder une protection au titre de la Convention de Genève de 1951. Le réfugié fuit son pays d'origine, traverse une frontière en raison de persécutions liées à la race, la

religion, les opinions politiques, la nationalité, l'appartenance à un groupe social (titre de séjour de 10 ans).

> LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE :

Ce terme qualifie l'individu qui a fui son pays de résidence face à un risque d'atteinte grave mais qui ne répond pas aux critères du statut de réfugié.

Ainsi, une personne menacée par la peine de mort, par des traitements inhumains ou dégradants, de la torture ou par des violences dans le cas d'un conflit armé généralisé bénéficie de la protection subsidiaire.

Cette protection subsidiaire a été mise en place par le droit de l'Union Européenne depuis 2004(titre de séjour de 4 ans).

> LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Les BPI sont des personnes titulaires du « statut de réfugié » ou de la « protection subsidiaire »

> LES DÉPLACÉS :

Un déplacé est une personne qui a quitté sa résidence sous la contrainte en raison d'un conflit généralisé, de violation des droits fondamentaux ou encore d'une catastrophe naturelle. **Mais contrairement à un réfugié, un déplacé n'a pas quitté son pays** de résidence. Les déplacés internes bénéficient d'une protection dans le droit international humanitaire. Le mandat de protection est confié au Comité International de la Croix Rouge (CICR).

> LES DEMANDEURS D'ASILE

Est considérée comme demandeur d'asile toute personne entrée sur le territoire français et autorisée à formuler une demande de protection. Ce statut juridique a été défini par la Convention de Schengen en 1985.

> LES DEMANDEURS D'ASILE dits « DUBLIN »

les « Dublinés » sont des individus qui se trouvent en France, mais la France n'est pas responsable de l'examen de leur demande d'asile. Ils attendent d'être transférés vers le pays européen responsable de leur demande d'asile, c'est en général le premier pays européen dans lequel ils ont été contrôlés avant d'arriver jusqu'en France.

PAYS DE PROVENANCE EN 2021 :

- Afghanistan
- Côte d'Ivoire,
- Bangladesh
- Guinée
- Turquie.



38,7%

des demandes obtiennent la Protection Internationales

54 384 personnes
protégées en France

154 personnes

ont obtenu une Protection Internationale dans l'Aude

> LES DÉBOUTÉS

Quand la CNDA (cour nationale du droit d'asile) confirme la décision OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) rejetant la demande d'asile d'un individu, il devient débouté du droit d'asile (la Préfecture lui adresse en suivant une OQTF : obligation à quitter le territoire français).

> LES CLANDESTINS :

Ce terme ne recouvre aucune réalité juridique mais est régulièrement employé dans les discours politiques pour qualifier les individus en situation irrégulière (souvent des déboutés qui se maintiennent en France malgré l'OQTF). Ce terme a été progressivement remplacé par l'expression de « sans-papier », plus factuelle et moins péjorative.

> LES « NI-NI » :

Cette expression désigne les personnes en situation irrégulière **Ni** expulsables **Ni** régularisables. Ces individus ne sont éligibles à aucun titre de séjour mais pour autant ne peuvent être expulsés car ils risquent un danger en cas de retour dans leur pays d'origine.

> RÉFUGIÉS CLIMATIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX :

Bien qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique, les réfugiés climatiques recouvrent une réalité pratique qui dépasse la proportion des réfugiés politiques.

Ainsi, selon l'ONU, en 2050, **250 millions** d'individus seront contraints de fuir leur pays pour des raisons climatiques.

MOTIFS DE DEMANDE DE PROTECTION

Vénézuéla :

- situation politique, économique et sécuritaire toujours très dégradée
- craintes de représailles en raison de leur participation à des mouvements de protestation
- adhésion à un parti politique d'opposition
- fonctionnaire ayant refusé de prêter allégeance au pouvoir de façon visible.
- situations de harcèlement par des groupes criminels exerçant des pressions sur la population notamment par le biais d'enlèvements contre rançon.
- absence de perspective d'amélioration de la situation générale du pays

Nigéria :

- traite des êtres humains
- orientation sexuelle, violences domestiques, mariages forcés
- fillettes menacées de mutilations sexuelles
- craintes émanant d'organisations criminelles (confraternité ou culte secret)
- mauvais traitements infligés par des chefferies traditionnelles
- dégradation de la situation sécuritaire dans le Nord du pays (anecdotes en baisse)

Éthiopie

- reprise du conflit entre les Forces de Défense Tigréennes (TDF) et leurs alliés, Oromo notamment, et le gouvernement fédéral éthiopien.
- exactions commises à l'encontre de la population civile par les parties prenantes au conflit
- détentions arbitraires de la population tigréenne dans le pays.
- appartenance à des partis ou des mouvements d'opposition associés, à une origine ethnique
- craintes liées à un engagement et une mobilisation contre la politique d'extension urbaine du gouvernement éthiopien mise en place à partir de 2014, en particulier en région Oromia

- la guerre sévissant au Tigray, et s'étant propagée en région Amhara et Afar
- conflits entre différentes communautés ethniques en raison de cette guerre
- mariage forcé, les mutilations sexuelles féminines, traite des êtres humains.
- appartenance à un groupe ethnique ou à une caste

Côte d'Ivoire

- craintes liées à l'exposition des enfants aux mutilations sexuelles féminines, notamment au sein des ethnies originaires du nord du pays
- mariage forcé, les violences domestiques ou celles liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre
- opinions politiques
- liens avec l'ancien chef rebelle Guillaume Soro
- criminalité prévalant dans le pays, conflits fonciers ou d'héritage

Libye

- crainte d'une reprise des affrontements en Tripolitaine
- criminalité en lien avec le contrôle des territoires par des milices armées et l'impunité dont jouissent ces acteurs
- liens tribaux, familiaux ou professionnels avec l'ancien régime, avec des instances transitoires ou avec l'une des parties belligérantes
- conflits et représailles de la part d'individus ou de groupes armés soutenant un camp adverse
- de manière plus marginale, intimidations et menaces en raison d'opinions et pratiques religieuses assimilées à de l'athéisme
- violences de genre

Somalie

La typologie des motifs invoqués par les demandeurs somaliens, très majoritairement des jeunes hommes, a peu évolué. Un nombre important d'entre eux ont séjourné dans d'autres pays européens avant

d'arriver en France. Ils déclarent essentiellement provenir des régions du centre et du sud de la Somalie.

- refus de collaborer ou de se soumettre aux règles religieuses de la milice al-Shabab
- conflits claniques sont désormais invoqués.

Les demandeuses somaliennes, en nombre croissant, allèguent des problématiques d'ordre sociétal comme le mariage forcé et le refus de voir pratiquer des mutilations sexuelles sur leurs filles en bas âge.

Soudan

- Darfour, Nil bleu Kordofan sud et ouest
- craintes de persécutions en raison de leur appartenance ethnique et/ou d'un soutien aux groupes rebelles armés
- situation de violence généralisée
- participation à des manifestations politiques en 2013, 2018 et 2019
- motifs sociétaux ou religieux (communauté copte)
- mariage forcé
- risque de mutilation sexuelle féminine des enfants

Bangladesh :

Les motivations politiques tendent encore à diminuer pour laisser davantage place à l'invocation de conflits fonciers, commerciaux ou intrafamiliaux, faisant fréquemment suite à un conflit d'héritage ou au retour d'un membre de la famille installé dans un pays du Golfe. Il est à relever que les motifs politiques et fonciers sont souvent entremêlés les uns aux autres et que les motifs de craintes sont multiples dans une majorité de dossiers.

Une légère augmentation se dessine concernant les demandes émanant de membres de communautés marginalisées, telles que les Bédéys, un groupe ethnique qui se distingue par sa pratique du nomadisme sur des bateaux, ou les Bâuls, une communauté de musiciens itinérants

Tchad :

les demandes d'asile présentent un contenu varié, politique, ethnique, sociétal, régional, privé.

- action, en faveur d'un mouvement politico-militaire (souvent implantés en Libye)
- des activités d'opposition politique plus classiques
- violences faites aux femmes : mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales
- conflits individuels, avec les autorités
- conflits ethniques

Mali :

une part des demandeurs maliens ont un parcours d'exil long, ayant parfois quitté leur pays depuis de nombreuses années avec des séjours dans des pays du Maghreb ou du sud de l'Europe, où certains ont préalablement pu obtenir le bénéfice d'une protection internationale.

- conflits d'ordre privé reposant sur le foncier, l'héritage ou l'appartenance à une caste sociale (hommes de la région de Kaynes)
- minorités de genre ou sexuelles (mariage forcé, orientation sexuelle)
- risque de mutilation sexuelle féminine
- situation sécuritaire dans le nord et le centre du pays
- activités de groupes armés terroristes ou de milices communautaires

Divers types de vulnérabilités :

- La traite des êtres humains, exploitation sexuelle, esclavage domestique
- Les victimes de torture, au pays d'origine dans le cadre d'interrogatoires et/ou d'incarcérations par les forces de l'ordre civiles ou militaires, par des milices. Mais aussi au long du parcours migratoire singulièrement en Libye.
- L'orientation sexuelle et l'identité de genre

- Les violences faites aux femmes, mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales et intrafamiliales, agression sexuelle, viol comme arme de guerre.

La loi prévoit une protection spécifique pour les jeunes filles qui risquent l'excision dans le pays d'origine des parents, et des dispositions particulières et protectrices pour les victimes de violences conjugales.

Focus sur l'AFGHANISTAN

(extrait rapport d'activité
OFpra 2021)

À partir du printemps 2021, profitant du départ des dernières troupes occidentales présentes dans le pays, les talibans ont multiplié les offensives militaires et les conquêtes territoriales, jusqu'à s'emparer de Kaboul le 15 août. Depuis, le nouvel « Émirat Islamique », dirigé par les fondateurs historiques du mouvement taliban, se met en place de façon confuse et préoccupante.

Outre le prolongement de la campagne de terreur menée depuis 2020 à l'encontre des voix réputées dissidentes (activistes, journalistes, artistes...), les personnes associées au pouvoir déchu ont été directement ciblées, en dépit des premières annonces d'amnistie, tandis que la présence dans l'espace public et la participation des femmes à la vie du pays ont été sévèrement restreintes.

Sur le plan sécuritaire, avant la prise de Kaboul le 15 août, le conflit armé a été d'une grande intensité, marqué par un nombre record de victimes civiles et des centaines de milliers de déplacés internes supplémentaires.

Malgré la fin du conflit, l'insécurité perdure sous la forme d'attaques terroristes organisées par l'État islamique au Khorasan (ISKP)** contre les talibans et les minorités religieuses, ainsi que par une criminalité urbaine grandissante, tandis que demeure une résistance armée – modeste – aux talibans.

D'autre part, du fait des sanctions financières internationales, la situation économique et sociale, structurellement fragile et minée par des années de corruption, a atteint un seuil d'urgence critique ; une crise humanitaire sans précédent affecte la population dont

la moitié serait désormais menacée de famine.

Dans ce contexte, plus de 13 000 demandes émanant de ressortissants afghans ont été introduites en 2021.

Les demandes de jeunes hommes seuls invoquant des craintes à l'égard des talibans en raison d'accusations de collusion avec les anciennes autorités afghanes constituent toujours une part notable des dossiers, tandis que la chute du régime a entraîné une transformation de la demande afghane.

Dès mai 2021, des opérations d'évacuation ont permis à 152 familles d'agents de droit local (Afghans employés par les autorités et les forces françaises en Afghanistan), représentant 623 personnes, de quitter le pays puis de déposer leur demande d'asile devant l'Ofpra.

Par la suite, l'opération d'évacuation « Apagan » menée à partir de la mi-août 2021 a fait émerger des profils jusque-là plus rares. Parmi eux, des cadres civils et militaires, des anciens employés des forces étrangères de l'OTAN, des anciens professeurs, mais aussi des militants pour les droits de l'Homme, des journalistes ou des artistes.

De plus, les demandes émanant de membres de la minorité ethnique et religieuse hazâra ainsi que de femmes ont significativement augmenté.

Dans le contexte de ces opérations, des mesures ont été prises à tous les niveaux de l'Ofpra et en concertation avec ses partenaires, afin d'entendre ces demandeurs et

demandeuses dans les plus brefs délais.

Enfin, il est à noter qu'entre septembre et décembre 2021, 445 ressortissants afghans ont déposé une demande de réexamen de leur demande d'asile devant l'Ofpra.

— Précisions :

***L'El-Khorasan et les talibans sont deux mouvements islamistes fondamentalistes. Mais le premier défend un djihad global et considère les seconds, essentiellement nationalistes, comme des apostats et, même, des vassaux des Américains... les membres de El Khorasan sont principalement des Afghans auxquels s'ajoute une petite minorité d'étrangers expatriés envoyés par l'EI. Ils ne sont parvenus à s'implanter durablement que dans les provinces de Kounar et Nangarhar, à l'Est de Kaboul, près de la frontière pakistanaise. Ils y ont commis de nombreuses exactions, assassinant, décapitant, torturant et terrorisant des villageois de ces montagnes. Ils y ont subi un double feu : d'une part celui de l'ex-gouvernement et des Américains, et d'autre part celui des talibans.*

COORDINATION COHESION du pôle

Pour le secteur asile/réfugié l'enjeu consiste à harmoniser ce qui peut l'être (pratiques, savoir-faire outils...), traduire notre expertise manifeste, empirique, notre longue expérience en procédures et protocoles ; en gardant la couleur, la pâte, l'estampille de chaque équipe ; pour passer de l'unique identité de son établissement à celle nouvelle, à construire, contenante et inclusive du pôle asile/réfugiés FAOL.

En 2021 dans cet état d'esprit nous avons mis en place :

⇒ des Formations collectives et transversales à l'ensemble des salariés du pôle

- « Faire évoluer sa posture professionnelle en situation interculturelle » avec Forum Réfugié
- « psycho-traumatisme chez les réfugiés » avec France Terre d'Asile
- « Recherche d'informations sur les pays d'origine » avec Forum Réfugiés
- « Repères clés pour les chefs de services dans la demande d'asile » avec Forum Réfugiés
- « droit au séjour des étrangers UE et hors UE » avec Cicade

⇒ des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes (+ - 5 séances/an)

- CPH : nous avons reconduit cette instance en place depuis 2018
- CADA Lagrasse/Narbonne : cette instance est en place depuis début 2020
- HUDA et HUDC : les séances se sont tenues tout au long de 2021
- CADA Carcassonne : les séances seront en place en 2022

CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE HUDA, CADA, HUDC ET CPH

⇒ POUR NOS ACTIONS

Notre activité se conforme aux dispositions réglementaires suivantes :

- En tant que chargés de l'accompagnement et du suivi social de nos résidents, notre pratique professionnelle s'inscrit dans les dispositions édictées par la Loi du 02 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Le Code de l'Action Sociale et des Familles.
- Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile.

⇒ Conventions avec des Partenaires

- **ADN Agence du Don en Nature** : moins de gaspillage, plus de partage, lutter contre l'exclusion par le don de produits neufs. ADN est une association mettant en place une plateforme entre le monde associatif et les entreprises. Dans ce cadre, elle collecte des dons en nature auprès des entreprises et les distribue (gratuitement ou à des prix dérisoires) aux associations partenaires d'ADN. (alimentation, produits d'hygiène corporelle, produit d'entretien, couches bébé, serviettes hygiéniques, linge de maison...)
Ce partenariat ADN vient atténuer la précarité quotidienne de nos hébergés, Il nous importe, d'offrir des conditions d'hébergement empreintes de dignité.
- **GSF Gynécologie Sans Frontière** : avec des bénévoles autois, (gynécologue, infirmière, sage-femme), GSF propose des ateliers ou groupes de paroles ou des entretiens individuels permettant d'aborder les thématiques de santé sexuelle, de mutilations génitales, de contraception, de santé, de violences faites aux femmes.
Une mise en lien et un accompagnement vers les structures de soin est aussi possible. GSF peut également intervenir pour former les intervenants des structures d'hébergement, sensibiliser les équipes aux problématiques de violences faites aux femmes, de mutilations sexuelles, des soins et suivi gynéco-obstétrique en milieu précaire.
- **WIMOOV**, développe des plateformes qui s'adressent aux personnes ayant besoin d'améliorer leur mobilité.
L'objectif de wimoov est de favoriser les déplacements afin de trouver un emploi, faciliter le quotidien, faire une formation...

--Les Conventions signées entre l'Etat et la FAOL relative au fonctionnement des services HUDC, CADA, HUDA et CPH.

--le SRADAR 2020-2021: Schéma Régional pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile et les Réfugiés. Il est essentiellement axé sur la durée de la procédure, sur des actions visant l'intégration des BPI et sur la fluidité des entrées et sorties des hébergements dédiés.

**--TUTELLES : Ministère de l'Intérieur, DDETSPP, OFII
Conventions ETAT/FAOL**

Les CADA et CPH fonctionnent avec une convention Etat/FAOL d'une durée de 5 ans, en avril 2020 elle a été renouvelée pour les CADA, celle du CPH le sera courant 2022.

L'HUDA, fonctionne depuis 2020 avec une convention Etat/FAOL pour 3 ans.

L'HUDC a fonctionné, comme chaque année depuis sa

⇒ **POUR LA DEMANDE D'ASILE**

L'OFPRA et la CNDA : organismes compétents pour la détermination du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatriés (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) examinent un dossier unique de demande d'asile, rendent et motivent leurs décisions respectives en référence :

--au préambule de la Constitution du 27 octobre 1946)
« Tout Homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République. ».

--à l'article A-1-2° de la Convention de Genève de 1951 qui stipule que « le terme de réfugié s'applique à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou que si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

--pour l'attribution de la Protection Subsidiaire, à l'article 3 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales qui précise que « Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. » Cette protection est accordée si la personne est exposée dans son pays d'origine à la peine de mort ou une exécution et si en tant que civil la personne est exposée à une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'un conflit armé.

**Missions « communes »
HUDA, CADA, HUDC**

La saturation des dispositifs d'insertion (spécifiques : CPH ou de droit commun : CHR, IML ...) fait que des structures, initialement dédiées aux demandeurs d'asile, assument de fait l'insertion sociale et professionnelle d'un public BPI présent sur leur effectif.

Finalement, avec des prix de journées disparates, ces services assument quasiment les mêmes fonctions.

**OBSERVATIONS des FREINS à la
PRISE EN CHARGE et au-delà à
L'INSERTION :**

⇒ **SANTE**

La prise en charge de la santé de nos hébergés tend à se dégrader :

--Les cabinets médicaux du Carcassonnais sont saturés, et refusent nos nouveaux patients, nous ne pouvons plus honorer l'obligation qui est faite de déclarer un médecin traitant pour nos hébergés.

--La saturation des cabinets médicaux réduit l'offre de soin, le délai d'obtention des rendez-vous est de plus en plus long.

--de nombreuses pathologies dites tropicales et parasitaires (Paludisme, Amibiase, Bilharziose, Salmonellose...) ont du mal à être diagnostiquées par les médecins généralistes. .

--les traumatismes subis, la souffrance psychologique, le déracinement sont difficilement pris en compte et/ou traités, alors que la grande majorité de nos hébergés auraient besoin d'un suivi.

En tant que professionnel, il est difficile d'orienter les personnes vers les psychologues et les psychothérapeutes en sachant que les séances sont peu adaptées au public : coût, culture, barrière de la langue ...

Depuis 2017 le constat reste le même, le département de l'Aude abrite sur son territoire un nombre conséquent de dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers, migrants...

La prise en charge de la santé de ce public particulier peut gagner en efficacité si nous inventons une approche ciblée, qui intègre réellement la réalité sanitaire de ce public.

Il nous semble pertinent de sensibiliser et constituer un réseau de médecins généralistes et/ou hospitaliers pour pouvoir organiser un dépistage systématique des affections tropicales.

Pour les souffrances psychologiques et les pathologies psychiatriques, il convient de s'inspirer des consultations du Comède et des prises en charge du Centre Primo Levi

⇒ ACCOMPAGNEMENT

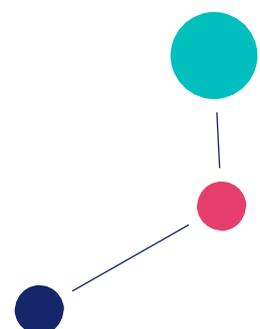
Il nous semble qu'il faudrait qu'un référent institutionnel soit désigné pour garantir aux BPI la co-construction d'un projet cohérent et personnalisé d'intégration sociale-professionnelle.

Faute de quoi nous revivons ce qui nous laisse un sentiment d'insatisfaction malgré un parfum de réussite...

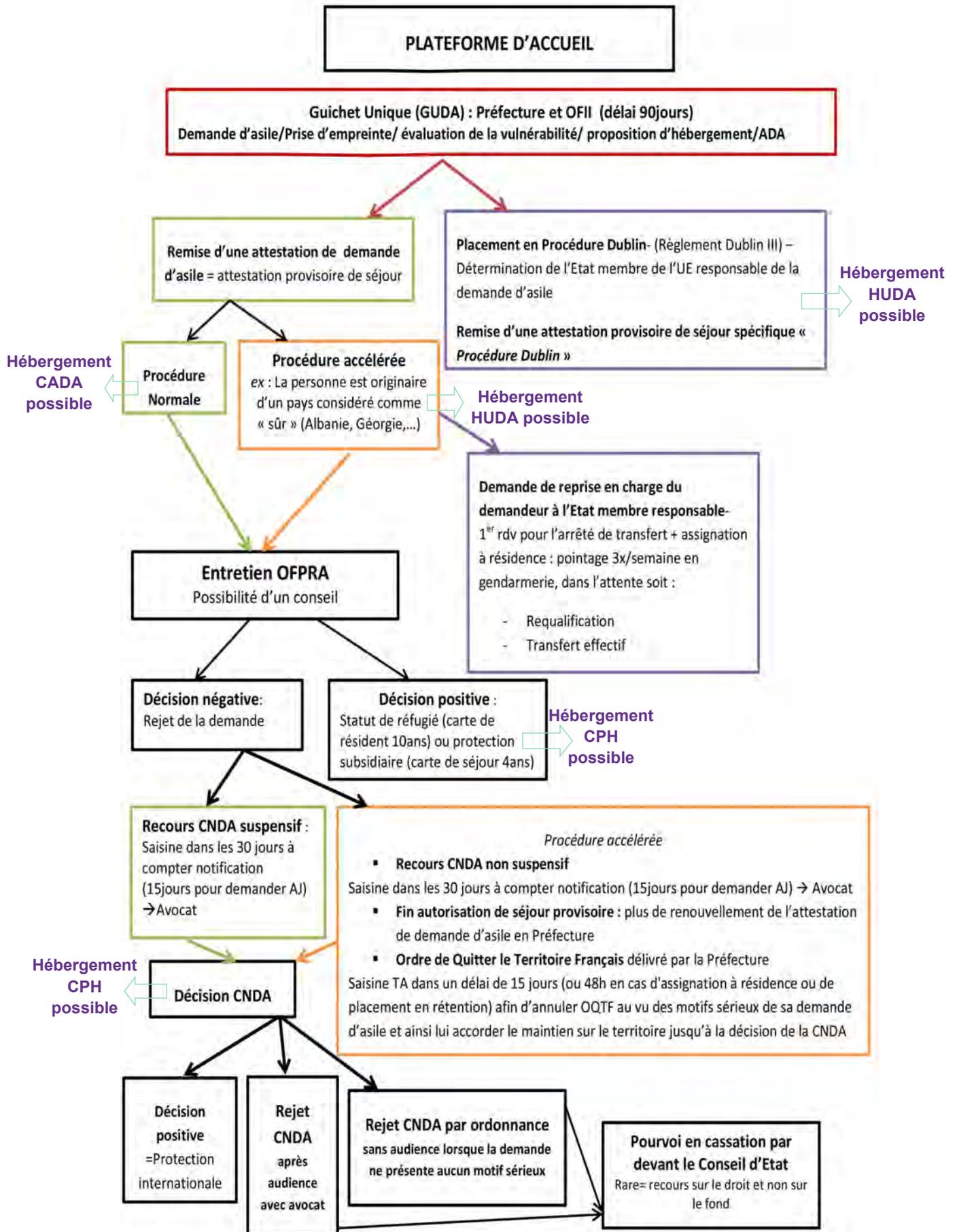
Les BPI (notamment les isolés de -25 ans) ont été inscrits dans divers dispositifs d'insertion ; les prestataires de ces actions tirent un bilan plus que positif, les objectifs du cahier des charges sont atteints, ils soulignent l'engouement, la détermination de ce public.

Les BPI ont obtenu des certificats, des compétences, mais, à la fin de ces temps de formation, ils se voient proposer, via un autre prestataire, d'encore entrer dans un nouveau cycle de formation et stages où là encore, leur savoir être sera loué...

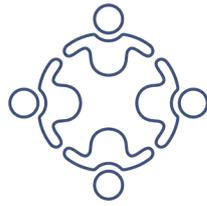
C'est ainsi qu'un jeune saute de dispositif en dispositif, suit un cursus de formation cuisine, puis mécanique, enchaîne sur un diplôme de maçon et repart dans un chantier d'insertion...



« Parcours du combattant pour les demandeurs d'asile »



31
salariés



608
personnes hébergées

237 personnes admises
225 personnes sorties



353 adultes
255 enfants

40 Familles monoparentales

168 Isolés



436

places d'hébergement :

123 places HUDA

160 places CADA

60 places CPH

93 places HUDC

106

logements (d'hébergement en diffus)



Territoire du secteur
asile / réfugiés

Carcassonne, Trèbes,
Alzonne, Castelnaudary,
Quillan, Espéraza,
Narbonne, Lagrasse



Les caractéristiques sociodémographiques des
demandeurs d'asile
(en 2021 en France - source *ofpra*)

65,6 % sont des Hommes
34,4 % sont des Femmes

58% sont célibataires

L'âge moyen : **31,8 ans**

74 % sont Majeurs
26 % sont Mineurs avec les parents

moins de 1% des Mineurs Non Accompagnés font
une demande d'asile



Prix de journée 2021

HUDA : 17 € / place

CADA : 19.50 € / place

CPH : 25 € / place

HUDC : 12.95 € / place

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile - l'HUDA

L'HUDA
EN QUELQUES CHIFFRES



172
personnes hébergées

127 Adultes **45** enfants

64
personnes en familles
108
personnes isolées.

14 femmes
113 hommes
22 filles
23 garçons

Personnes ADMISES 84
Personnes SORTIES 64

Les personnes hébergées en HUDA sont des personnes ressortissantes de pays tiers hors Union européenne, qui souhaitent faire une demande d'asile en France. Les personnes peuvent être en procédure Dublin, normale ou accélérée.

L'HUDA a vocation à héberger des familles ainsi que des personnes isolées (homme/femme).

> Sortie HUDA : 64 personnes
45 personnes isolées
19 personnes en famille soit 4 familles dont :

Responsable : Magali BETEILLE

Prix de journée 17 €

Capacité d'accueil : **123 places** Hébergement en diffus modulable et en cohabitation pour les isolés - 31 appartements

Territoire : Carcassonne (Ozanam), Trèbes (l'Aiguille), Alzonne, Castelnaudary (les Fontanilles), Quillan, Espérasa

L'équipe est composée de :

--1 responsable du pôle asile / réfugié (0.3 ETP)

--1 responsable de l'HUDA (0.5 ETP)

--6 intervenantes sociales (6 ETP)

- 30 personnes déboutées
- 21 personnes BPI
- 4 personnes Dublin, réadmission -
- 2 Abandons
- 7 admissions CADA

Durée de séjour des personnes sorties :

- moins de 6 mois : 21 personnes
- 6 à 12 mois : 4 personnes
- 12 à 24 mois : 28 personnes
- Plus de 24 mois : 11 personnes

Sur les **172 personnes** prises en charge par l'HUDA en 2021 :

-- 36 personnes ont reçu une décision d'une des instances de l'asile (OFPRA ou CNDA).

-- 136 personnes étaient dans l'attente d'une convocation

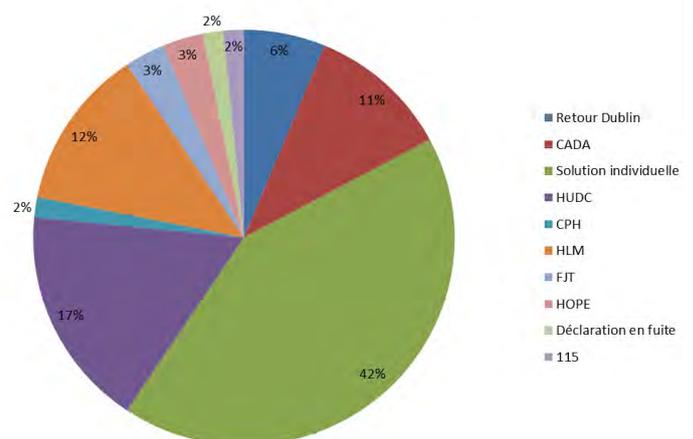
(OFPRA ou CNDA), en attente d'une réponse (OFPRA ou CNDA), en procédure Dublin -- 9 personnes en places indues

25 nationalités différentes :

Georgienne, Russe, Afghane
Erythréenne, Malienne, Guinéenne
Somalienne, Camerounaise
Irakienne, Libyenne, Algérienne
Soudanaise, Gambienne
Burkinabaise, Ivoirienne
Sénégalaise, Pakistanaise
Nigérienne, Turque, Marocaine
Bosnienne, Albanaise
Bangladaise, Moldave
Tchadienne

Parmi les personnes hébergées par l'HUDA en 2021, les afghans ont été les plus nombreux (avec 53 personnes) puis les somaliens (24 personnes).

Les modalités de sorties en 2021



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Le CADA de Carcassonne

LE CADA CARCASSONNE EN QUELQUES CHIFFRES



101
Personnes suivies

57 adultes **44** enfants

14 familles
dont **11** monoparentales

16 isolés uniquement des hommes

38 personnes admises
25 personnes sorties

23 nationalités

Pour l'année 2021 les nationalités les plus représentées sont issues de l'Afghanistan, de la Russie et du Soudan.

La conséquence de cette grande diversité est la multitude de situations géopolitiques sur lesquelles nous devons avoir un minimum de connaissance et pour lesquelles nous devons être en capacité de dialoguer avec la personne. C'est un des intérêts de ce travail, mais c'est aussi une vraie difficulté.

Capacité agréée: **70** personnes

Public hébergé : solliciteurs d'asile de toutes origines en famille ou isolés

Prix de journée : 19.50 €

Mode d'hébergement : diffus (modulable et en cohabitation).

Territoire : Carcassonne (viguier st jacques, la conte, joliot curie):

17 appartements

L'équipe est composée de :

-- 1 responsable du CADA (1 ETP)

-- 4 intervenants sociaux (4 ETP).

Nous avons géré **49 dossiers** de demande d'asile. Il faut souligner que pour la première fois nous avons fait 3 demandes d'asile pour des enfants mineurs. Cette situation répond à une nouvelle législation concernant, notamment, les fillettes soumises à des risques d'excision.

Recueil d'informations : Il passe aujourd'hui principalement par la recherche sur internet.

En 2021, pour ces 49 situations sur 23 pays, nous avons consacré 200-300 heures à ces recherches.

Echanges avec le résident : dans ce domaine, la langue reste la difficulté majeure.

Nous avons réalisé environ 10 % de nos entretiens en Français.

Nous avons au sein de nos équipes (CADA et services « parallèles ») une collègue arabophone et des travailleurs sociaux ayant une maîtrise suffisante de l'anglais pour nous permettent d'avancer sur beaucoup de situation.

Quand la situation des personnes le permet, nous faisons appel à des compatriotes du résident (nous utilisons cette solution avec beaucoup de précautions).

Lorsque la situation le nécessite, nous faisons appel à des interprètes professionnels (Inter Service Migrant, COFRIMI) lors d'entretiens téléphoniques.

Il faut souligner aussi l'importance des relations que nous entretenons avec les avocats des résidents

En 2021 nous avons suivi 20 dossiers pilotés par des avocats (parisiens pour la grande majorité) et avons coopéré avec 16 avocats (certains défendant plusieurs de nos résidents

23 nationalités différentes :

Ghana, Soudan, Syrie, Nigéria, Afghanistan, Russie, Mali, Gabon, Pakistan, Bangladesh Tchad, Ethiopie, Pakistan, Côte d'Ivoire Guinée, Guinée Bissao, Libye, Géorgie, Sénégal, Sri Lanka, Congo, Gambie, République Populaire de Chine.

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile :

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - CADA Narbonne/Lagrasse

LE CADA NARBONNE / LAGRASSE EN QUELQUES CHIFFRES

Capacité d'accueil :

90 personnes.

50 sur le site de Lagrasse

40 sur le site de Narbonne.



121 personnes suivies

37 admises

42 sorties

25 nationalités différentes

Taux d'occupation : 89%

PUBLIC ACCUEILLI :

Demandeurs d'asile et personnes bénéficiant de la protection internationale

Taux d'encadrement : 1 travailleur social pour 13.6 résidents

NOS FINANCEURS :

L'Etat par l'intermédiaire des préfectures de région

Prix de journée : 19, 50€ par personne et par jour

LES LOCAUX :

Sur le site de Lagrasse, les

Directeur : Xavier PERSIANI

Equipe sociale :

3 intervenantes sociales sur le service de Narbonne

1 intervenant social,

3 intervenantes sociales,

1 technicienne de surface sur le site de Lagrasse.

Hébergement diffus et semi collectifs.

résidents sont hébergés dans un ancien couvent géré par la Fédération Audoise des Œuvres Laïques et qui appartient à la Mairie de Lagrasse.

Les résidents, uniquement des familles, sont installés dans treize appartements. Deux sont situés au rez-de-chaussée, les autres sont répartis sur deux étages. Ces logements, bien équipés, donnent aux familles une réelle autonomie. Nous mettons à leur disposition trois studios, six T2 et quatre T3. Une famille est logée par appartement, pas de cohabitation. Les bureaux administratifs du site sont situés dans le bâtiment.

Sur le site de Narbonne, les résidents sont hébergés dans 9 logements HLM loués par la FAOL

à deux bailleurs sociaux : Domitia Habitat et Alogéa. Ces appartements sont disséminés à travers la ville et peuvent être destinés à de la cohabitation. Les appartements sont équipés en meubles et électroménager. Le public est composé d'hommes et de femmes isolé(e)s ainsi

que de familles. 4 appartements sont utilisés en cohabitation (dont 2 appartements accueillant chacun 4 hommes isolés et un appartement accueillant 2 hommes isolés) et 5 appartements accueillants chacun une famille.

Les bureaux administratifs du site sont situés au 14, Bd Gambetta.

Cette année, 25 pays représentés sur 4 continents :

48 % Afrique

29 % Asie

19 % Europe de l'Est

4 % Amérique

PROCÉDURE DEMANDE D'ASILE

8 personnes ont obtenu le statut de réfugié à l'OFPPA

6 personnes ont obtenu le statut de réfugié à la CNDA



2 personnes ont obtenu la protection subsidiaire à l'OFPPRA
3 personnes ont obtenu la protection subsidiaire à la CNDA
10 personnes ont été déboutées du droit d'asile
3 décisions de rejet par ordonnance
2 abandons de procédure
Pas d'aide au retour volontaire (ARV) ni d'aide au retour et à la réinsertion (ARR)

En parallèle de la demande d'asile, d'autres demandes de titres de séjour ont été déposées en préfecture :

7 dossiers « parents d'enfant réfugié »
3 dossiers « parents d'enfants français »

SOLUTIONS DE SORTIE POUR LES BPI

Vers CPH : 11 personnes
Vers logement social autonome : 9 personnes
Vers pension de famille : 1 personne

SCOLARISATION :

35 enfants scolarisés :
Maternelle : 2 enfants
Ecole primaire : 23 enfants
Collège : 10 enfants

Le CADA relève du code de l'action sociale et des familles (CASF) et est soumis aux dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, dont l'objectif principal est de reconnaître des droits aux usagers.

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, nous avons veillé à assurer une prise en charge de qualité de nos résidents dans le respect des règles et des contraintes.

Le lien avec le Secrétaire Général, la coordinatrice de pôle et le service Ressources Humaines de la FAOL a été maintenu de manière régulière.

Principales actions menées cette année :

- Elaboration d'un PPA (projet personnalisé d'accompagnement) mis en forme par la stagiaire CAFERUIS
- Finalisation des fiches de poste
- Livrets d'accueil résidents finalisés
- Convention signée avec la PASS de Narbonne dans le cadre du parcours de soins de la personne accueillie
- Le service de Narbonne a répondu à un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la spécialisation de places d'hébergement pour demandeurs d'asile LGBTI+ (places labellisées à partir du 1er janvier 2022), nous sommes candidats pour accueillir 4

usagers.

► Adaptation à la modularité des places demandée par l'ETAT : participation au désengorgement de la région Ile de France qui ne peut plus répondre en termes d'hébergement à l'afflux de personnes isolées. Le site de Narbonne se transforme progressivement en structure d'hébergement exclusivement réservé aux demandeurs d'asile isolés

► Mise en place de la participation financière des usagers à l'hébergement conformément à l'arrêté du 9 février 2022. Les demandeurs d'asile paient une caution à leur arrivée au CADA

Les perspectives pour l'année 2022

- Harmoniser les pratiques professionnelles entre les deux services : programmer des réunions interservices une fois par trimestre
- Se former sur des thèmes spécifiques et essentiels à notre travail (santé mentale, prostitution, violences, géopolitique, public LGBTI+...)
- Mettre l'utilisateur au centre du dispositif en favorisant son autonomie et l'application de ses droits
- Répondre aux appels à projet concernant l'extension de places CADA



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif de protection internationale : Le Centre provisoire d'hébergement - le CPH de Carcassonne

LE CPH EN QUELQUES CHIFFRES

60
places agréées



92
personnes hébergées

52
adultes

40
enfants

- 14 Familles .
- 4 Familles monoparentales .
- 28 Isolés dont 4 femmes

36 Personnes SORTIES

12 nationalités

16 logements

L'EQUIPE DU CPH

- 7 salariés :
- 0.3 ETP Coordinatrice
 - 1 ETP Directrice adjointe
 - 1 ETP CESF Santé
 - 2 ETP ES-TS CAF/Logement
 - 2 CESF-ES Insertion Pro

Responsable : Magali BETEILLE

Le séjour en CPH a pour objectif l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, dans leur diverses démarches de régularisations administratives, vers une autonomie, afin qu'ils accèdent à un logement de droit commun et à un emploi durable ou/et à une formation.

COUP DE POUCE du Secrétaire Général de la Préfecture pour l'insertion professionnelle de nos hébergés, fin 2021 le CPH a été intégré à l'**Accord Cadre départemental concernant l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants** dans l'Aude

En obtenant une Protection Internationale, les résidents du CPH acquièrent l'autorisation de s'établir en France et accèdent à tous les droits communs (sauf le droit de vote). Le temps de la prise en charge est essentiellement consacré à la préparation de la sortie de notre structure vers une solution convenable en termes d'autonomie et d'insertion.

Cela passe principalement par l'entrée dans un logement, pour ce faire, nous avons noué un partenariat solide avec les bailleurs sociaux de Carcassonne (Alogéa et Habitat Audois).

L'entrée dans un emploi est souvent plus difficile et donc différée. L'étape d'une formation, de stages est souvent un biais pour trouver du travail.

Une forte volonté d'intégration ne suffit pas, il faut composer avec la barrière de la langue, des codes culturels autres, une « déclassification » sociale, les séquelles et traumatismes des persécutions subies (mauvais traitements, tortures...), l'absence de réseau relationnel...

En fonction de l'avancée de leur projet professionnel, de leur capacité à gérer un budget et un logement, nous avons créé pour eux « un contrat Tremplin », une ligne budgétaire est dédiée à ce dispositif pensé et géré en interne. Ce contrat Tremplin lie l'intéressé, le CPH et la Résidence Habitat Jeune de Carcassonne.

Cela consiste à garder le jeune isolé sur les effectifs du CPH, à l'installer dans un logement RHJ avec un résiduel de loyer à payer (une partie de ce résiduel peut être supportée par le CPH) avec un accompagnement par l'équipe du CPH, tout en bénéficiant des avantages d'être dans une structure adaptée à un public jeune : participation à la vie collective, aux ateliers, aux loisirs, création de lien social, de réseaux, rompre l'isolement...

Ce contrat de 3 mois, établi en parallèle de la prise en charge CPH, est renouvelé en fonction du respect des conditions du contrat. Il permet une temporalité, utile, nécessaire, incontournable pour ces très jeunes adultes, un parcours sécurisé, un droit à l'erreur, préparant progressivement une sortie effectivement autonome.

BPI de moins de 25 ans

INSERTION PROFESSIONNELLE

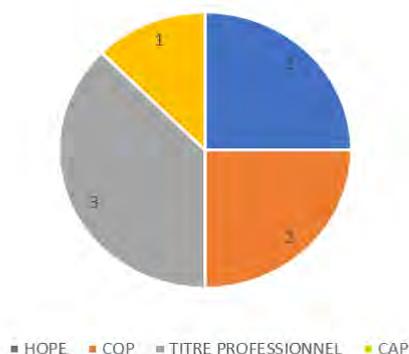
FORMATIONS PRE-QUALIFIANTES :

--**Projet PRO** : permettre aux publics éloignés de l'emploi de définir un projet professionnel, d'acquérir les savoirs de base et de consolider une orientation professionnelle, de s'inscrire dans une dynamique de qualification et d'insertion professionnelle (**2 hébergés concernés**)

--**ER2C FAOL** : propose une formation de 6 mois renouvelable réservée aux 18/30 ans permettant de se remettre à niveau scolaire et définir un projet professionnel (**4 hébergés concernés**)

FORMATIONS QUALIFIANTES (8 hébergés concernés)

FORMATIONS QUALIFIANTES



--Projet HOPE proposé par l'ETAT / L'OFII / AFPA

Ce dispositif s'adresse uniquement aux personnes BPI. Il comprend une période de 400h (apprentissage de la langue Française, découverte du métier, consolidation du projet) et une période en Contrat de Professionnalisation de 450H en vue d'obtenir une qualification. En fin de parcours, le contrat de professionnalisation bascule en contrat classique et l'AFPA accompagne les personnes dans la recherche d'un logement.

L'entrée dans ce dispositif met fin à la prise en charge au CPH. Nous n'avons aucune information sur les déroulés et suites de ce parcours.

Les centres AFPA de Toulouse, Nîmes et d'Albi ont proposé des formations qualifiantes (CQP Maçonnerie). (**2 hébergés concernés**)

--**CQP Certificat de Qualification Professionnelle** est une reconnaissance des compétences professionnelles et des savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle. En 2021, **2 personnes** ont effectué ces formations :

CQP Maçonnerie voirie HOPE AFPA Albi (1 personne)
CQP coffreur / bancheur HOPE AFPA Toulouse (1 personne)

--**Titres Professionnels** sont délivrés par le ministère de l'Emploi. Ils permettent à son titulaire de justifier le suivi d'une formation lui ayant permis d'acquérir certaines compétences et qualifications spécifiques (**3 hébergés concernés**) : *Technicien du bâtiment communiquant et connecté—Électricien--Tractoriste et machine agricole*

--**CFA** : CAP cuisine (**1 hébergé concerné**)

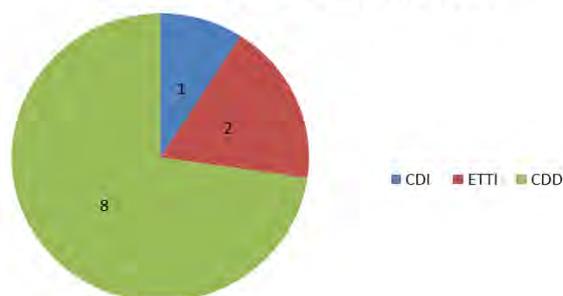
PLATEFORME INCLUSION

Depuis le 14 septembre 2020, cette plateforme numérique permet d'accélérer la mise en relation des candidats à l'emploi auprès des employeurs solidaires et des accompagnants prescripteurs (prescripteurs habilités et orienteurs). Le CPH est ainsi prescripteur et peut valider l'éligibilité des candidats. Les créations de profils sur la plateforme inclusion se fait en ligne directement. Le site est simple d'utilisation. Or, les réponses des partenaires sont très longues et peuvent aboutir sur un refus de dossier.

en 2021, **6 personnes** ont ainsi pu postuler via cette plateforme, mais **5 personnes** sont encore aujourd'hui en attente d'une réponse et **1 personne** a été accepté et a signé un CDD.

EMPLOIS

Nombre de personnes ayant signé un contrat de travail en 2021



CREPA Centre de Ressources et de Positionnement de l'Aude (FAOL)

Centre ressources départemental pour la lutte contre l'illettrisme et l'accès à la langue française pour l'intégration, il a vocation à être un **espace d'animation** qui met à disposition d'un public de professionnels ou de bénévoles des actions de formation, d'information, d'appui technique en matière d'acquisition des compétences de base.

4 personnes ont été orientés vers ce service pour un diagnostic linguistique, à l'issue duquel des propositions linguistiques et orientations vers des dispositifs et outils linguistiques sont proposées.

Chaque année nous constatons, quelques obstacles dans la réalisation de certains projets ou pour l'exercice d'une activité salariée pour entrer dans les dispositifs d'insertion :

- difficultés liées à la barrière de la langue niveau A1 pas atteint
- professions exercées au pays ne correspondent pas aux exigences européennes (normes, techniques, formations...)
- difficultés liées à la reconnaissance des diplômes, et de leurs expériences non justifiables
- refus des agences d'intérim de donner du travail à des personnes qui n'ont pas une première expérience en France
- manque de place en crèche ou après d'assistante maternelle pour faciliter l'accès à l'emploi et aux cours de français

CAF / LOGEMENT

CAF : des difficultés administratives rencontrées :

Les délais de mutation de dossier auprès de la Caf sont relativement variables d'un département à l'autre, un transfert de dossier qui tarde à être fait, bloque le versement des prestations.

Aujourd'hui, nous faisons toujours face à des problèmes de transmission de documents auprès de la CAF de l'Aude, il arrive fréquemment de devoir transmettre à plusieurs reprises des pièces administratives par des canaux de diffusion variables, faisant ainsi des doublons (mail, voie postale, espace personnel en ligne). Ces multiples demandes ralentissent considérablement le traitement des dossiers et le versement des prestations.

Aussi, la CAF a réformé durant l'année 2021, l'accès à l'espace personnel en ligne via le n° de Sécurité Sociale. Malheureusement, beaucoup de nos hébergés en possession d'un numéro provisoire de Sécurité Sociale n'ont pas eu d'accès à leur espace personnel en ligne durant quelques semaines.

De fait, les intervenants du CPH ont accompagné les hébergés afin de rétablir leur accès au compte personnel via internet ou l'application mobile. Pour cela, la CAF a fait parvenir les numéros de Sécurité Sociale définitifs de nos hébergés.

Toutefois, les démarches administratives nécessaires au maintien du versement des prestations (demande d'informations à compléter, déclaration trimestrielle de ressources...) ont été retardées, engendrant un retard dans le versement des prestations.

Nous sommes amenés à accompagner les personnes à réaliser des démarches en ligne pour permettre le maintien et l'ouverture des droits (Demande de prime d'activité, mis à jour des informations, déclaration trimestrielles, transmission des documents)

LOGEMENT

Le temps de la prise en charge au CPH est consacré à l'accompagnement des familles et les personnes isolées dans leurs démarches liées à la recherche et d'un logement autonome.

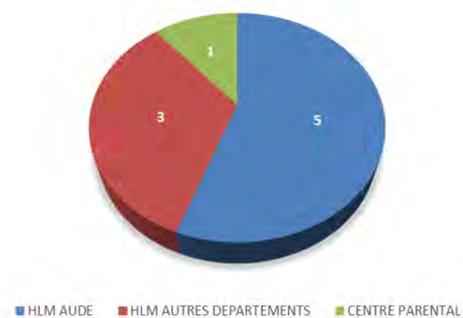
L'entrée dans un premier logement autonome peut être soumise à une certaine forme d'angoisse, s'ajoutant à la barrière de la langue et la difficulté de compréhension d'un système français complexe.

Afin que ces informations soient comprises, nous abordons les différents thèmes liés au logement à travers du jeu « KIJOULOU ». Ce jeu, créé par Emmaüs Solidarité et le Groupe Logement Français, a pour objectif d'intégrer les différents termes liés au logement. Ainsi, ce jeu permet de répondre à des questions sur l'habitat, de se préparer à affronter des imprévus et d'apprendre à gérer un budget en payant les charges et en équilibrant ses dépenses.

Aussi, les intervenants sociaux peuvent avoir recours à d'autres formes ludiques notamment par des vidéos

YouTube proposées par la Caf de l'Aude ou encore avec un tableur Excell pouvant retracer le budget prévisionnel pour l'entrée et le maintien dans le logement, permettant ainsi à la famille ou à la personne isolée de pouvoir se projeter dans les 6 à 12 mois à venir. Malgré le travail effectué par les intervenants sociaux, des mesures spécifiques d'accompagnement sont parfois nécessaires comme l'AVDL pour étayer, baliser l'après CPH.

Nombres de demandes déposées pour les familles en 2021



Nombres de demandes logements déposées pour les isolés en 2021



L'équipe du CPH met tout en œuvre afin d'orienter les hébergés vers des dispositifs de logements adaptés en fonction des besoins et des problématiques repérées. Ainsi, un travail de collaboration est effectué avec le SIAO et la DDETSPP, Madame Guiraud pour permettre une meilleure orientation de nos personnes hébergées.

En 2021, le CPH a travaillé sur le développement du travail en partenariat avec les bailleurs sociaux concernant la possibilité d'élargir le secteur des attributions sur le territoire audois.

Néanmoins, il reste difficile de trouver des dispositifs adaptés à des personnes qui sont peu autonomes aussi bien dans la gestion administrative que dans les démarches liées à l'entrée et au maintien dans le logement.

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif de mise à l'abri :

Hébergement d'urgence de droit commun - l'HUDC

L'HUDC EN QUELQUES CHIFFRES



122
personnes suivies

54 adultes
68 enfants

Personnes ADMISES **37**

Personnes SORTIES **41**

Capacité d'accueil :
93 places
(familles uniquement)

12 nationalités
(1 à déterminer)

12 nationalités :

Azerbaïdjan, Arménie, Afghanistan, Russie, Algérie, Albanie, France, Maroc, Espagne, Géorgie, République Tchèque, Maurice.

L'équipe est composée de 7 salariés :

2 ETP Travailleur social
0.70 ETP Travailleur social
0.4 ETP Adjointe de direction
0.33 ETP Coordinatrice du Pôle Asile/ Réfugiés

Nous intervenons sur un accompagnement global et personnalisé visant le rétablissement/stabilisation/maintien renouvellement des droits de base.

Les personnes hébergées en HUDC sont en situation de précarité. Pour la plupart, sans revenus.

Responsable : Magali BETEILLE

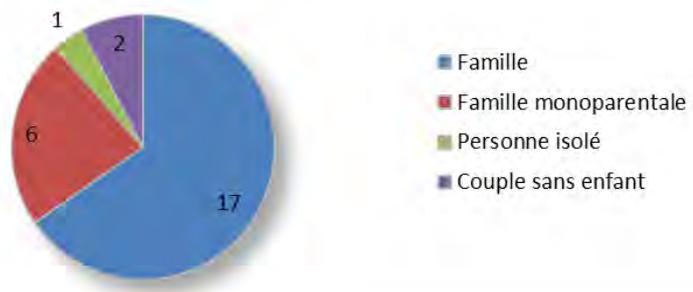
L'HUDC est une solution de proximité, répondant de façon inconditionnelle, à un besoin urgent de mise à l'abri de familles SDF orientées par le SIAIO 11

Hébergement en diffus dans 21 appartements du territoire :

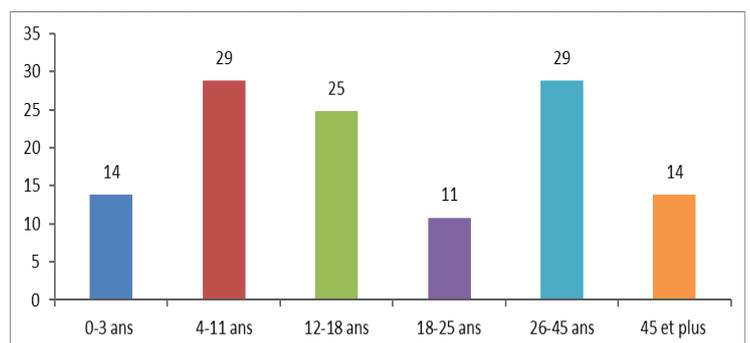
Territoire : Carcassonne (Ozanam, la Conte, Joliot Curie, Fleming, Viguier, St Jacques), Trèbes (l'Aiguille)

Prix de journée 12.95 €

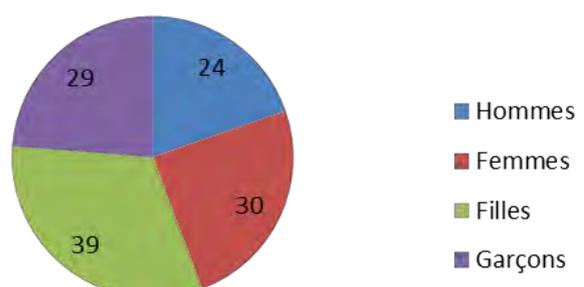
Les différentes compositions familiales :



La répartition en fonction de l'âge :



La répartition par genre :



En 2021, 83 personnes soit 17 familles ainsi qu'un isolé hébergés par l'HUDC FAOL étaient sans revenus

Nous dirigeons et accompagnons les personnes dans le besoin vers les associations caritatives ou de solidarités présentes sur Carcassonne.

La FAOL, via la RHJ du Viguier gère un dépôt de la Banque Alimentaire régulièrement approvisionné par les livraisons de la Banque Alimentaire France** de Carcassonne. Les personnes hébergées à l'HUDC ont accès à cette aide alimentaire tous les 15 jours pour effectuer un complément de denrées.

Le Conseil Départemental peut aider financièrement les personnes sans revenus. Les usagers de l'HUDC demandent régulièrement un rendez-vous auprès d'une assistante sociale de secteur pour l'attribution d'une aide alimentaire sous forme de bons d'achats, d'espèce ou CAP (chèque d'Accompagnement Personnalisé). Nous pouvons les accompagner pour la première rencontre avec l'assistante sociale afin de présenter la situation de la famille.

En 2021 :

- **6 demandes de Logement Social (DLS) ont été déposées.**
- **25 personnes ont eu accès à un logement autonome dont 1 dans le secteur privé.**
- **3 Contingents préfectoral (CP) déposés** dont un dans les Pyrénées Orientales : le Préfet dispose d'un droit de réservation de 30% de logements construits avec une aide de l'État. Il s'agit d'une commission gérée par le SIAO. Lorsque nous effectuons une DLS, une inscription en CP est réalisée systématiquement. Cette commission permet le traitement des demandes de façon prioritaire (hébergés en hébergement d'urgence).

L'insertion professionnelle :

Nous constatons plusieurs freins autour de l'emploi ou de la formation :

- difficulté de communication, de compréhension du français (parlé, lu, écrit), barrière de la langue,
- peu, voire aucune expérience dans le domaine de l'emploi en France, pas de réseau relationnel,
- non reconnaissance de certains diplômes étrangers (cursus scolaire différent),
- problèmes de santé.

Au cours de l'année 2021,

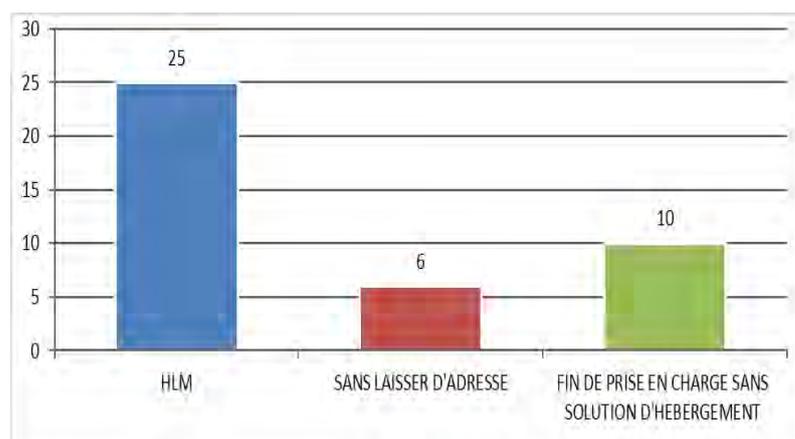
- **7 personnes** ont été embauchées, **ont eu un emploi** :
- 5 CDD (restauration, viticulture, soin à la personne, BTP, chantier d'insertion auprès de la régie des quartiers de Carcassonne),
- 2 CDI (BTP, Agriculture),
- **1 jeune âgés de 20 ans a** été positionnés sur un contrat de « **garantie jeune** » auprès de la **Mission Locale** (MLOA) de Carcassonne.
- **1 personne** a suivi une formation « **graf'it** » par le biais de FACE AUDE.

Sur 122 personnes hébergées en **2021, 41 personnes ont quitté l'HUDC.**

Nous remarquons que la majorité des sorties se sont faites grâce à l'obtention d'un logement autonome.

La sortie de l'HUDC peut aussi se faire par une orientation vers un dispositif dédié aux réfugiés et/ ou demandeurs d'asile (HUDA/CADA/CPH) ou encore vers un dispositif spécifique ou d'insertion (Centre parental, CHRS, ...).

Motifs de sorties de l'HUDC



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Service d'accompagnement de mineurs isolés - le SAMIE L'accueil des mineurs non accompagnés



L'année 2021 reste dans la continuité d'évolution du service, à savoir un accueil de plus en plus important de jeunes de moins de 16 ans, avec 60% de moins de 16 ans et 10% de moins de 15 ans, elle a été aussi pour nous riche en mouvement avec la sortie de 14 jeunes de plus de 18 ans, soit 30% des accueillis.

Ce nouveau visage du service qui se profile déjà en 2021 par le rajeunissement de l'âge d'entrée en France, vient apporter de nouvelles réflexions sur l'accompagnement. que ce soit des jeunes mandatés par leur famille, errant dans leur pays, exploités ou fugeurs, ils arrivent tous avec des traumas important qui nécessitent des prises en charges psychologiques.

Mais au-delà de leur qualité « d'étrangers » en France avec ce que cela comporte comme difficultés, ce sont aussi des adolescents qui doivent pouvoir trouver une place dans le système scolaire et professionnel français et acquérir les codes sociaux rapidement pour s'intégrer

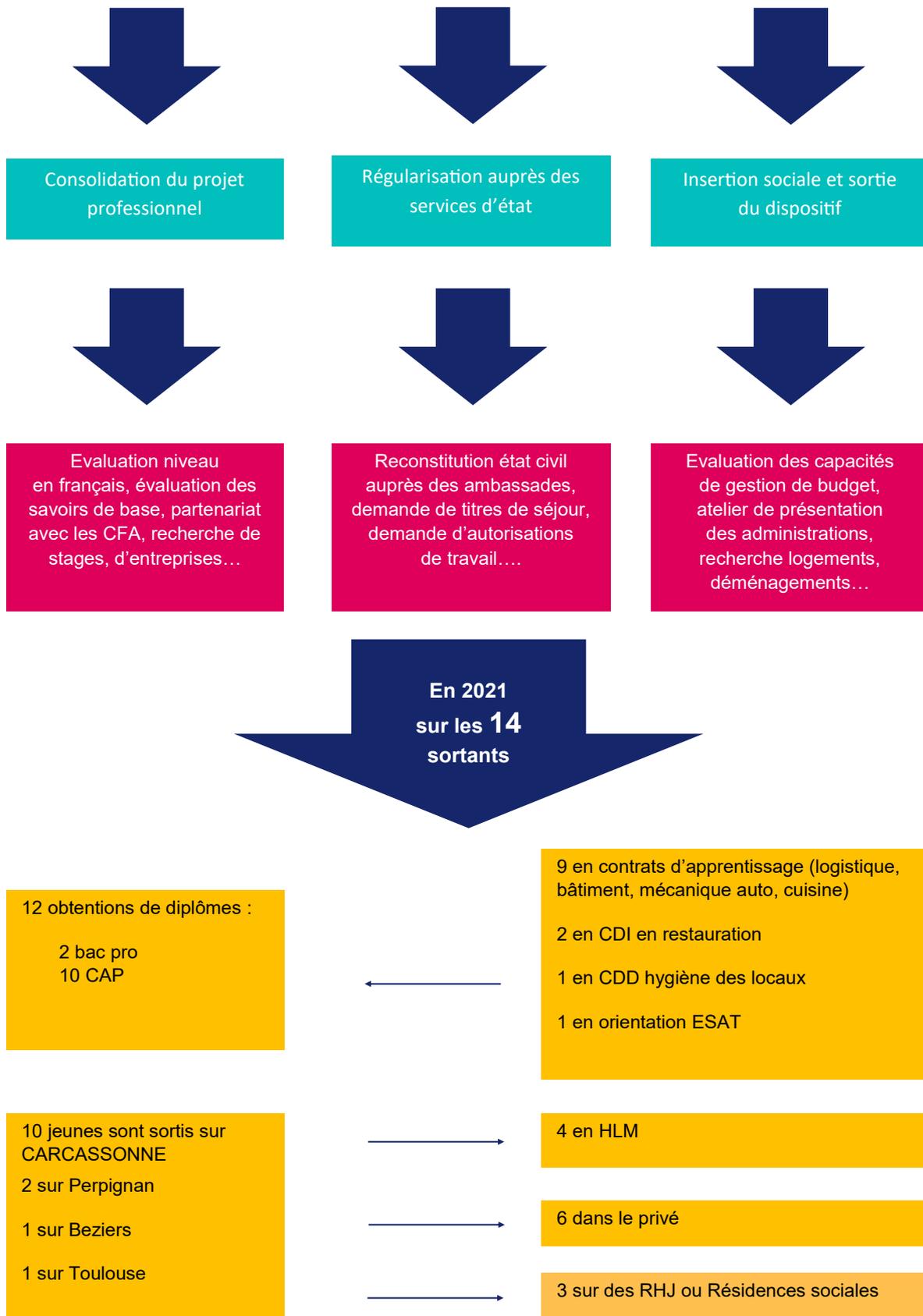
durablement dans leur pays d'accueil.

Pour cela l'équipe du SAMIE se spécialise dans le courant de l'année pour proposer un étayage plus important à leur arrivée, par l'encadrement de deux moniteur-éducateur, d'une référente santé, d'une psychologue vacataire prédisposée aux entretiens d'accueil et un service civique qui coordonne des projets autour de la culture, du sport et de l'insertion sociale.

En point de mire de nos objectifs éducatifs : relancer la dynamique collective par « l'insertion et l'intégration durable » des jeunes dans notre société, par les échanges culturels au travers d'atelier menés en partenariat avec : le service fédératif de la Ligue, le service UFOLEP, l'association TRIO Congo, l'IFSI (Ecole d'infirmier de Carcassonne), le service VPT....

Un grand merci à Cécile, notre service civique, qui s'est fortement investie et engagée auprès de nos usagers.

Enfin 2021, a été aussi marquée par la sortie du dispositif de 14 majeurs, qui mobilisent l'ensemble du personnel dans la recherche de solutions pérennes pour les jeunes, prenant en compte leurs spécificités, leurs compétences et leurs difficultés personnelles.



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Les Résidences Habitat Jeunes - FJT Carcassonne / Castelnaudary / Limoux

Les Résidences Habitat Jeunes de la FAOL facilitent la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective. Une gamme de logements très large (de 18m² à 55m²) permet de couvrir les besoins des jeunes en situation de transitions.

Vivre en Résidence Habitat Jeunes, c'est avoir un chez soi pour se poser et mieux poursuivre son chemin ; c'est aussi expérimenter la mixité et le

Nos prestations

Une offre de 216 places

Castelnaudary : 60 places,
Carcassonne : 97 places,
Limoux : 59 places

- Jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité sociale, géographique ou économique.
- Sur chaque site : 1 à 4 places d'accueil d'urgence, également 6 à 15 places conventionnées ASE avec le Conseil Départemental de l'Aude.

Services RESTAURATION :

À Carcassonne (120 couverts) et à Castelnaudary (50 couverts), les restaurants associatifs continuent de souffrir de la crise sanitaire. La fréquentation ne connaît toujours pas un retour à la normale mais la qualité reste au rdv. Ces prestations sont encore déficitaires, tout comme en 2020, mais restent indispensables. Une bulle d'air sociale pour les adhérents présents.

Accompagnement et insertion professionnelle:

Le réseau Habitat Jeune propose un accompagnement global qui prend en compte: leurs démarches administratives, leurs recherches de logement autonome, leurs recherches d'emploi, leur accès aux soins et à la citoyenneté.

En plus du travail réalisé en interne, les équipes Habitat Jeunes s'appuient sur un réseau partenarial riche. L'année 2021 est toujours marquée par la crise sanitaire, mais de nouvelles méthodes de travail

sont apparues pour permettre aux professionnels concernés de conserver un lien avec les jeunes. Pour l'équipe socio-éducative HAJ, il s'agit de mettre en place une dynamique pour maintenir la motivation des jeunes et éviter la solitude.

Mobilité :

Pour accéder à l'emploi, mieux vaut être mobile. HAJ Castelnaudary est associée à La Roue qui Tourne pour proposer des locations de scooters et de vélos et HAJ Limoux fait de même en partenariat avec Wimoov. Habitat Jeunes Carcassonne propose des services de location de deux roues en interne : scooter électriques et vélos sont des moyens économes et pratiques pour circuler.

Les trois structures accompagnent également les jeunes dans leurs démarches liées au passage du permis de conduire (demande d'aides, inscription, etc).

Les équipes Habitat jeunes pluridisciplinaires

En 2021 ce sont **30 personnes au service des jeunes** : 17 sur Carcassonne 7 sur Castelnaudary et 6 sur Limoux

Des équipes composées d'agents d'accueil, veilleurs de nuits, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes sociales,

CHIFFRES-CLÉS



216 places

dont **6 places** pour de l'urgence,
dont **40 places** en diffus
Sur les trois villes



630

demandes en 2021

439

jeunes accueillis



39%

61%

de femmes d'hommes

Les hommes sont plus représentés en 2021, comme les autres années. L'explication est liée au public de jeunes étrangers qui sont tous des hommes.



73 %

sont originaires du Département de l'Aude

15%

arrivent d'autres départements de la Région Occitanie

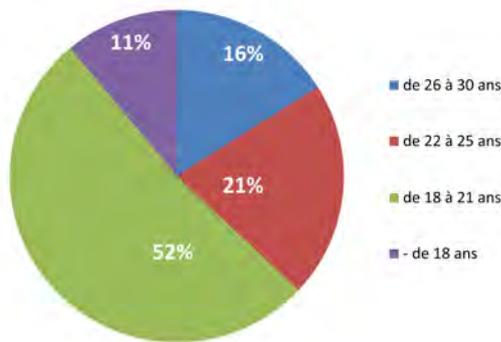
7%

proviennent d'autres régions de France (82 communes)

5 %

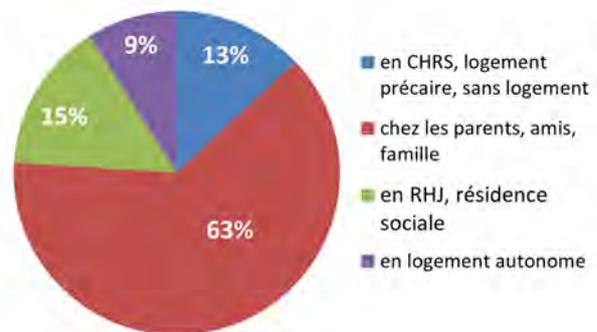
arrivent de pays étrangers

L'âge de nos résidents



Comparativement aux années passées, les 26-30 ans sont un peu plus nombreux. Ce qui démontre que leur insertion socio-professionnelle est plus tardive, d'autant plus en période de crise sanitaire.

Chez qui vivaient-ils auparavant ?



conseillères en économie sociale et familiale, cuisiniers, agents polyvalents d'entretien et de restauration, gestionnaires locatifs, animateurs et directeurs.

Habitat Jeunes, bien plus qu'un logement ...

Les logements sont meublés et équipés avec des prestations associées : restaurant associatif, Wifi, laverie, salle de musculation, cuisine pédagogique, bar collectif, babyfoot, billard, TV, bibliothèque...

Accès aux droits et à la santé

Démarches administratives (CAF, CMU, déclaration d'impôts), accompagnement aux premiers rdv et mises en relation avec les partenaires.

Accès au logement

Préparation des dossiers pour les bailleurs sociaux, aide à la recherche de logement auprès de bailleurs privés, préparation du budget et aide au maintien dans le futur logement.

Accès aux loisirs

Proposition d'activités culturelles, sportives, musicales et gastronomiques.

Aide à l'épanouissement

Accompagnement individuel adapté à la situation de chacun.

Accès à l'emploi

Suivi des recherches, ateliers thématiques et mise en relation avec les différents partenaires.

Accès au « mieux-être »

actions collectives et éducatives pour favoriser et développer le vivre ensemble.

Point « COVID »

Une situation sanitaire parfaitement maîtrisée puisque si quelques jeunes ont encore été malades en 2021, le virus ne s'est absolument pas propagé. Les équipes socio-éducatives ont suivi au mieux le calendrier des différentes règles à appliquer. Les temps collectifs ont donc été maintenus mais adaptés: réservation obligatoire, limitation des temps de repas, priorité aux activités de plein air, etc. La solitude engendrée par ces nouvelles façons de vivre ont fragilisé les jeunes, mais la casse a été limitée grâce à la volonté de l'équipe de maintenir le lien. Les échanges individuels se sont multipliés pour qu'aucun résident ne se sente abandonné.

La principale difficulté, constatée sur cette période, concerne la recherche d'emploi. Les engagements des employeurs comme des candidats restaient

timides dans les secteurs habituellement porteurs comme le tourisme.

Une demande croissante sur les différents territoires

En 2021, la demande de logement est toujours aussi forte, on note même une augmentation. Les différents projets de développement sur les territoires sont donc toujours d'actualité:

- Habitat Jeunes Carcassonne a reçu une autorisation d'ouverture de 60 places complémentaires suite à l'appel à projets de l'Etat. La construction d'une nouvelle résidence de 83 logements est lancée. Ouverture fin 2023.
- La RHJ Castelnaudary réfléchit à développer la gamme de logements en diffus.
- La RHJ Limoux continue son développement en diffus puisque 4 logements sont à présent disponibles.

La gestion des demandes va vers plus de centralisation pour une meilleure orientation des jeunes.

70% de nos résidents sont de jeunes actifs ou demandeurs d'emploi, 20% sont étudiants et 10% n'ont aucun projet à leur arrivée.

31 % gagnent moins de 500 €/mois et 29% gagnent plus de 836€
Les 2/3 du public sont dans une situation fragile à tendance précaire. Par contre ceux qui sont engagés durablement dans l'emploi sont plus nombreux cette année.

La durée moyenne de séjour reste la même, 9 mois, mais l'on voit de plus en plus de très court séjours et de très long séjours.

Zoom sur la vie des résidences ...

Carcassonne



Priorité à la planète

Dans le cadre du projet 100% Gagnant de la CAF, les jeunes ont proposé d'apprendre à coudre pour recycler les vieux vêtements et les utiliser pour créer des lingettes réutilisables, des cabas à déchets, des pochettes à écouteurs, des trousse, etc. Une professionnelle est venue former les plus motivés qui se sont engagés à essaimer leurs savoir-faires auprès d'autres résidents consciencieux!



Semaine du goût

Mieux manger pour se faire du bien et faire du bien à son environnement. Cuisiner du bon avec un minimum de déchets, voilà les défis de la semaine du goût proposée cette année. Les résidents ont eu plaisir à utiliser la cuisine professionnelle!



Jouer pour se retrouver!

Des soirées jeux de plateau ont été lancées, entre deux confinements, pour permettre aux résidents de se rencontrer! Un vrai succès!

Limoux

Un projet 100% Gagnant vert et ambitieux.

Les jeunes ont obtenu un financement de la CAF de l'Aude pour leur projet « J'aime ma planète donc je la préserve ». Dans le cadre de ce projet, ils ont pu participer à des ateliers pour apprendre à faire eux-mêmes des décorations de fin d'année 100% récup, de réaliser des tawashis en chaussette, de faire leur propre baume à lèvres.



Ils se sont également engagés à deux sorties de ramassage de déchets, sur les berges de l'Aude et à la plage de Gruissan.

Ils ont également réfléchi à ce que pourrait être les dix commandements du tri et ont réalisé un document papier pour leur donner forme. Ce document a été distribué à l'ensemble des résidents.



On peut y trouver:

- ⇒ utilise du verre pour préserver la terre
- ⇒ Le plastique, c'est pas fantastique, si tu peux tu l'évites
- ⇒ Au puit tu ne pouvais pas gaspiller, au robinet tu ne te laisseras pas aller
- ⇒ N'en perd pas une miette, fini ton assiette
- ⇒ Une fois utilisé, ça ne veut pas dire que tu dois jeter
- ⇒ Dans la poubelle tu jetteras tes mégots et tu diras de faire pareil à tes potos.

Castelnaudary

Atelier de préparation à l'autonomie

ces ateliers permettent de travailler avec les jeunes autour de supports ludiques et pédagogique (jeux de plateau, escape game...) des thématiques telles que le logement, la gestion du budget, la recherche d'emploi ou encore la Santé.



Projet ARS 2021:

Dans le cadre de l'appel à projets de l'ARS, la résidence Habitat Jeunes de Castelnaudary a proposé de mettre en place des ateliers de self-défense pour les femmes. Ainsi ce sont dix résidentes, des trois structures Habitat Jeunes, qui ont pu bénéficier du savoir faire et être d'une professionnelle diplômée. Ces séances ont été l'occasion pour ces jeunes femmes d'apprendre sur elles-mêmes, de mieux connaître leur force, d'apprendre à la maîtriser et à l'utiliser.



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Résidence Habitat Jeunes à Carcassonne

La 5^{ème} résidence sera livrée mi-2023

La FAOL souhaite s'adapter toujours mieux aux besoins des territoires, de la jeunesse et se réinterroge sur les formes d'habitat traditionnellement proposées afin de moderniser son offre. Cette adaptation est nécessaire pour répondre au parcours résidentiel des jeunes qui sont de plus en plus complexes.

L'analyse croisée de l'offre et de la demande fait apparaître la pertinence de considérer le redéploiement d'une offre de type résidence Habitat Jeunes.

Répondre aux besoins, être réactif, proposer une formule d'accueil adaptée (délais de préavis courts, paiement à terme échoué, logements aux loyers en adéquation avec les possibilités du public...), autant d'atouts qui vont simplifier et optimiser l'accueil des jeunes.

Au-delà de la fonction de « logeur », les Résidences Sociales Habitat Jeunes s'attachent à faire évoluer ou à stabiliser les situations des jeunes tout le temps de leur passage.

La mission socio-éducative des résidences habitat jeunes se veut complète, transversale et partenariale.

L'offre à créer est priorisée avec une dimension de souplesse comprenant :

- **des modes d'accès rapides ;**

- **des solutions diversifiées** pour répondre à la diversité des stades d'autonomie des jeunes ;

- **des solutions modulables** caractérisées par la souplesse et un déploiement en secteur diffus pour s'adapter à l'évolution quantitative et qualitative de l'offre.

Les foyers proposent donc des prestations et des modalités d'accès au logement particulièrement attractives pour les jeunes à faible solvabilité. Ils peuvent répondre à des besoins d'hébergement de durée variable, autant pour des courts séjours que pour une longue durée.

Les conditions d'accès sont souples : dépôt de garantie limité à un mois, préavis de départ et conditions de libération du logement peu contraignantes.

Les logements sont d'autant plus accessibles que les aides à la personne proposent une bonne couverture du coût du logement (charges comprises).

Enfin, les jeunes bénéficient gratuitement de services annexes et d'un accompagnement adapté.

Sur un besoin d'environ 120 places supplémentaires diagnostiquées à partir des données dont nous avons pu disposer grâce à l'analyse de terrain et à l'ensemble des partenaires interrogés, une centaine de places doit correspondre au projet de nouvelle résidence.



Le territoire carcassonnais sera doté de 150 places en Résidences Sociales.

Les FJT se définissent à partir de leurs missions qui s'inscrivent dans un projet pédagogique. Ces structures doivent prévoir une fonction socio-éducative et une fonction habitat.

Le public prioritaire des FJT reste les jeunes âgés de 16 à 25 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Toutefois, il est admis la possibilité d'accueillir des jeunes de 25 à 30 ans à condition qu'ils ne représentent qu'une fraction des résidents.

En effet, la politique d'accueil doit être basée sur une mixité sociale et sur l'équilibre entre les différentes catégories de jeunes tout en gardant une priorité pour les jeunes avec ou sans emploi et/ou de condition modeste.

Les atouts de la résidence sur le plan socio-éducatif :

- une action adaptée à la grande diversité de situations des jeunes,
- une action en faveur du processus d'autonomie des jeunes,
- une approche globale des jeunes,
- un levier pour la valorisation des jeunes : la recherche de la participation,
- une réponse adaptée aux apprentis...

La mise en place d'un fonctionnement interne spécifique

Une présence adulte est un élément facilitateur et indispensable à l'adaptation et au bien-être des apprentis.

Un travail spécifique autour de leur accueil, de leur intégration et



de l'apprentissage des règles de vie en collectif est entrepris par les équipes socio-éducatives des FJT. Leur participation aux temps d'animation collective, l'accès à la culture et aux sports sont autant d'axes proposés.

De même, un suivi individualisé peut être nécessaire. Les structures qui réalisent un accueil spécifique pour les apprentis ont souvent créé des documents adaptés à ce public : règlement intérieur, livret d'accueil... et une prise en charge particulière renforcée en personnel est nécessaire pour l'accueil des mineurs (équipe socio-éducative, veilleurs de nuit).

Les points forts relatifs de cette mise en place d'un système de fonctionnement interne spécifique à l'accueil de ce public sont généralement les suivants :

- l'organisation pluridisciplinaire de l'équipe et la désignation de référents « apprentis » participent à la sérénité et à la sécurité de ce public,
- le lien entre CFA et foyer facilite le règlement des problèmes éventuels,
- la mise en œuvre de moyens humains supplémentaires

dédiés permet une réponse immédiate aux jeunes dans les actes de vie quotidienne. La réponse immédiate d'un adulte repéré comme légitime (équipe socio-éducative) participe à la sérénité du groupe, à la relation de confiance et aux liens avec les jeunes sur plusieurs années en fonction de leur parcours de formation.

La mise en place de partenariats spécifiques

L'accueil d'apprentis entraîne la mise en place de partenariats (techniques et/ou financiers) spécifiques qui s'appuie le plus souvent sur les organismes suivants :

- Conseils régionaux ;
- CFA et/ou Chambre de métiers gestionnaire de CFA ;
- Les partenariats avec les branches professionnelles sont parfois peu exploités. D'autres partenariats particuliers ont été présentés pour des projets précis : Action logement, fédérations régionales des CAF. Certaines collectivités comme le Conseil Général ou les communes peuvent s'associer au projet d'accueil des apprentis.

Le projet architectural

Le choix a rapidement été fait de s'associer au bailleur social Habitat Audois et après avoir travaillé plusieurs mois sur un projet de réhabilitation, la construction sur un nouveau site et un terrain nu est apparue comme l'option la plus judicieuse.

Un projet de création de nouveaux bâtiments permet à Habitat Audois et à FAOL-Habitat Jeunes Carcassonne de positionner la maîtrise d'usage au centre des préoccupations. Ainsi le bâtiment a été entièrement pensé pour satisfaire aux attentes et aux besoins des résidents et à ceux de l'équipe qui les accompagnera au quotidien.

Le lieu d'implantation

La disponibilité d'un foncier sur le territoire Carcassonnais n'est pas immédiate, d'autant plus que le lieu d'implantation de la future résidence doit répondre à plusieurs critères spécifiques liés au public jeune : espace, proximité des transports en commun, proximité de prestations de services tels que les commerces, établissement d'enseignement ou de formation, entreprises, loisirs...

Les exigences architecturales

Début d'année 2019, un programme de besoins a été établi et rédigé par FAOL-Habitat Jeunes Carcassonne pour exprimer clairement auprès d'Habitat Audois ce que pourrait être une résidence Habitat Jeunes « idéale ».

Les logements, au nombre de 83 accueillent, pour 78 d'entre eux, un résident unique dans un espace moderne alors que 5 autres sont dédiés à l'accueil d'apprentis ayant un rythme d'alternance nécessitant un logement « en séquentiel » à la semaine ou à la nuitée. Ces logements pour alternants comportent des chambres individuelles pour deux ou de trois personnes, les sanitaires et cuisine sont partagés.

Un bâtiment qui réponde aux attentes des résidents.

Un bâtiment qui réponde aux attentes du gestionnaire :

- Une faible consommation d'énergie : pas d'ascenseur, espaces de circulation diminués au minimum (pour éviter nettoyage et chauffage), radiateurs performants équipés de détecteur de mouvements.

- La sécurité privilégiée : une entrée unique avec badge obligatoire, un système développé de vidéo-surveillance.
- Des conditions de travail adaptées : des bureaux individuels pour l'équipe, dont celui de l'animateur qui a vue sur l'espace collectif, des locaux d'entretien prévus à chaque étage pour faciliter le travail des agents, une grande salle de réunion à mutualiser avec les autres services de la Fédération, des places de stationnement pour les salariés, une proximité avec la résidence Habitat Jeunes Condorcet et le siège de la FAOL (les équipes se déplacent régulièrement sur ces sites).

La résidence est donc parfaitement adaptée, elle est prévue accueillante, dans un espace facile d'accès, bien identifiée.

Cette opération n'en reste pas moins un projet financièrement important pour la Fédération alors même qu'il est structurant pour notre territoire au moment où la jeunesse découvre un monde où toutes les difficultés se combinent et s'amplifient.





PÔLE EDUCATION POPULAIRE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pôle Education Populaire développement de la Vie Associative

Le service vie Associative anime le réseau d'associations affiliées, pour renforcer le sens de l'affiliation au sein d'un mouvement d'éducation populaire et propose des conseils, un accompagnement personnalisé au niveau du fonctionnement et des instances dirigeantes, des contacts, des ressources, du matériel mutualisé, de l'information, des formations...

LES ASSOCIATIONS AFFILIEES

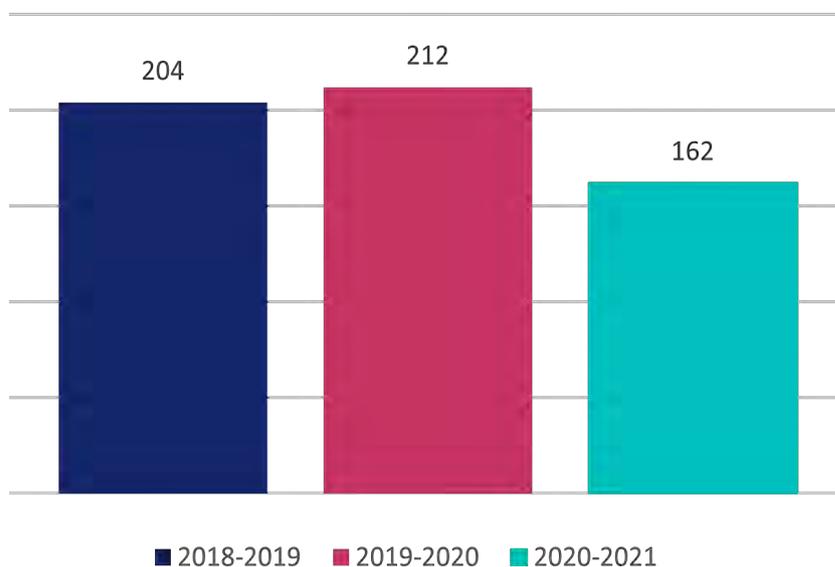
De nombreuses associations partagent les valeurs défendues par la Ligue de l'enseignement et contribuent à faire vivre ces engagements à travers les actions qu'elles mènent sur leurs territoires, auprès de leurs publics. C'est ce qui fait la force de notre réseau.

L'année 2021 a été impactée par la crise sanitaire qui a démarré en début d'année 2020.

On compte **162 associations affiliées** en 2020-2021 contre 212 en 2019-2020 soit une baisse de plus de 20 %.

Les différentes mesures sanitaires imposées par le COVID ont contraint un certain nombre d'associations à mettre en sommeil leurs activités dès le début de la campagne d'affiliation en septembre 2020.

Associations affiliées



Nombre Total d'adhérents

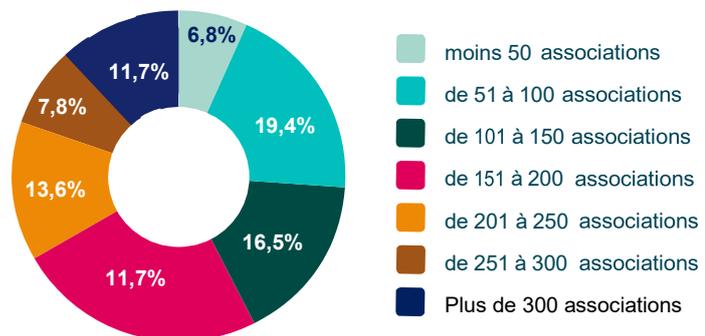


Zoom sur le national ...

Un réseau associatif multiforme présent sur tous les territoires : grandes caractéristiques

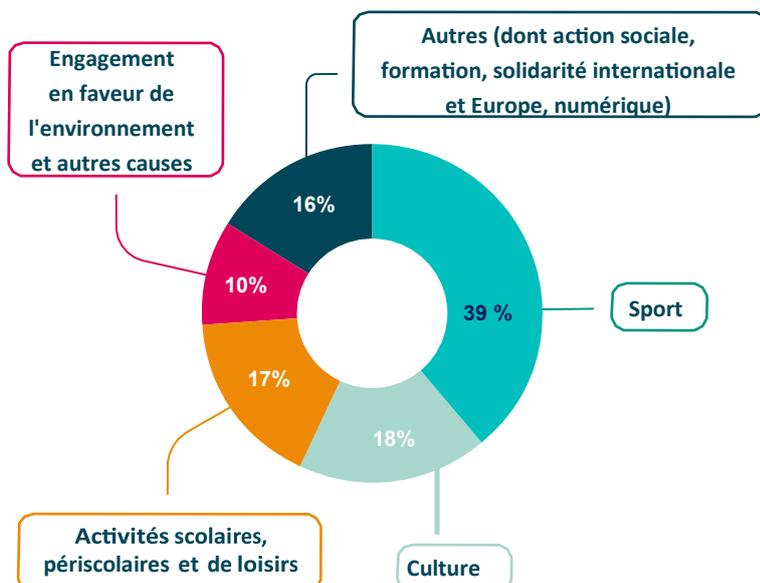
En 2021, le réseau de la Ligue de l'enseignement dénombrait 18 000 associations contre 21 000 avant la crise du Covid. À l'exception de six associations nationales directement affiliées à la confédération – CIOFF France ; Éducation & Devenir ; Groupement des éducateurs sans frontières ; Inspecteurs de l'éducation sans frontières ; Mouvement français pour le planning familial (MFPF) ; Union rationaliste – les associations s'affilient au sein des fédérations départementales qui chacune fédèrent et accompagnent dirigeants, administrateurs et bénévoles et, pour 2 600 associations employeuses, leurs salariés.

Nombre moyen d'associations par fédération



Source : enquête sur la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

Activités principales menées par les structures affiliées



Nos quelque **20 000 associations affiliées** se mobilisent autour d'activités sportives, de culture, d'activités scolaires et périscolaires et, bien entendu, de loisirs éducatifs et de vacances. Mais elles s'organisent aussi en faveur de la défense de causes, tout particulièrement l'environnement et le développement durable, l'action sociale, la formation, le numérique et la solidarité européenne et internationale.

Source : enquête sur la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement réalisée auprès de 750 structures affiliées, Recherches & Solidarités - mai 2021.

CENTRE DE RESSOURCES TECHNIQUES ET APPUI AUX LES ASSOCIATIONS AFFILIEES

Une de nos missions est le lien et le renforcement permanent de nos relations avec les associations culturelles affiliées. Que ce soit avec notre centre de ressources techniques, la mise à disposition de volontaires en Service civique, ou bien l'accompagnement et les conseils proposés dans le fonctionnement ou pour répondre aux appels à projet, les contacts sont toujours aussi nombreux. Contrairement à l'année 2020 qui a mis en sommeil la majorité de nos associations affiliées, certaines actions ont pu redémarrer à partir du deuxième semestre.

Le centre de ressources techniques de la FAOL accompagne techniquement la vie associative, culturelle, audiovisuelle, du spectacle vivant. Ce service vise à promouvoir les ressources et le patrimoine local. Sans être identifié comme porteur de projet pour ces différentes manifestations, il est un support technique indispensable à l'organisation de ces événements très souvent reconduits d'année en année et réalisés dans un cadre associatif faisant grandement appel au bénévolat.

En outre, partenaire logique des services de la FAOL, Il répond également aux besoins des différents secteurs de la Fédération. Il équipe ponctuellement les sites, assure le suivi des projets et l'entretien des équipements, effectue des actions dans les établissements du tourisme social (ex : rassemblements divers)

Ce centre ressources dispose d'un atelier de communication sociale qui propose son savoir-faire et avec ses ressources humaines, construit avec les partenaires Audois des actions structurantes pour le

département.

Il intervient dans les murs du Conseil départemental comme intervenant technique régulier du centre Joë Bousquet et son temps. Il répond aux besoins de l'association Montolieu village du livre, des Ampéfolies du Cabardès, du Festival de la caricature et du dessin de presse de Castelnaudary, du Parc régional de la Narbonnaise dans son action « Mémoire du sensible »...

Malheureusement, pour l'année 2021, il n'a pas pu assister ses partenaires pour la réalisation de leurs programmes culturels, mais certaines actions ont pu être réalisées :

Soutien à la vie associative :

- 26 mai projection vidéo avec l'association l'abribus de Montlaur
- Mardi 15 juin avec l'association « Fasetz la lenga » projection d'un film à Aragon.

Partenariat technique en appui aux actions culturelles Associatives de l'Aude

Avec le centre Joë Bousquet et son temps : équipement technique, sonorisation, diffusion vidéo, enregistrement son, captation vidéo dans le cadre des expositions et rencontres diverses.

- A partir de février, avec le GARAE et Marie Baltazar démarrage du projet de film « allô, allô ... entendez-vous dans nos Campagnes ».

- 29/05/2021 : Centre Joë Bousquet et son temps projection vidéo

- 07/07/2021 : Centre Joë Bousquet et son temps, sonorisation et enregistrement des lectures de René Piniès.

17 et 18/09/2021 : dans le cadre des journées du patrimoine avec Le miel des anges et le centre Joë Bousquet et son temps « Poésie, chants et musiques de

la Grèce » Sonorisation (récital de Maria Kanavàki et Christos Pavlis, récital de Kallirroï Raouzeou, récital de Katerina Fotinaki)

- 02/10/2021 : Centre Joë Bousquet et son temps - sonorisation et enregistrement « Lectures de Joë Bousquet » avec Renaud Antal, Lionel Bourg et Claude Le Manchec.

28 et 30/10/2021 : Centre Joë Bousquet et son temps - sonorisation et enregistrement - rencontres Marcel Cohen / Gérard Macé

Défense et promotion de la culture et des territoire de l'Aude

Du 26/11 au 28/11/ 2021 : Régie technique des 21ème Rencontres du dessin de presse et de la Caricature de Castelnaudary avec l'association « les Croquignous ».

Du 21/01 au 24/01 Ampéfolies du Cabardès (Pezens, Pennautier, Ventenac, Montolieu, Moussoulens) Le Cabardès autour de la truffe et du vin ; mise en place des moyens techniques.

Décembre 2021 à Moussoulens / équipement et prestation technique dans le cadre des marchés aux truffes et produits de l'Aude.

Vie communautaire et faire société

Équipement et suivi technique au village vacances Rives des Corbières à Port Leucate, dans le cadre de l'accueil de groupes d'étude et de formation :

Du 18 au 25/08/2021 : Université d'été du NPA

Du / au 12/09/2021 : « Université de rentrée de la Ligue de l'enseignement ». Fourniture de moyens techniques et régie de la manifestation.

7 et 8/10/2021 : Régie technique des rencontres SNU pôle emploi.

Du 20 au 24/10/2021 : Régie technique de l'université d'automne du SNUIPP.

ENGAGEMENT DES JEUNES EDUCATION A LA CITOYENNETE

SERVICE CIVIQUE

C'est une nouvelle année particulière qui s'achève au cours de laquelle il a fallu s'adapter sans cesse pour poursuivre nos actions. Malgré les incertitudes qui pèsent sur le monde associatif, notamment sportif et culturel, nous avons pu continuer à accompagner un nombre constant de volontaires en Service Civique (42 en 2021 contre 36 en 2020). Les nombreux « stop and go » nous ont amené à évoluer dans notre manière de travailler et ont eu un réel impact sur la mobilisation des 16-25 ans vers ce dispositif.

Si en 2020 nous avons pu regretter un réel retard dans l'aide et les solutions à apporter à la jeunesse, depuis l'été 2021 ce n'est plus le cas. Les possibilités d'insertion professionnelle se sont multipliées et pour la première fois les recrutements de volontaires ont été plus difficiles, constat partagé par tous les acteurs du dispositif. Paradoxalement, cela nous a permis de remettre l'engagement au cœur du Service civique.

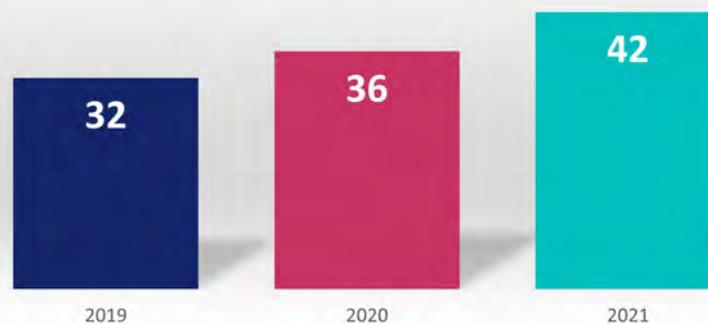
Parmi les structures qui accueillent les volontaires en intermédiation, nous retrouvons :

- 14 associations affiliées qui ont accueilli 25 jeunes en mission
- 3 collectivités dont :
 - ⇒ Le Conseil Départemental : 5 jeunes
 - ⇒ Le Grand Narbonne : 7 jeunes
 - ⇒ La Mairie de St André de Roquelongue : 2 jeunes

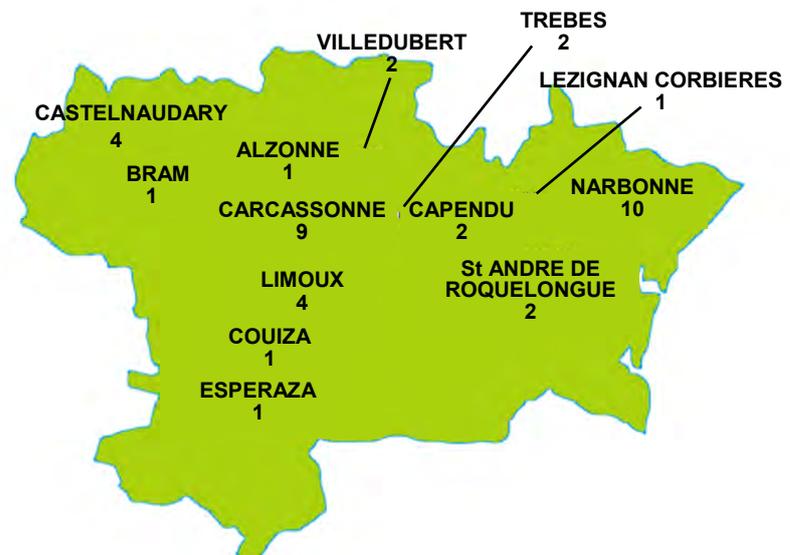
Nous avons également accueilli de jeunes à la FAOL :

- 2 au service éducation populaire et vies associative
- 1 au SAMIE

Nombre de volontaires accompagnés
par année



Répartition géographique du nombre de volontaires accompagnés



LES DIFFÉRENTES MISSIONS

Les jeunes volontaires que nous accueillons interviennent dans divers secteurs tels que le sport, l'environnement, la culture, la jeunesse, les publics fragilisés, la citoyenneté, l'éducation, le numérique ...

Intitulés des missions :

- Encourager la pratique sportive auprès de nouveaux publics
- Sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé et le bien-être
- Sensibilisation aux activités culturelles

- Promouvoir le cinéma auprès des jeunes publics
- Sensibiliser le grand public au respect de l'environnement
- Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes
- Développer l'engagement associatif des jeunes grâce au programme "Junior Association"
- Favoriser l'expression d'une citoyenneté active par le numérique
- Faire vivre le lien social auprès de publics fragilisés
- Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire

LES DIFFÉRENTES ACTIONS DES VOLONTAIRES

Atelier « danse et percussions »

Atelier mis en place auprès des mineurs non accompagnés et réalisés en compagnie de l'association A.V.E.C. (Alzonne).

Malgré les nombreuses contraintes sanitaires qui ont empêché le projet d'aller à son terme (une démonstration à la Fabrique des Arts de Carcassonne), deux volontaires en service civique (au S.A.M.I.E et à A.V.E.C) se sont pleinement investis pendant plusieurs semaines pour proposer aux mineurs non accompagnés des petits échappatoires à un quotidien pesant. Elles ont pu accompagner un groupe d'une dizaine de jeunes durant ces différents ateliers, comme lors du week-end RAID Ufolep des 19 et 20 juin qui regroupait MNA et locataires des Résidences Habitats Jeunes gérées par la FAOL.

Maintenir le lien entre volontaires

Ce quotidien pesant, nous avons également essayé de le soulager le plus possible pour tous les jeunes en mission cette année. Durant l'hiver, au moment où nos libertés d'aller et venir étaient tant contraintes, nous avons cherché à maintenir du lien grâce aux nouvelles technologies.



Grâce au soutien d'un volontaire, la mise en place d'un serveur Discord a permis à tous les volontaires de se retrouver pour échanger de manière informelle. Pour nous c'était l'occasion de continuer à entretenir ce réseau de volontaires. C'est sur ce serveur Discord qu'est née l'idée de réaliser un court-métrage de sensibilisation au respect de l'environnement. Impulsé par quelques volontaires de notre réseau qui l'ont écrit, réalisé et monté, il fut projeté une première fois lors de notre regroupement régional qui a lieu à Port Leucate en juin et qui avait pour thème la transition écologique. Plus que les chiffres, c'est par ce type d'accomplissement que nous pouvons mesurer à quel point le service civique peut être mobilisateur et contribuer à développer une pleine conscience citoyenne.

(Visionner le court métrage : <https://www.youtube.com/watch?v=mCwpNcP7ECw>)

Rassemblement régional

Les 11 et 12 juin, notre fédération a porté l'organisation d'un rassemblement régional de volontaires en Service civique au Village vacances de Rives des Corbières. Dans une période pleine d'incertitudes, entre sortie de confinement et période de couvre-feu, nous avons œuvré pour offrir un peu d'air à une cinquantaine de jeunes venus de toute la région Occitanie (dont 11 de l'Aude). En s'appuyant sur l'implication de quelques participants très motivés,

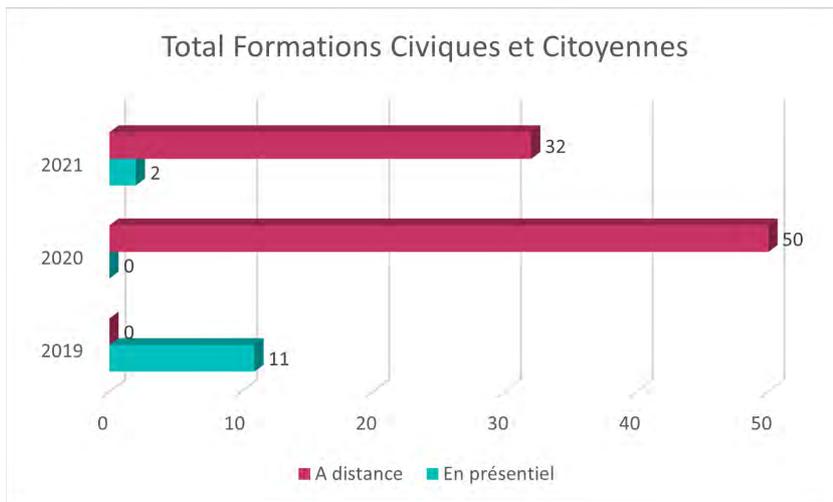
nous avons construit une série d'ateliers autour de la question de la transition écologique. Ce rassemblement s'est conclu par la participation d'Éric FAVEY (président de la FD de l'Isère) et Léna PICARD (chargée de mission Service Europe, solidarité internationale, migrations et transition écologique au centre confédéral).

De nouvelles intermédiations

En cette année 2021 nous avons lancé un projet d'envergure avec différents services du Conseil Départemental pour développer des missions de Service Civique. Trois « ambassadeurs et ambassadrices de la charte des événements éco-responsables » ont débuté leurs missions, ainsi qu'une première « D'codeuse » qui intervient dans les médiathèques du secteur de Bram, dans l'attente de prochains recrutements sur les secteurs narbonnais, carcassonnais et lézignanais. Agir à leurs niveaux pour la protection de notre planète et lutter contre la fracture numérique, deux axes forts qui symbolisent au mieux cet engagement de la Jeunesse pour des causes essentielles.

Les formations volontaires et civiques

Notre travail d'accompagnement et de développement du dispositif s'est également manifesté au travers des formations dispensées tant pour les volontaires que pour les tuteurs et tutrices.



Les formations en présentiel représentent des formations de deux journées consécutives que nous organisons dans le département de l'Aude. En 2021, nous avons pu reprendre physiquement à partir du mois d'octobre.

Les formations à distance sont beaucoup plus nombreuses car elles ont été organisées au niveau de la Ligue de l'enseignement région Occitanie en collaboration avec les formateurs des autres départements pour former les volontaires des 13 départements. Plusieurs parcours ont été proposés avec des séquences de 2 ou 3 heures sur les thématiques de la Laïcité, l'égalité Filles/Garçons ou la lutte contre les discriminations.

En 2021 nous n'avons pas formé les volontaires Education nationale de l'académie de Toulouse

Il faut isoler l'année 2019 qui correspond aux volontaires audois. Pour les années 2020 et 2021 cela représente les volontaires des 13 départements.

La baisse du nombre de volontaires formés en 2021 correspond au fait que cette année nous n'avons pas été sollicité par l'académie de Toulouse.

Ces formations que nous avons mené à distance ont permis de rompre en partie l'isolement de certains.

Formation des tuteurs

S'il n'a pas été possible de maintenir en présentiel les formations dédiées aux tuteurs pour le département de l'Aude, nous avons tout de même animé 3 ateliers à distance pour les personnels de l'Education Nationale pour un total de 44 personnes formées.

C'est l'engagement de ces jeunes (auquel nous pouvons associer les membres des Junior Association) et l'ingéniosité dont ils ont fait preuve qui nous parait essentiel de relever. Que ce soit au sein des associations culturelles affiliées (Les amis du Cinoch', association A.V.E.C), dans les autres services de la FAOL ou auprès des personnes âgées dans les EHPADs, ils ont su apporter leur énergie et leurs idées pour permettre à leurs structures d'accueil de continuer à agir auprès des publics.

Nous avons également pu intervenir dans le cadre du dispositif Service Civique Solidarité Senior en menant des ateliers d'échanges de pratique pour 12 volontaires dont deux en intermédiation avec la Ligue.

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

2021 fut l'occasion pour nous de poursuivre nos actions de formation sur des thématiques chères à la Ligue de l'enseignement. Ainsi, nous avons multiplié les ateliers autour de la lutte contre les discriminations, de l'égalité Filles/ Garçons et de la Laïcité.

Nous sommes intervenus à dix reprises à l'Ecole de la Seconde Chance pour aborder ces différentes questions. Nous avons également participé à plusieurs temps d'échanges avec des personnes en situation de migration (mineures et majeures) qu'accueillent les différents services de la FAOL.

Nous avons pu mener des ateliers sur la Laïcité et la lutte contre les discriminations lors du Playa Tour 2021. Près de 500 adolescents étaient réunis à Port Leucate en juillet de cette année. C'était l'occasion pour nous d'aborder ces sujets dans un cadre agréable et sous forme ludique.

Nous avons eu l'occasion de participer à la formation des futurs animateur.rices BAFA lors des stages proposés par l'UFOLEP. Au travers des différents contenus de formation, nous essayons de sensibiliser les animateurs à l'éducation de la culture sous ses différentes formes afin qu'ils puissent développer des projets avec les enfants dont ils auront la charge.

Plus encore que de former à l'animation, ce sont nos valeurs d'Education Populaire que nous avons tâché de transmettre.



LES JUNIORS ASSOCIATIONS

Créé en 1998, à l'initiative des pouvoirs publics et de différents groupements, le RNJA (Réseau National des Juniors Associations) permet à des jeunes mineurs de se regrouper pour monter des projets ensemble. Participent ainsi au Réseau National des Juniors Associations (qui est une association loi 1901) : la Ligue de l'enseignement, l'association Jets d'encre, la Fédération nationale des centres sociaux, la Confédération des MJC de France.

En un peu plus de 20 ans, le RNJA a accompagné plus de 6 000 projets différents initiés par plus de 60 000 mineurs âgés de 11 à 18 ans. Ces jeunes développent toute sorte de projets, qu'ils soient culturels, sportifs, liés au développement durable, à la culture ou encore, et principalement, à l'animation de la vie locale.

Le Réseau est convaincu que la démarche Junior Association peut être appropriée par de nombreux autres jeunes, dans une logique d'apprentissage de l'autonomie et d'une citoyenneté active.

Au niveau national, ce sont plus de 13 500 jeunes engagés qui portent différents projets parmi lesquels on retrouve des projets culturels : danse, musique, théâtre, cirque, graff, photographie, cinéma...

Les jeunes choisissent la Junior Association (JA) pour concrétiser leurs passions en autonomie, obtenir la mise à disposition d'un local, organiser un festival etc. La JA permet aux jeunes de pouvoir vivre leurs pratiques artistiques en étant assuré.s et accompagnés.

Dans le département de l'Aude, ce dispositif est accompagné par notre fédération.

En 2021, ce sont 4 Juniors Associations en activités avec plus d'une cinquantaine de jeunes qui œuvrent dans les territoires ruraux

Les engagés

Junior Association située à Capendu dont l'objet est d'apporter un soutien solidaire à d'autres associations.

<https://www.facebook.com/JuniorAssociationsLesEngages>

Régulièrement, cette Junior association organise des actions dans leur village pour récolter des fonds ou des collectes à destination d'associations caritatives (exemples : les Restos du Cœur, la banque alimentaire...). Ils participent également au Téléthon, à l'opération Octobre rose.

Depuis deux ans, ils ont rejoint le mouvement et lance l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis » qui leur a valu cette année le « Prix du civisme » décerné par la section de l'Aude de l'Association des membres de l'Ordre national du Mérite.

A nous les vacances

Créée en 2015, cette Junior association située à Capendu a pour objet de réaliser des actions dans le village et dans la communauté de commune pour financer des voyages culturels et ludiques entre copains.

<https://www.facebook.com/A-Nous-Les-Vacances-1553871378250465/>

Voyages organisés : Agen, Mini séjour en Espagne (Port Aventura et Parc Ferrari)

Afin de financer leurs voyages, ils organisent des actions dans le village : lavage de voiture pour les habitants, organisation de kermesse, anniversaires pour enfants.

Association Des Jeunes Aragonais

Junior association créée en 2015 à Aragon, elle pour objet de



créer du lien social et de rassembler les habitants du village de toutes générations.

<https://www.facebook.com/AssociationDesJeunesAragonais/>

Organisation ou participation aux animations du village, entretien du village

Nouveau projet 2021 : Création d'un jardin solidaire dans le village

La maison du jardinier

Junior Association créée fin 2019 à la Redorte. Son objectif est de créer et d'animer un potager bio associatif intergénérationnel.

En 2021, le projet du potager a bien avancé. La commune a mis à disposition un terrain afin de pouvoir cultiver, fruits et légumes. Ce projet a été récompensé par la MSA Grand Sud dans le cadre des projets jeunes.

Le rôle de notre service est d'accompagner tous ces jeunes dans la réalisation de leurs projets, de valoriser leurs actions et de les former à la vie associative.

Tous les ans, nous organisons des rencontres entre ces jeunes et les invitons aux regroupements que nous mettons en place dans le cadre de l'engagement des jeunes.

Ainsi, volontaires en services civiques et les jeunes des Juniors Associations se retrouvent pour échanger et participer à des ateliers thématiques.



EDUCATION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET A LA LAÏCITE

Défendre les valeurs républicaines et le principe de la Laïcité est le premier combat de la Ligue de l'enseignement. Afin de continuer perpétuer l'action de Jean Macé, nous avons abordé ces thématiques dans différentes actions à destination des différents publics.

Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès des élèves de l'école de la deuxième chance, et des stagiaires en insertion du service formation.

Prix de la Laïcité

Depuis 2016, à l'occasion de ses 70 ans, la FAOL a créé une commission « Valeurs et Laïcité ». En 2020, nous avons lancé un prix Laïcité afin de valoriser les associations affiliées (culturelles et sportives) autour de ce principe et de commémorer la journée du 9 décembre qui est devenue la journée de la Laïcité depuis les attentats de Charlie Hebdo en 2015.

Ce prix de la Laïcité s'adresse à tous les établissements scolaires et aux associations affiliées à la FAOL avec plusieurs objectifs :

- Mise en valeur des travaux réalisés par associations et établissements scolaires
- Médiatisation « politiquement » nécessaire

- Célébration de la Journée de la laïcité le 9 décembre
Cette année 8 dossiers ont été récompensés :

- Catégorie collèges :
Collège de Grazaillies : Projet de décoration de la « Galerie Samuel Paty » un diaporama

présente les oeuvres réalisées par les élèves de différentes classes

- Catégorie associations :
Junior Association « Les engagés » de Capendu : L'association s'implique dans plusieurs opérations de solidarité : réalisation de colis de Noël pour les SDF et les personnes nécessiteuses du village participation à « Octobre rose » participation au Téléthon

- Catégorie écoles :
Ecole de Barbaira : de la maternelle au CM2 - réalisation d'une fresque murale - préparation d'une chorégraphie

- Ecole maternelle de Floure : réalisation d'un banc de l'amitié (clip vidéo du projet) aménagement du « jardin de la fraternité » commencé en 2020 réalisation de cartes de voeux imprimées par la Mairie <https://www.facebook.com/FAOL11/videos/259798742883845>

- Ecole de Mailhac : maternelle / GS -CP - dessin, écriture sur le thème de la fraternité

- Regroupement Pédagogique Blomac, Comigne, Douzens : réalisation d'un mandala fait de galets écrivant « Laïcité-Fraternité » destiné au « sentier sculptural municipal Balad'art » de Comigne flash-mob, ateliers sportifs,...



EDUCATION

ATELIER RELAIS

Mis en place en 2002 en partenariat avec l'Education Nationale, le dispositif Atelier Relais fait partie des nombreuses actions proposées par la Ligue de l'enseignement pour favoriser la réussite des élèves. Sur le département de l'Aude, la fédération intervient avec d'autres associations d'Education Populaire (Francas, MJC) sur deux collèges. Le but commun reste de redonner l'envie d'apprendre à des élèves parfois en situation d'échecs, souvent qualifiés de décrocheurs.

Collège Joseph Anglade Lézignan

Activités d'éducation à l'image que la pandémie liée au Covid-19 est venue interrompre.

S'appuyant sur les D'clics numériques, support d'animations conçues entre autres par la Ligue de l'enseignement, les Francas et les CEMEA, il s'agit de faire découvrir aux élèves l'histoire du cinéma, des notions de base autour du cadrage, de la mise en scène, du jeu d'acteur, de la réalisation et du montage. Une session complète d'ateliers relais représente 6 interventions de 2h, permettant généralement la réalisation finale d'un voire deux courts-métrages en fonction de l'assiduité des participants. Une année scolaire « normale » nous permet de réaliser quatre sessions d'ateliers relais.

Comme pour l'année précédente, nos interventions durant l'année 2021 ont été fortement impactées.

Les trois sessions réalisées durant le premier semestre ont dû être écourtées, soit par manque d'assiduité des élèves soit par les décisions prises par le gouvernement. Malgré cela, nous avons tâché d'initier 11 élèves à la réalisation de vidéos, du script au montage.

Initiation au Graff



Au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2021-2022, nous avons travaillé en partenariat avec l'association One-One qui a proposé aux élèves une initiation au Graff.

Une fresque sous le préau du collège a été réalisée

Collège Joseph Delteil Limoux

Activité autour des jeux de société.

Lors d'une conférence sur « Le jeu e (S)t la culture » en 2016, Lionel Arnaud, professeur des universités en sociologie à l'université de Toulouse III Paul Sabatier disait que : « Les dimensions de la culture sont multiples et correspondent à un agencement de 3 composantes :

- Envisagée le plus souvent comme un corpus d'œuvre valorisée, la notion de culture renvoie à une dimension esthétique. Il s'agit ici d'une forme de sacralisation de la culture.

- La culture s'entend également comme style de vie, dans une définition plus anthropologique.

- La culture est également déclarative, c'est le discours d'un groupe social sur lui-même : se percevoir comme cultivé ou non. Cela sert des logiques de distinctions sociales.

En fait, les pratiques comme le jeu combinent ces 3 composantes et le monde du jeu de société partage un certain nombre de propriétés communes avec d'autres secteurs artistiques, celui de la bande dessinée par exemple, de la littérature ou encore de la musique.

Un autre point intéressant pour cet atelier avec des élèves en difficulté, est que le jeu peut être un vecteur de communication. Le jeu est quelque chose d'universel et d'universellement partagé. Il peut être échangé quelle que soit la culture, ou la langue, la religion, l'âge. Des émotions et du plaisir se partagent et transcendent la communication.

Il est important de se rappeler que l'être humain se construit par le jeu. Toute la psychologie du développement, des apprentissages passe assez naturellement par le jeu, par l'appropriation du jouet par l'enfant. On passe après au jeu à règles et, par l'accompagnement, il va apprendre à respecter les règles, à se confronter à la réussite et à l'échec, et donc à vivre ensemble.

EDUCATION AUX MEDIAS ET AUX OUTILS NUMERIQUES

Nous utilisons donc les jeux de société comme un outil pour renforcer les apprentissages fondamentaux avec des élèves en situation d'échec scolaire.

Dans un premier temps, nous avons essayé de déterminer ce qu'était un jeu de société pour ensuite aborder l'histoire avec les premières traces des jeux de société qu'on a pu observer à la période de la protohistoire, et présenter ensuite différents jeux du monde

Lors des séances suivantes nous avons découvert plusieurs jeux avec les différents mécanismes des jeux (hasard, tactique, stratégie, culture, mémoire, etc...) et les multiples supports et matériels (cartes, plateaux, pions, dés, etc...) pour amener les élèves à construire leur propre jeu.

Tout le travail d'accompagnement consiste par la suite à la rédaction de la règle du jeu, et à la construction du support en utilisant les outils informatiques de base (word, excel, ...) que les élèves ne maîtrisent pas forcément.

Education aux médias

Alors que notre façon de consommer de l'information a profondément changé depuis l'avènement des réseaux sociaux, il nous est apparu important de participer à l'éducation des publics que nous rencontrons lors de nos interventions.

En s'appuyant sur des outils comme « Infohunter » et le « vrai du faux de l'info », nous sommes allés à la rencontre de 20 stagiaires de l'Ecole de la Deuxième Chance pour aborder cette question le 07 et le 21 octobre 2021.

Alors que de nombreuses théories conspirationnistes voient le jour, particulièrement en période crise comme nous le sommes, il est plus que nécessaire de permettre à chacun et chacune de développer un esprit critique. C'est aussi l'occasion pour nous de regarder « l'envers du décor » des nouvelles technologies et particulièrement des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft auxquels s'ajoutent entre autres Netflix) qui agissent en quasi-monopole et doivent nous amener à réfléchir sur notre manière de consommer les médias, autant en termes d'informations que d'impact écologique.

Ce domaine nous paraissant de plus en plus essentiel, après ces premières expérimentations nous pourrions être amenés à intervenir plus régulièrement sur ce sujet. Notamment au sein d'un tiers lieu que nous tâcherons de voir naître en 2022.

Discrimétrages

Entamé en 2020, notre fédération a poursuivi son travail dans le cadre du projet régional « Discrimétrages ». A la rentrée 2021, nous sommes à nouveau intervenus auprès d'une classe de 1ère année de CFA ATMFC (assistant technique en milieu familial et collectif). Trois interventions ont eu lieu durant cette première partie de l'année scolaire auprès des dix élèves de cette promotion. Il s'agissait pour nous de présenter le projet, réfléchir à la question des discriminations et de travailler l'expression orale ainsi que la gestuelle en vue de la réalisation d'un court-métrage (réalisé durant le mois d'avril 2022).

Promeneur du Net

Depuis 2019, notre fédération accueille deux promeneurs du Net dans le cadre du dispositif mis en place par la CAF et l'association Acti-city. Cette présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) donne une certaine visibilité en ligne de nos actions et nous permet d'appartenir à un réseau regroupant 22 acteurs départementaux et plusieurs centaines de professionnels à l'échelle nationale. Nous pouvons également continuer à accompagner, informer et conseiller les participants à nos actions de terrain en assurant des présences régulières sur ces différentes plateformes.

DEVELOPPEMENT DU GOÛT DE LA LECTURE ET LECTURE PUBLIQUE

Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).
Ce programme, porté par une association nationale du même nom a été créé en 1999 par Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique.

Au niveau organisation, Lire et faire lire est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux :

la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). Un comité d'écrivains, fort de plus de 170 membres, soutient Lire et faire lire depuis sa création.

<https://www.lireetfairelire.org/>

Au niveau national, en 2021, ce sont plus de **20 000 bénévoles** lecteurs qui sont mobilisés par Lire et faire lire.

764 000 enfants ont bénéficié des lectures des bénévoles Lire et faire lire lors de près de **743 000 séances** organisées dans les structures éducatives. Cela représente environ **2 970 000 séances enfants**.

Au niveau départemental, ce sont **132 lectrices** et lecteurs bénévoles dont 39 nouveaux à la rentrée de septembre 2021 qui partagent le plaisir de la lecture à plus de **1500 enfants du département de l'Aude**.

Les interventions se déroulent principalement auprès de structures liées à la petite enfance : crèches, haltes garderies, écoles maternelles mais aussi en accueil collectif de mineurs, dans des maisons d'enfants à caractères sociaux, dans

des bibliothèques, au service pédiatrie de l'hôpital de Carcassonne, ce qui représente un total de 88 structures différentes.

De janvier à juin 2021, la plupart des lectures ont été suspendues en raison de la crise sanitaire et de la vulnérabilité des bénévoles dont la moyenne d'âge est de 65 ans.

Aucune rencontre, ni formation en présentiel n'ont pu être réalisées sur cette période.

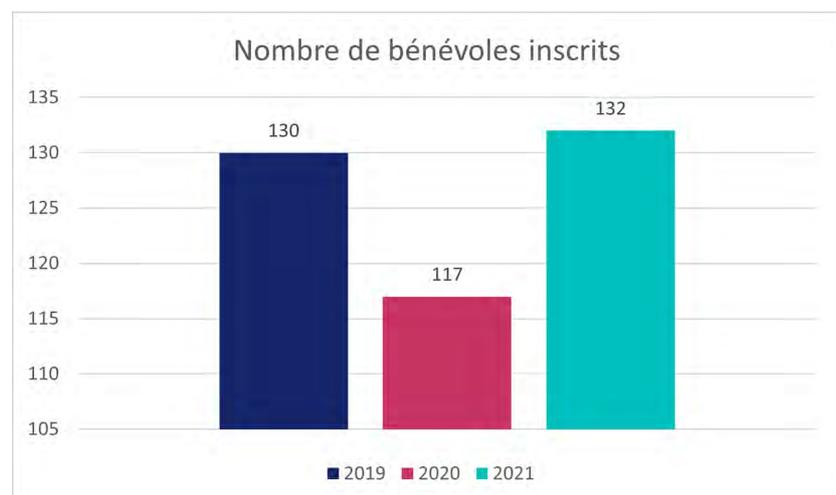
En revanche, pour garder le lien avec les bénévoles, trois réunions en visio-conférences ont été organisées ainsi qu'une rencontre avec l'auteure-illustratrice Julia Chausson et n'avons cessé de diffuser des informations sur la littérature jeunesse, sur des conférences, en lien avec Lire et Faire Lire national et la BNF (Bibliothèque Nationale de France).

Certaines lectrices ont également continué leurs lectures pour les enfants soit en direct en visio-conférence soit avec des enregistrements.

La participation à la Grande Lessive au mois de mars s'est également déroulée avec des captations qui ont été déposées sur le site du Graph (association qui organise cette manifestation).

A partir de septembre, nous avons pu reprendre certaines activités :

- Participation au salon du livre et de la jeunesse organisé par le Grand Narbonne.
- Réunion de rentrée et d'accueil des nouveaux bénévoles.
- Reprise des lectures dans les différentes structures.



Sport scolaire USEP



Zoom sur le national ...

Comme toutes les fédérations sportives, l'Usep a subi le contrecoup des restrictions de pratique entraînées par l'épidémie de Covid-19, avec la perte d'un quart de ses associations et d'un tiers de ses licenciés enfants et adultes. Elle s'est néanmoins efforcée de maintenir l'activité physique et sportive des enfants en adaptant ses rencontres aux consignes de non-brassage des classes.

Les comités départementaux ont également multiplié les interventions dans les écoles en soutien des équipes éducatives.

En dépit des obstacles et incertitudes, les opérations nationales ont été maintenues. De février à juin, l'opération promotrice de santé « À l'Usep, l'athlé ça se VIE ! » a rassemblé 16 000 enfants lors des 224 rencontres organisées dans 30 territoires. D'avril à juin, la 3e édition de « À l'Usep, les maternelles entrent en jeu ! » a réuni 15 000 enfants de cycle 1 dans 40 départements. Et, en mai-juin, les 470 étapes du P'tit Tour Usep ont sensibilisé aux mobilités actives 40 000 enfants dans 62 départements.

Le P'tit Tour Usep est également conforté par les actions d'apprentissage du « Savoir rouler à vélo » qui, fortes de l'engagement de neuf comités sur dix, ont concerné 42 500 enfants. Parmi eux, 24 000 ont obtenu leur attestation après avoir validé le bloc 3 du SRAV en circulant sur des voies ouvertes à la circulation. En 2021, l'Usep est la fédération sportive qui a validé le plus d'attestations SRAV : près de 40 % du total. Invitée au colloque

«Bouger pour bien grandir » Motivée par l'Héritage de Paris 2024, dans le cadre de l'événement « Unis'vers Usep 2024 », l'Usep a largement participé, avec son initiative « Tous vers Tokyo ! », au succès de la Semaine olympique et paralympique organisée du 1er au 6 février.

Les 50 000 enfants engagés avec leurs associations ont relevé haut la main le défi collectif de couvrir la distance jusqu'à la ville hôte des JO d'été.

La « Fête des relais », proposée autour de la Journée olympique du 23 juin, a entretenu cette dynamique, avec 30 000 enfants et 1 300 associations participantes dans 62 départements. La mobilisation a été supérieure encore pour la Journée nationale du sport scolaire du 22 septembre, avec 64 000 enfants.

Parallèlement, l'Usep a poursuivi ses partenariats avec les fédérations sportives. À noter celui avec la Fédération française de basket-ball, concrétisé par un livret pédagogique prenant en compte les spécificités de la rencontre sportive associative Usep. Dans la perspective de l'opération Scolarugby d'accompagnement de la Coupe du monde 2023 en France, un autre livret invitant à mettre en place un nouveau concept de rencontre rugby a été finalisé avec la FFR. Le séminaire commun organisé en octobre, au centre national de rugby de Marcoussis, a permis de présenter aux référents régionaux des deux fédérations chargés de le diffuser.

Quant à l'action d'accompagnement de la course au large, menée avec la Fédération française de voile et l'application Virtual Regatta, elle a mobilisé 242 classes durant le mois de novembre. À la veille du départ, 60 enfants d'associations normandes sont également allés à la rencontre des bateaux et de leurs skippers sur les pontons du port du Havre.

Enfin, la 2ème édition de l'opération laïcité s'était donnée pour devise « À l'Usep, la fraternité pour de beaux lendemains ». Avec en point d'orgue la Journée nationale du 9 décembre. Elle a mobilisé 25 000 enfants dont les vidéos et les créations plastiques ont ensuite trouvé place dans un musée virtuel en ligne :

<https://usep.org/index.php/2022/02/02/visiter-le-musee-virtuel-de-la-fraternite-de-loperation-laicite-2021/>

CHIFFRES-CLÉS



430 590

licenciés enfants,
dont 18% en maternelle

25 700

licenciés adultes



5 882

associations locales

Zoom sur le département de l'Aude ...



77

Associations USEP
en 2021

114 en 2020

280 adultes
3073 enfants

soit un total de

3353 licenciés en 2021

(4962 licenciés en 2020
soit un écart de - 32 %)

L'USEP 11

Nos projets sportifs, associatifs et culturels ont été élaborés lors des réunions de travail après le temps scolaire par une équipe E.P.S et des enseignants motivés à l'aide des documents de travail élaborés par les différentes commissions et sont relayés par des documents de communications (Site, courriels et journaux).

Ces projets voient le jour également grâce à des partenariats : la DSDEN de l'Aude, le Conseil départemental, la SDEJS, le SDIS, le CRUSEP OC, la FdE, Canopé, le CDOS, certaines Communautés de Communes, les Mairies, les Comités Sportifs Départementaux, la B.P, Kéolis...

Partenariats

Prix de la Laïcité

L'USEP 11, membre de la commission Valeurs Laïcité a participé à l'organisation du Prix de la Laïcité organisé par la FAOL pour la deuxième année.

Ce prix s'adresse à toutes les associations affiliées à la FAOL ainsi qu'à tous les établissements scolaires du département. En 2021 8 prix ont été remis dont 5 à des écoles affiliées à l'USEP

Semaine Olympique et paralympique (SOP)

En partenariat avec l'UNSS, le Comité Handisport et le Département de l'Aude, l'USEP 11 a participé à la semaine Olympique et paralympique qui s'est déroulée du 1er au 5 février.

ALTER et GO

En lien avec le service Vie associative de la FAOL, 2 classes de CM1 / CM2 de la Montagne Noire (Saissac et Saint Denis) ont mené un travail sur la lutte contre la sédentarité.

Projet finalisé par une randonnée autour du Lac du Lampy.

Formation

L'USEP 11 a organisé, comme chaque année, en partenariat avec l'Education nationale une formation départementale dont le projet était : « golf, escrime et biathlon ».

17 stagiaires de cycle 3 ont participé à cette formation du 30 septembre au 2 octobre 2021 à Port Leucate. Malheureusement la rencontre finale n'a pas pu se dérouler en raison de la COVID.



Les actions de l'USEP 11

Courses longues USEP

L'USEP et l'Education Nationale, organisent des Rencontres (environ 20 lieux) autour de la course qui s'adressent aux enfants des écoles publiques de différents secteurs du département de l'Aude (plus de 20 000 élèves).

Elles ont pour but de :

- > motiver dans les classes un cycle de travail sur l'endurance
- > mettre en valeur le travail effectué dans les écoles publiques
- > acquérir des compétences et connaissances pour mieux connaître son corps, le respecter, le garder en forme
- > accéder au patrimoine culturel que représente la course en durée
- > s'engager sur un projet, le mener à terme.

Malheureusement, cette année ces courses n'ont pas pu se dérouler dans le même cadre que les années précédentes en raison de la situation sanitaire.

En revanche, nous avons proposé une action :

« En course pour faire le tour du monde »

Principes :

Après un travail mené par les enseignants, les enfants sont capables le jour de la course organisée par leur classe de respecter le contrat choisi en courant à allure régulière, sans s'essouffler et sans esprit de compétition.

Du 29 mars au 21 mai 2021, chaque classe a organisé sa course dans son école et a transmis les kilomètres parcourus pour faire évoluer le compteur.

17 229 km parcourus
par **7915 coureuses et coureurs**
de **375 classes**
dans **129 écoles**

P'tit Tour USEP

Du 1er mai au 30 juin 2021,

600 élèves de 13 écoles du département ont participé au P'tit tour USEP de l'Aude en vélo ou en randonnée pédestre.

En route pour les J.O 2024

Avec le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aude (Dans le cadre de son Budget Participatif et ce, à hauteur de 100 000€), le Comité USEP 11 est heureux et fier de doter les

344 écoles publiques du département **affiliées ou non** en matériel sportif pour la pratique de l'athlétisme.
C'est plus de

29 730 élèves licenciés et non licenciés qui ont reçu, au sein de leur école, un kit complet (dans un sac avec chronomètre, sifflet, plots, cerceaux, haies, vortex, bâton de relais...) pour leur permettre de courir, sauter, lancer comme les athlètes qui vont participer aux prochains Jeux Olympiques.



Vie Nationale et Régionale

MONDI@L USEP

Chaque région ou territoire des outremer engage 4 classes minimum d'enfants licenciés du cycle 3.

Les classes font partie d'une équipe de MONDI@L-USEP qui relève des défis via l'espace numérique de travail. Chaque défi apportera des points à l'équipe mondiale.

L'opération nationale se termine par une journée MondI@L-USEP des équipes d'Occitanie qui a pu avoir lieu à Castelnaudary.

Objectifs :

- Favoriser les échanges par des rencontres virtuelles et sportives entre des associations USEP
- Partager les différentes cultures et les valeurs de la République.
- Contribuer à la mise en place des parcours éducatifs de l'enseignement moral et civique.
- Faire vivre aux enfants un projet collaboratif de dimension mondiale.

44 classes de France métropolitaines et d'Outre-mer ont participé en 2021, dont 1 classe audoise de Cuxac Cabardès (classe de CM1-CME de Madame PLINET).

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'USEP s'est déroulée le samedi 24 avril 2021, à distance, en raison des conditions sanitaires.

Séminaire des dirigeants

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet 2021, s'est déroulé le séminaire des dirigeants à Tours (37) au cours duquel a eu lieu la présentation du PSAF (Projet Sportif Associatif Fédéral) avec pour thème : le jeu.



Tous les sports autrement L'UFOLEP



11

Les formations UFOLEP

La formation est un volet important du comité départemental UFOLEP, tant au niveau fédéral, que professionnel.

B.A.F.A.

Brevet d'animation aux fonctions d'animateurs

Formation Générale :

57 stagiaires

Formation Approfondissement :

46 stagiaires

B.A.F.D.

Brevet d'animation aux fonctions de Directeurs

Formation générale :

7 stagiaires

CQP ALS AGEE

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateurs de Loisirs Sportifs

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Le CQP est un diplôme qualifiant qui permet aux animateurs d'être rémunéré dans une association ou dans une entreprise (salle de sport telle que Carcassonne Olympique, Freeness, Ligne 4 ...)

7 stagiaires à Carcassonne

16 stagiaires à Narbonne

PSC 1

Prévention et Secours Civique niveau 1

120 stagiaires

Multisport

ANIMATIONS QUARTIERS

Le comité UFOLEP a toujours à cœur de travailler dans les quartiers et propose aux mamans sans profession 2 fois par semaine des séances d'activités de la forme, et cela depuis 20 ans déjà à Carcassonne.

L'UFOLEP est aussi présent dans le cadre du contrat ville, en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la mairie de Limoux depuis 7 ans.

RAID JEUNES

19 juin 2021

Séjour à Camplong d'Aude pour le Raid avec les résidents habitats jeunes de Carcassonne, Castelnaudary, Limoux et les mineurs non accompagnés.

Plusieurs activités sportives (circuit training- VTT- course d'orientation...) proposées ainsi que la découverte du village et de l'environnement.

Ce Raid permet un échange inter résidences mais aussi de développer de nouveaux projets entre les différents services de la Ligue de l'enseignement.

PLAYA TOUR-ANNULE

Du 7 au 10 juillet 2021

Après une année de rupture en 2020, le Playa Tour a repris de plus belle ! Les animateurs et les jeunes n'attendaient que cela...

Cette manifestation a pour but de rassembler près de 500 jeunes au village vacances Rives des Corbières à Port-Leucate.

Un moyen de favoriser le Vivre Ensemble autour d'activités sportives, culturelles, d'ateliers de sensibilisation (jeux dangereux-réseaux sociaux - handicap - égalité filles/garçons...).

CHIFFRES-CLÉS



928
licenciés



597
sportifs adultes

331
sportifs jeunes

42
associations locales



Les soirées sont organisées par les animateurs et les jeunes eux-mêmes afin de valoriser leur travail dans leurs structures respectives.

JOURNEES MULTISPORTS

Chaque année, l'UFOLEP propose durant les vacances scolaires des journées multisports à nos associations affiliées ou partenaires. Cela permet aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités de manière ludiques et éducatives, telles que la sarbacane, le bumball, le poull ball...ils ont pu aussi par la même occasion, se former aux gestes de premiers secours pour certains, car l'âge minimum est de 10 ans.

Nous intervenons régulièrement à Caux et Sauzens, Lagrasse, Fabrezan, centre social du viguier.



UFOSTREET FLEMMING

Des interventions dans le quartier de Flemming à Carcassonne ont été menées pour les jeunes de 8-11 ans tous les mercredis après-midi, avec l'aide des bénévoles du quartier Jihed, Tamia et Bruno stagiaire en BPJEPS activité pour tous. Ce qui a abouti à une participation à la finale régionale le samedi 12 juin à Pamiers pour une équipe.

CARAVANE DU SPORT - JUILLET 2021

Plusieurs dates d'animations sportives ont été mises en place avec le service USEP et le service Vie Associative de la Ligue de l'enseignement.

Du 12 au 20 juillet à Villalier-Fabrezan-Caunes Minervois-Lagrasse-quartier du Viguiet et de Grazaillles.

Les mairies ont appréciées cette initiative et demande la reconduction pour juillet 2022...

Organisation gérée par les commissions

GYM ARTISTIQUE

Plusieurs associations autour de cette activité :

La Fanjuvéenne, la Patriote de Bram, la Gymnastique Artistique Coursannaise, la MJC

de Gruissan et l'Entente gymnique Limoux /Quillan

Cette saison l'effectif compte 79 adhérents (-144).

Trop d'incertitude par rapport à la mise en place des activités, ce qui a induit cette forte baisse d'adhésions.

Pas de compétition en 2021, juste des entrainements et une formation « recyclage de juge » de l'Aude, le 10 décembre à Bram.

SPORTS MECANIKES MOTO

Pas de compétition officielle en raison des mesures covid -

Un « roulage » amical inter-clubs

Occitanie en décembre avec une faible participation car j'avais demandé à ce que les participants soient à jour de leur licence....et beaucoup n'ont pas renouvelé en raison des consignes sanitaires.

Trial Club Narbonne Cathare

Saison 2020/2021 très calme. Baisse des licenciés qui ont hésité à renouveler, vu la conjoncture et la difficulté d'organisation. Malgré cela le club a organisé le WK de Pâques une rencontre amicale de Side Car trial.8 équipages ont rejoint Le terrain de Ribaute pour un WK sous le signe des retrouvailles et de la bonne humeur pour le plaisir de tous. A noter la participation d'un

L'UFOLEP C'EST

AUSSI...

- Les Activités de la Forme
- La randonnée pédestre
- La participation à la vie régionale et nationale
- La formation professionnelle
- La formation citoyenne (PSC1)
- La formation citoyenne
- La formation bénévole
- Les journées multisports enfants
- Le multisports parents / enfants
- Octobre Rose
- Toutes sportives
- La journée sport santé
- Contrat local d'accompagnement scolaire
- La prise en compte du Développement durable et de la prévention santé dans tous nos stages et regroupements de masse.

équipage Belge et un Allemand qui font le voyage à chaque rencontre.

Au mois de juin avec nos collègues du Trial Club Narbonne Cathare, nous avons organisé une journée amicale de roulage sur le terrain de Ribaute. Cela a fait plaisir à tout le monde de se retrouver dans un contexte plus détendu. **Trial Club Les Roues Vertes**

Organisation du trial UFOLEP de Saint Denis pour motos modernes et anciennes avec 70 participants. **Trial Club de la Montagne Noire.**

TIR A L'ARC

Encore une année particulière, pour les **archers des clubs de Raissac sur Lampy, FJEP de Castelnaudary et le FRJEP de Fabrezan.**

La section tir à l'arc du FJEP de Castelnaudary a annulé son concours qui était prévu en décembre 2021.

Pour Raissac sur Lampy, arrêt total de l'activité.

Pour Fabrezan, entrainements maintenus.

-60 licenciés cette saison !

ACTIVITES CYCLISTES

Cette activité est pratiquée dans bon nombre d'associations mais en randonnée loisirs.

A noter le dynamisme du VTT **Trèbes Tout Terrain** toujours présent pour nous aider à l'encadrement de l'activité, notamment lors de notre Raid Jeunes à Camplong d'Aude.

L'organisation de la Rando des Bourriques a eu un franc succès surtout après une année blanche en 2019/2020.

270 participants et 30 bénévoles pour l'organisation de cet événement.

Sans compter le soutien sans faille de la mairie de Trèbes.

Des sorties sont programmées tous les samedis avec toujours autant d'engouement.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Au vu du protocole sanitaire très strict et des conditions drastiques par rapport à l'activité l'AS2A a dû stopper ses manifestations durant quelques mois.

Les activités ont repris en septembre 2021.

Un clip vidéo pour Noël a été produit par l'association pour les parents ainsi que cette belle photo de famille !



NOS PARTENAIRES



CREPA

Centre Ressources Illettrisme et français langue d'intégration

Malgré un contexte encore particulier en 2021, le CRIA a poursuivi la mise en place d'actions correspondant aux attentes et aux besoins des acteurs locaux, que ceux-ci accueillent les publics ou qu'ils leur proposent des actions d'apprentissage, à travers des séances de sensibilisation à l'illettrisme, un programme de professionnalisation des acteurs ou d'autres appuis techniques.

Il a contribué à l'information en répondant aux demandes exprimées par les acteurs et en diffusant régulièrement les bulletins d'information « Le Lien ». Il a aussi diffusé les programmes de formation à distance proposés par d'autres structures telles que le CARIF/OREF, les autres centres ressources, etc.

Il a proposé différents modules de sensibilisation à l'illettrisme aux acteurs relais auprès des publics du département et a répondu aux demandes de structures souhaitant sensibiliser leurs salariés ou leurs partenaires.

Il a mis en place un programme de professionnalisation des acteurs et a répondu aux demandes d'appuis techniques de structures en contact avec les publics.

Il a contribué à la cartographie régionale et au déploiement d'une news letter régionale et a participé activement aux rencontres avec les autres CRIAs de la région Occitanie.

Le CREPA a, malgré tout, pu répondre à la demande d'actions du Conseil Régional et de la DREETS, en direction des acteurs du SPRO et des acteurs de proximité.

Il a aussi proposé des actions de formation sur la laïcité dans le cadre du plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité porté par la DRJSCS, et a poursuivi le développement de la plateforme linguistique pour les publics allophones dans l'Aude.

Le CRIA a pu répondre à la demande d'actions du Conseil Régional et de la DREETS, en direction des acteurs du SPRO et des acteurs de proximité.

Il a aussi proposé des actions de formation sur la laïcité dans le cadre du plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité porté par la DRJSCS, et a poursuivi le développement de la plateforme linguistique pour les publics allophones dans l'Aude.

Poursuite des missions générales du centre ressources :

- Information et sensibilisation auprès des acteurs et des publics
- Mission d'animation et d'appui technique auprès des acteurs, professionnels ou bénévoles, qui interviennent dans des actions linguistiques ou de lutte contre l'illettrisme
- Mission d'appui à la politique publique menée sur le département

Prise en compte des demandes d'actions du Conseil Régional et de la DREETS :

- Action 1 – Actions d'information et de sensibilisation des réseaux et des acteurs relais auprès du public en situation d'illettrisme sur l'ensemble du département de l'Aude.
- Action 2 – Appuis techniques des différents acteurs en contact avec les publics en situation d'illettrisme ou souhaitant apprendre le Français pour leur intégration sur le territoire
- Action 3 – Contribution à la cartographie régionale élaborée par le CARIF-OREF Occitanie

Participation au plan d'action national de formation Valeurs de la République et Laïcité :

- Intégration d'une formation de niveau 3 dans le programme de professionnalisation des acteurs.
- Participation active au programme de formation des responsables de structures dans le cadre des contrats de ville sur l'ouest du territoire

Développement de la plateforme linguistique.



675 personnes ont
bénéficié d'actions
du centre ressources



- **362** personnes se sont
inscrites aux journées de
professionnalisation

- **74** personnes ont
recherché des **informations
diverses**

- **40** personnes représentant
11 structures ont
demandé un **appui
technique pour des projets**

- **144** personnes ont
participé aux **sessions de
sensibilisation**

- **55** personnes ont
emprunté **295** ouvrages au
centre de documentation.

Information et sensibilisation des acteurs relais auprès des publics

Information

74 personnes ont pu trouver au CREPA la réponse à leurs demandes ou connaître l'interlocuteur adéquat et ses coordonnées

Ces demandes sont faites par tout acteur ou public sur des thématiques très diverses : Orientation vers des actions de formation - Accompagnement - Poursuite de parcours pour les personnes en situation d'illettrisme ou ne maîtrisant pas la langue française - Connaissance des certifications, etc. Informations sur les missions et les actions du CREPA - Recherche d'informations sur les emplois de formateurs, les structures accueillant des bénévoles...

Chaque demande fait l'objet d'un échange (téléphone, mails, ou à l'occasion de rencontres en présentiel ou à distance), qui permet de répondre au plus près des attentes.

Sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme

144 personnes ont participé aux séances proposées, à la demande des acteurs, des partenaires, des financeurs ou sur proposition du CREPA,

Ces séances ont été programmées par le CREPA ou co-construites avec les structures demandeuses pour :

- Faciliter la détection, l'orientation et les départs en formation des personnes ayant des difficultés avec les savoirs de base - Partager une culture commune
- S'appropriier les enjeux de la lutte contre l'illettrisme et en être acteur sur son territoire
- Connaître les offres de formation sur chaque territoire



Le CREPA a poursuivi la mise en place par modules afin **d'aborder différentes problématiques liées à la lutte contre l'illettrisme sous forme de modules d' ½ journée chacun, et sur différents territoires, pour que chaque acteur puisse s'inscrire en fonction de ses besoins et de ses disponibilités.**

Ces modules ont pu aussi être mis en place en intra, avec un contenu et une durée pouvant être ajustés, en présentiel et en distanciel :

- **Module 1 : Illettrisme, de qui et de quoi parle-t-on ?**
- **Module 2 : Pourquoi et comment repérer une personne en situation d'illettrisme ?**
- **Module 3 : Comment aborder le sujet avec la personne ?**
- **Module 4 : Construire des outils de repérage**

Les participants sont majoritairement des professionnels qui accueillent, orientent ou accompagnent les personnes potentiellement en situation d'illettrisme dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle : Les structures du Service Public Régional de l'Orientation (Pôle Emploi, CIO, PIC VAE, Missions locales, Cap Emploi, Chambres Consulaires, OPACIF, APEC,...) mais aussi toute structure amenée à orienter du public : conseillers d'insertion, référents RSA, référents handicap, travailleurs sociaux, agents administratifs, médiateurs ; ainsi que les opérateurs professionnels ou bénévoles qui proposent des actions d'apprentissage dans des

structures associatives ou publiques (CIAS, Lieux ressources d'Insertion...) et les SIAE.

Des bénévoles de structures de proximité participent aussi aux séances, car l'objectif est de toucher un maximum d'acteurs impliqués auprès de publics potentiellement concernés par des difficultés avec les compétences de base, et de leur permettre d'échanger sur cette problématique en prenant en compte les différents points de vue.

En 2021, le CREPA a aussi poursuivi ses interventions auprès de l'entreprise Vinci Autoroute, à la demande de la Commission Egalité et a été sollicité pour sensibiliser des agents de la CAF de l'Aude.

Communication externe

Elaboration d'outils d'information : Plaquettes d'information sur le CREPA, la Plateforme linguistique—Programme de professionnalisation—Supports d'animation pour les séances de professionnalisation des acteurs...

Bulletin d'information « Le lien »

Il est généralement diffusé tous les 2 mois en fonction des informations nationales, régionales, départementales et locales.

Diffusion d'informations diverses auprès des acteurs .

Développement des nouveaux réseaux

Mutualisation de compétences inter-CRIAs d'Occitanie

Participation aux Journées Nationales d'Actions contre l'Illettrisme.

Appuis techniques des acteurs au contact des publics

Les appuis techniques permettent :

- de participer à des séances de formation pour développer leurs connaissances des publics
- d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques
- de développer de nouvelles actions en complément de celles existantes
- d'avoir des informations sur diverses actions ou dispositifs qui peuvent concerner les publics.

Ils peuvent concerner les professionnels ou les bénévoles de la formation, de l'insertion, de l'orientation, de l'accueil...

Ces appuis techniques sont développés en trois axes :

> **Un programme de professionnalisation des acteurs** proposé à partir des besoins exprimés par les acteurs des territoires, les demandes des financeurs et les constats faits par le centre ressource.

Globalement, les séances informatives ont permis aux prescripteurs d'avoir des informations sur les publics les dispositifs, les offres de formation par territoire.

> **Des aides au développement d'actions** à la demande des acteurs ou des structures

> **Un centre documentaire**

Programme de professionnalisation 2021

34 séances ont été proposées
en 2021,

362 personnes ont participé à
ces séances

La plupart des séances ont lieu à Campus/FAOL à Carcassonne. Sa situation proche de la gare SNCF permet aux acteurs de tout le département de venir facilement.

La superficie de la salle a permis de maintenir des séances en respectant les distances liées aux contraintes sanitaires.

Les participants ont particulièrement apprécié de pouvoir venir en formation malgré les difficultés du moment et ont été très vigilants sur les gestes barrières.

Les séances plus pédagogiques ont davantage concerné les opérateurs.

Les contenus et les méthodes ont été adaptés aux contraintes afin de faciliter les échanges et avoir des contenus dynamiques, sans déroger aux contraintes sanitaires.

Des actions innovantes

► **Autour de la lettre**, en partenariat avec la réalisatrice Marianne BRESSY, dans le cadre d'une tournée nationale de présentation du film : Projection du film en présence de la réalisatrice

et échanges sur les besoins des acteurs

► **Lectio par ceux qui le vivent**, en partenariat avec le GRETA de l'Aude, Rencontre entre les apprenants, les opérateurs et les prescripteurs, dans le cadre des JNAI

► **Programme de formation « spécial bénévoles »**, en partenariat avec Frate Formation Conseil

Centre documentaire et conseils pédagogiques

55 personnes (43 en 2020)

ont emprunté 295 ouvrages
(224 en 2020)
au centre de documentation

Le centre documentaire du CREPA est à disposition de tous les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de l'apprentissage du Français du département.

Les acteurs ont la possibilité de consulter et/ou emprunter les ouvrages sur rendez-vous, ou lors des séances d'animation proposées à Carcassonne. Ils trouvent aussi des conseils et découvrent des outils variés dans tous les domaines d'apprentissage.

Aide au développement d'actions à la demande des acteurs ou des structures

Le centre ressources intervient aussi auprès de structures, à leurs demandes ou sur propositions pour répondre à des besoins spécifiques.



9 structures ont demandé un appui technique pour des projets

Ces appuis peuvent prendre différentes formes et les contenus sont co-construits :

- **Apport d'une expertise** en matière de lutte contre l'illettrisme
- **Aide à l'élaboration de projets** d'actions, en particulier dans les secteurs ruraux et en complément des actions de droit commun
- **Accompagnement à la création d'outils** internes aux structures

La plateforme linguistique de l'Aude est un outil indispensable pour la mise en synergie des différentes actions menées sur le territoire et pour plus de cohérence dans les parcours de formation linguistique et d'intégration des personnes accueillies.

Le développement de cette plateforme s'appuie sur un large réseau de partenaires locaux, services instructeurs (OFII, DDCSPP), centres d'accueil et de suivi (CAO, CADA, HUDA, SAMIE...), structures proposant des actions linguistiques et culturelles (organismes de formation, associations...), acteurs de l'insertion (Pole Emploi, Chantiers d'insertion...) dont beaucoup sont déjà en lien avec le centre ressources.

Objectifs généraux

- Faciliter les parcours des primo-arrivants pour leur intégration sur le territoire
- Mettre en lien les différents acteurs intervenant dans l'accueil, l'orientation et le suivi
- Permettre aux intervenants salariés ou bénévoles de se rencontrer et de se former pour élargir leurs compétences et répondre ainsi aux besoins sur chaque territoire de manière cohérente et en complément des actions de droit commun.

Les axes de la plateforme linguistique et leurs bénéficiaires

La plateforme est composée de deux axes :

- Axe 1 - **Diagnostics linguistiques** : - Accueil - Evaluation- orientation - restitution
- Axe 2 - **Coordination** : Animation du réseau de terrain - Mise en cohérence des actions de formation linguistique sur les territoires par rapport aux besoins des publics - Professionnalisation des acteurs en conséquence

Axe 1 : Diagnostics linguistiques

Pour qui ?

En 2021, la plateforme linguistique a élargi les publics éligibles grâce à de nouveaux partenariats financiers avec la DIRECCTE et le Contrat de Ville de Carcassonne.

La plateforme linguistique de l'Aude a donc accueilli :

→ **Les primo-arrivants** : « étrangers hors UE, ayant vocation à s'installer durablement en France et ayant obtenu pour la première fois un droit au séjour en France » et qui ne bénéficient pas ou plus de formation dans le cadre de l'OFII.

→ **Les salariés non francophones des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de l'Aude (SIAE),** quelles que soient l'origine géographique et la date d'arrivée en France.

→ **Les résidents non francophones des quartiers prioritaires de Carcassonne** quels que soient la date d'entrée en France ou le pays d'origine.

Pourquoi ?

Pour faciliter leurs parcours d'intégration

Comment ?

Entretien individuel d'1h30 :
> Accueil de la personne pour connaître ses besoins et ses attentes.

> Le parcours de formation, instaurer une relation de confiance.
> Evaluation des compétences linguistiques. Les thèmes concernent la vie quotidienne ou sont en relation avec le projet professionnel et/ou social de la personne.

> Préconisation d'actions d'apprentissage linguistique
> Restitution immédiate pour la personne de son évaluation linguistique, ainsi que des différents tests qu'elle a effectués, dans un livret de suivi.

Une synthèse du diagnostic avec els résultat de l'évaluation et les préconisations est envoyé au prescripteur à l'issue de l'entretien. Une copie de la grille d'évaluation linguistique peut être communiquée à l'opérateur, afin de faciliter la construction pédagogique de l'accompagnement linguistique.

Suivi :

6 mois après l'évaluation environ, le CREPA contacte le prescripteur pour faire un point sur le parcours de la personne.

Qui peut prescrire ?

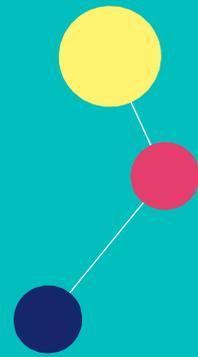
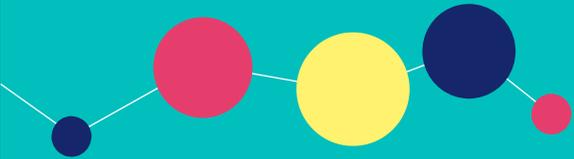
Tout acteur salarié ou bénévole, en contact avec les publics ciblés et ayant défini le besoin avec le demandeur.

Une fiche de demande est à envoyer au CREPA qui la renvoie avec une proposition de date pour l'entretien. C'est le prescripteur qui en informe le demandeur.



En 2021,
la plateforme
linguistique du CREPA
a enregistré

142 demandes
de diagnostics



PÔLE FORMATION

Pôle Formation

Les dispositifs d'accompagnement au projet

Le cœur de métier du service est et reste depuis des années, l'accompagnement au projet professionnel en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi avec une prise en compte des problématiques de différentes natures : problèmes sociaux, de santé, juridiques, de logement, financiers, d'isolement... sur les bassins de Castelnaudary, Carcassonne, Limoux, Narbonne et Lézignan-Corbières, auprès d'interlocuteurs privilégiés tels que le Département, la Région, Pôle Emploi, la DIRECCTE et le Fonds Social Européen...

Dans la lignée des convictions et des valeurs d'une équipe de 16 salariés, nous agissons pour

- la prise en compte de l'Humain dans sa globalité,
- la lutte contre les inégalités, discriminations et exclusions,
- l'égalité hommes/ femmes,

La démarche qualité sur l'ensemble des dispositifs est une priorité adoptée par l'ensemble du service, mettant en œuvre professionnalisme et compétences.

Dans ce cadre et dans la continuité de la certification LR obtenue en 2018, nous nous inscrivons dans la démarche qualité QUALIOP1, attestant de la qualité des actions de formation concourant au développement des compétences de nos usagers.

I/ En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude

Prestation « Emergeance et Accompagnement au Projet Professionnel »

En partenariat avec le CB Agri 11 - La Fédération Aude, étant porteur du projet.

Chantal BRACH en assure la coordination et les suivis

L'action d'une durée de 20 heures en moyenne, sur une période de six mois (renouvelable) a pour objectif de :

- faire le point sur la situation de la personne, repérage des périodes sensibles où le bénéficiaire a rencontré des problèmes de santé, de couple, de justice... Faire le point sur ses compétences, ses aptitudes, ses centres d'intérêts pour faciliter l'émergence d'un projet ou de pistes professionnelles ;
- surmonter les difficultés rencontrées pour aller vers une insertion professionnelle durable ; élaborer un parcours d'insertion

en prenant en compte les besoins réels ou exprimés, la personnalité, les capacités et le degré d'autonomie. Favoriser les échanges, établir un climat de confiance et reprendre confiance en soi ;

- revaloriser l'image personnelle afin de redynamiser ses ressources et son potentiel.

Ainsi, pour l'année 2021, 129 personnes ont bénéficié de cette prestation

Sorties positives vers l'emploi :
24 personnes concernées : 5 CDDI/2 CDI/6 CDD/1 CESU/2 Missions intérim/7 créations entreprise dont 2 confirmées-4 en cours étude-1 déclaration conjoint collaborateur/1 Contrat apprentissage

Sorties positives vers la formation :
28 personnes concernées :
7 entrées en formation diplômantes

dont 2 FAD, 3 entrées en formation linguistique, 7 positionnements sur formations diplômantes, 11 autres préconisations.

Plus-Value de la prestation

La prestation « Emergeance et accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel » est tout à fait adaptée à la mobilisation vers l'emploi des bénéficiaires du RSA Socle.

Les problématiques sont travaillées au cas par cas avec un souci réel d'efficacité et de respect des bénéficiaires dans leur démarche d'insertion socio professionnelle.

Le bénéficiaire y trouve un cadre rassurant qui lui permet de reprendre confiance, d'être guidé et conseillé afin de gagner en autonomie dans les démarches à entreprendre après une période plus ou moins longue d'inactivité. Il peut ainsi mettre en œuvre étape par étape les démarches nécessaires afin de lever les freins à l'emploi.

« Bilans diagnostic partagé pour les bénéficiaires RSA »

Prestation concernant les nouveaux entrants dans le dispositif RSA, en vue de la désignation d'un référent, sur liste nominative du Conseil Départemental, sur le territoire de Carcassonne, Narbonne et Port La Nouvelle.

La Fédération est mandataire d'un groupement composé du CFPM (Lézignan-Corbières) et BGE est audois (Castelnaudary).

L'entretien individuel d'une heure environ est basé sur :

- La présentation de la prestation et ses objectifs : son intérêt, le cadre, les différentes étapes de la procédure permettant au bénéficiaire de se situer dans la globalité de la démarche (attribution de l'allocation - bilan diagnostic partagé - orientation vers un référent...) et de s'inscrire dans un parcours clair et concret.
- Information du bénéficiaire de la confidentialité des informations le concernant et de leur diffusion.
- Un entretien semi directif basé sur la plateforme SOLIS abordant un ensemble de thèmes : sociaux (santé, logement, contacts institutionnels, contexte social et familial, mobilité, modalité de garde des enfants) et professionnels (niveau scolaire, qualification, parcours et expériences).

Il s'agit de repérer dans le parcours de vie : les difficultés, les freins pouvant être liés par exemple à la mobilité, garde d'enfant... mais aussi les atouts et qualités pouvant être valorisés.

Ce travail d'orientation et d'accompagnement permet la désignation du référent le plus à même de suivre le bénéficiaire dans la résolution des problématiques ciblées et la signature du contrat d'engagement.

**1 190 personnes
reçues pour un entretien
individuel de 1H00
afin d'établir un Bilan
diagnostic partagé
et ont signé le contrat
d'engagement en 2021.**

« Référence en Insertion Socio-Professionnelle »

> Sites de Narbonne / Corbières Minervois et Carcassonne

La FAOL est mandatée par le Département en qualité de Référent spécifique pour l'accompagnement des bénéficiaires RSA sur le bassin Carcassonnais / Narbonnais et Lézignan-Corbières.

Il est ainsi proposé aux bénéficiaires, orientés par les ALI compétentes, un accompagnement renforcé dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le référent en insertion socioprofessionnelle effectue un suivi personnalisé par la levée des freins sociaux tout en aidant à la recherche d'un emploi avec pour objectif l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Il a pour rôle :

- d'aider la personne à élaborer un projet d'insertion et l'accompagner dans sa mise en œuvre,
- de déterminer les mesures et outils d'accompagnement adaptés,
- de permettre à la personne de formaliser ses engagements dans un contrat d'engagement et de veiller à son renouvellement régulier,
- d'amener la personne à connaître les ressources de son environnement, se les approprier et les utiliser,
- d'accompagner directement la personne dans la mise en place des mesures et/ou outils ou de les déléguer à des opérateurs de l'offre d'insertion,

- d'organiser les relais entre les différents intervenants et évaluer, avec les partenaires, la pertinence des actions engagées et celles restant à engager,
- de s'assurer du bon déroulement de la prise en charge et, si nécessaire, définir avec la personne les réajustements de l'intervention,
- d'instruire les demandes d'aide financière ou d'aide à la saisine directe des fonds pour les bénéficiaires dont il assure la référence,
- d'évaluer la situation de la personne à chaque étape de son parcours d'insertion et les acquis constatés au regard des résultats attendus.

De ce fait, les démarches engagées par les bénéficiaires ont essentiellement pour résultats attendus :

- de faire un point sur la situation de la personne et de travailler sur la levée des freins sociaux



**Nombre de personnes
orientées et accompagnées
en 2021 Narbonne/Lézignan:**

**1 065
personnes accompagnées**

464 orientations

**La durée moyenne
'accompagnement est de**

22,6 mois.

**Sur 796 personnes ayant un
contrat en cours de validité
au 31/12/2021, 707 personnes
ont engagé au moins une
démarche d'insertion, soit**

88.8 % des personnes

- d'être disponible pour engager une démarche professionnelle,
- d'acquérir de l'autonomie dans leurs démarches
- de définir un projet professionnel adapté,
- d'acquérir, actualiser ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles techniques ou transversales et de comportements adaptés,
- d'accéder à une formation pré-qualifiante ou qualifiante,
- de créer une activité, la consolider et la pérenniser ou réorienter son projet,
- d'accéder à un emploi

> Narbonne / Corbières Minervois

4 Référentes sur Narbonne (bureaux quai d'Alsace):
Suzanne Solé, Aude Maurel, Valérie Roisan et Sarah Cabes
2 Référentes sur Lézignan-Corbières (MP2 Environnement):
Catalina Cadiou et Jeanne Munoz

Tout au long de l'année nous avons adapté nos modalités de suivi ; en privilégiant le télétravail, rédaction des CER par téléphone, compte tenu de la crise sanitaire
Pour l'ensemble des bénéficiaires accompagnés nous nous sommes attachées à

- Mettre en œuvre les actions d'insertion correspondant aux besoins recensés par le Département.
- Faire évoluer progressivement le travail de référence en permettant aux bénéficiaires accompagnés de se projeter dans l'emploi.

Analyse de parcours / Résultats:

En 2021, **169 périodes emploi** ont été effectuées.
Plus de la moitié des personnes en emploi (soit 55,6 %) ont occupé un emploi de moins de 6 mois (CDD, CESU, Intérim).

329 personnes sont déclarées comme travailleurs indépendant en 2021.

37 formations qualifiantes ont été effectuées et 49 formations non qualifiantes.

177 personnes sont sorties du portefeuille au 31/12/2021 :
Sorties vers autres référents : 85.
Réfèrent emploi : 32 personnes vers Pôle Emploi

Autre réfèrent socioprofessionnel :

53 en totalité

21 personnes vers autre RISP
32 personnes vers la référence sociale (MDS)

Autres sorties :

92 en totalité

38 personnes ont déménagé sur un autre département.
12 personnes sont sorties pour emploi : 2 personnes en CUI, 10 personnes en CDD ≥ à 6 mois et CDI.
8 Sorties pour augmentation des ressources liées au travail.
14 Sorties pour augmentation des ressources hors travail dont 12 Sorties pour invalidité et AAH.
5 Sorties pour augmentation des ressources du foyer.
15 Sorties pour radiation CAF.

> CARCASSONNE

1 Référente (Campus) : Christelle LOMBARD

En 2021, 167 personnes accompagnées

La durée moyenne d'un parcours d'insertion oscille entre 30 et 36 mois avec des accompagnements

LA PLUS VALUE DE L'ACTION

L'accompagnement personnalisé basé sur l'instauration d'une relation de confiance permet l'appréhension de la situation

globale de la personne tout en maintenant une dynamique dans la construction d'un parcours adaptés.

La référente reste la personne ressource et est en lien avec le tissu partenarial, associatif De par sa disponibilité, sa proximité et la régularité des entretiens, elle permet au bénéficiaire RSA d'obtenir les outils nécessaires à la mise en place de son insertion sociale et professionnelle.

Cet accompagnement individualisé laisse la possibilité aux personnes d'acquérir l'autonomie suffisante, la connaissance et la capacité nécessaire pour sortir du dispositif.

LES ORIENTATIONS FORMATIONS

L'accès à la formation reste une part importante dans le travail effectué avec le Public RSA.
Intégration/poursuites d'un parcours de formation, pour 46 personnes :

Programme Régional (pré-qualifiant ou qualifiant)/AFC/POEC...
> 14 A.P.R.E obtenues

Activité salariée

> 11 C.D.D.I embauche ou renouvellement
> 17 C.D.D
> 7 C.D.I
> 7 Missions intérim
> 4 en activité C.E.S.U
> 9 Créations d'entreprise

La totalité des bénéficiaires, ayant signé ou renouvelé leur contrat d'engagement, a engagé au moins une démarche d'insertion en vue de lever les freins à l'emploi.

Dispositif « GARANTIE D'ACTIVITE – Limoux »

En partenariat avec le CFPM et USSAP de l'Aude

Il s'agit d'un accompagnement intensif et adapté au degré d'éloignement du marché du travail des personnes, couplé à une mise en activité systématique.

Un accompagnement renforcé propose:

- Entretien individuel hebdomadaire (1h)
- Atelier coaching professionnel et comportemental (1 jr)

PHASE 1. BILAN DIAGNOSTIC Socio Professionnel

PHASE 2. JE ME CONSTRUIS
Ateliers Réussite Professionnelle / ateliers Bouger son corps

PHASE 3 JE PREPARE MON PARCOURS,
Alternance d'ateliers
L'objectif étant de créer du lien social, ouverture, curiosité....

PHASE 4. MISE EN SITUATION
Alternance d'ateliers + ateliers de sensibilisation et valorisation des matériaux recyclables (partenariat avec le COVALDEM)

9 personnes ont bénéficié du dispositif

II/ En partenariat avec le Conseil Régional

Dispositif Préqualifiant « Projet Pro »

Mandataire: FAOL

Partenariat : GRETA Aude, CFPPA des Pays d'Aude, CCI de l'Aude, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude CFAI

L'organisation pédagogique de l'action de formation, mais aussi la phase de positionnement/ diagnostic et celles d'évaluation doivent permettre de déterminer, pour chaque stagiaire, en fonction de ses besoins, de ses acquis et de son rythme d'apprentissage, les modules dont il a besoin et d'adapter leur durée, leur contenu et les moyens pédagogiques et matériels nécessaires.

Objectifs:

- Découvrir une entreprise, son fonctionnement, son organisation.
- Adapter son comportement aux différentes situations rencontrées dans l'entreprise (client, équipe, hiérarchie...) et s'intégrer en milieu professionnel.
- Acquérir des savoirs et des savoir-faire en prise directe avec la pratique.
- Mettre en œuvre les aptitudes, les compétences socioprofessionnelles et techniques en situation de travail et les faire évaluer par le tuteur en entreprise.
- Valider le projet.

Les axes travaillés en centre:

Réflexion sur soi et l'environnement,
Ouverture citoyenne / Développement Durable
Recherche des informations et mise en ordre,
Faire des choix d'orientation
Réaliser à travers un plan d'action co-construit

Les +

Des passerelles vers les formations qualifiantes et diplômantes, des possibilités de poursuite de parcours de pré-qualifiant vers le qualifiant.

Découverte de plateaux techniques afin de faire émerger un projet professionnel
Réalisation de périodes en entreprise afin de consolider son projet professionnel.

Se confronter au monde du travail pour découvrir l'entreprise et appréhender les règles et valeurs du milieu professionnel.

Démarcher de façon autonome et réfléchie les entreprises correspondant à son projet professionnel.

Suivi post-parcours se déroulant pendant une période de 12 mois, avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois
Coûts pédagogiques gratuits pour les stagiaires, rémunérés par la Région.
Validation : Attestations de compétences/ Délivrance du SST ou PSC1

130 stagiaires de la formation professionnelle ont été accompagnés en 2021

Action Passerelle Insertion - Le Biclou

Dispositif d'accompagnement global en amont de l'IAE en groupement ADAFF, FAOL et CFPM

Sur Carcassonne - Financement par la DIRECCTE

Sur Castelnaudary - Financement le Département de l'Aude.

Objectifs spécifiques de l'action :

- proposer un dispositif global d'accompagnement en amont de l'IAE,
- identifier les freins à l'emploi,
- engager des démarches pendant ou après l'action pour lever les problématiques,
- aider les personnes à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses,
- intégrer une structure IAE/ un emploi /une formation à l'issue ou un autre dispositif d'accompagnement adapté,
- inscription du dispositif dans un large partenariat.

Public ciblé :

- avoir au moins 18 ans,
- prétendre à un travail,
- personnes cumulant de nombreux freins à l'emploi faisant obstacle à l'engagement d'un parcours insertion y compris dans le secteur IAE

Freins identifiés :

- freins en lien avec les savoirs de base (ex : compréhension des consignes, expression orale et écrite, écrire, lire et compter),
- difficultés dans l'acquisition des règles et des comportements nécessaires à une intégration professionnelle problématiques, familiales,
- difficultés d'accès aux droits administratifs,
- problèmes de santé,
- difficultés en lien avec le logement,
- problème de mobilité,

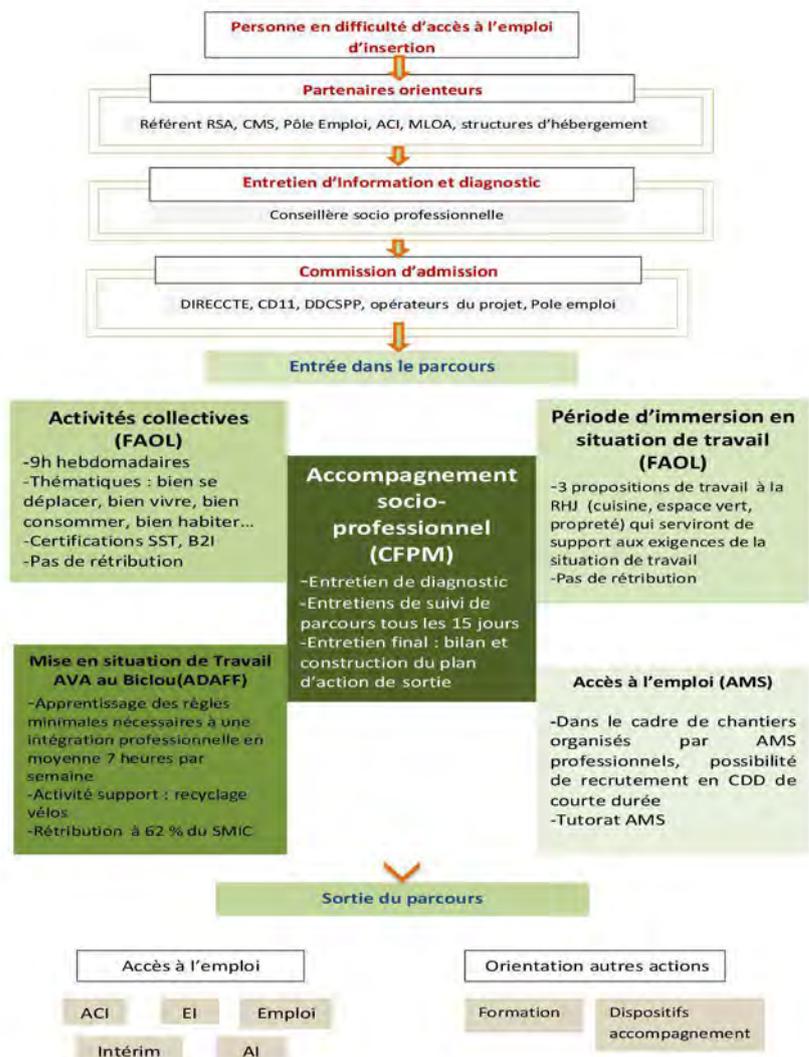
- difficultés liées au mode de garde d'enfant,
- freins en lien avec une situation d'isolement social
- un suivi régulier avec la mise en place de rencontres / échanges avec tous les acteurs.
- un suivi régulier avec la mise en place de rencontres / échanges avec tous les acteurs.

LA PLUS-VALUE DU DISPOSITIF

- rémunération prévue lors des Ateliers AVA le Biclou (62% du SMIC),
- un accompagnement individualisé et encadré par une équipe pluridisciplinaire :
- - un encadrant technique,
- un accompagnement socio professionnel,
- une formatrice référente ateliers pédagogiques,

16 bénéficiaires sur Carcassonne

24 bénéficiaires sur Castelnaudary



III/ En partenariat avec Pôle Emploi

Dispositif « Activ' Projet »

Marché Aude-Ariège
Partenariat avec Carrière
Formation Conseil (CFC)
Mandataire – CFPM et CIBC
Le Pôle Formation intervenant sur
les territoires de Limoux et de
Narbonne.

Cette prestation / marché obtenu
pour 3 ans s'adresse à tout
demandeur d'emploi quel que soit
son profil et son degré d'autonomie
qui, dans le cadre de
l'accompagnement mis en œuvre
par Pôle emploi, a besoin :

- de définir entièrement un ou
plusieurs projets professionnels,
- de confirmer un ou plusieurs
projets professionnels en partie
ébauchés tout en acquérant ou
développant des compétences à
s'orienter.

Les objectifs :

Accompagner le bénéficiaire dans
l'élaboration ou la confirmation d'un
ou plusieurs projets professionnels.

Ces projets s'inscrivent dans une
stratégie de maintien de
l'employabilité ou de développement
professionnel. Ils nécessitent ou non
la mise en œuvre d'un parcours de
formation.

La prestation doit amener le
demandeur d'emploi à élaborer une
stratégie permettant de construire
un ou plusieurs projets
professionnels à partir d'un
accompagnement personnalisé
intégrant :

- l'identification de ses acquis
expérientiels, professionnels et
extra-professionnels,
- l'identification de ses appétences
- l'identification de ses
caractéristiques personnelles,

- l'identification, le cas échéant, du
développement de compétences
nécessaire ou du besoin de
formation,
- la vérification de la faisabilité du
ou des projets.

La prestation se déroule sur une
période de 8 semaines. En dehors
de trois entretiens obligatoires, la
prestation Activ'Projet est organisée
selon les besoins du bénéficiaire :
en présentiel, à distance, en
séances collectives de travail.
Une période de mise en situation en
milieu professionnel (PMSMP) d'une
durée maximale de 5 jours peut être
mise en œuvre.

**En 2021, la prestation
« Activ'Projet »
a été prescrite pour
258 demandeurs d'emploi
pris en charge par
le Pôle Formation.**

**Ainsi, tout au long de l'année 2021,
nous pouvons dénombrer**

2988 personnes

**ayant bénéficié d'une prestation
du Pôle Formation de la FAOL**

**Grand Merci aux équipes des différents sites
pour la qualité de leur travail, leur rigueur
et leur adaptabilité, qui font de ce Pôle,
un partenaire fiable auprès des bénéficiaires
et reconnus par les financeurs.**

Pôle Formation

Ecole de la 2ème Chance (E2C)

L'E2C est un dispositif d'action de formation professionnelle portée par la Région Occitanie Pyrénées – Méditerranée.

Ouverte depuis le 22 octobre 2007, l'Ecole de Carcassonne est installée dans la bastide au pied de la cité médiévale.

Depuis octobre 2017, elles sont onze à mailler le territoire régional d'Occitanie afin de proposer une offre de formation de proximité contribuant à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, c'est la volonté et l'engagement de la Région.

Ce dispositif a pour but de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 30 ans.



CHIFFRES-CLÉS



94

stagiaires accueillis en 2021



43

femmes



51

hommes

Age moyen :

18 ans

Parcours moyen d'un stagiaire :

640

heures en centre

417

heures en entreprise.

Les Écoles 2ème chance en Occitanie s'appuient sur une pédagogie adaptée à chacun et le système de l'alternance, grâce à des partenariats avec les entreprises du territoire.

Durant leur formation, les stagiaires passent 40% de leur temps en entreprise, afin de découvrir de nouveaux métiers, d'acquérir les premiers gestes professionnels, sur des périodes de 2 à 4 semaines.

En Centre, les modules d'apprentissage se basent sur la remise à niveau, renforcement des savoirs : dans la pratique du numérique, culture, citoyenneté ou encore sensibilisation au développement durable ou à l'égalité hommes/ femmes ; mise en place de projets collectifs et accompagnement à la validation du projet professionnel (tests de personnalité, logiciels à l'orientation) avec les techniques de recherche de stage/ d'emploi, enquêtes métiers, connaissance des entreprises, Interventions de professionnels.

L'ambition de l'Ecole est d'ouvrir, élargir les champs du possible.

Ce dispositif propose :

- une formation "à la carte" pour chaque jeune, en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année,
- d'acquérir et consolider les savoirs de base et les compétences nécessaires pour s'intégrer en entreprise,
- de définir un projet professionnel et personnalisé, réaliste,
- de bénéficier d'une rémunération et d'une protection sociale pendant toute la durée du parcours de formation.

Public accueilli

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi et répondant aux critères suivants :

- être âgés de 16 à 30 ans,
- sortis du système de formation initiale depuis au moins 6 mois,
- ayant quitté le système scolaire sans diplômes, ni qualification,
- relevant de mesures d'insertion socio-professionnelle.

Le critère d'entrée déterminant est la motivation des jeunes à s'engager dans une dynamique de formation et d'insertion professionnelle et d'en accepter les conditions.

En s'intéressant au parcours, « accidents de vie », aux besoins, aux ambitions du jeune, nous maîtrisons davantage son intégration dans une finalité de réussite et de prévention des risques de démotivation.

Il est primordial de vérifier la bonne adéquation de chaque stagiaire avec les objectifs, les contenus des apprentissages du dispositif et de sa capacité d'adaptation à l'évolution dans le temps – les 6 semaines de phase de positionnement permettant de construire les premiers indicateurs.

L'orientation vers l'E2C

- Information et orientation par un conseiller : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Services

d'insertion du Département de l'Aude, Centre d'Information sur les droits des femmes et des Familles,

- toute personne peut se présenter spontanément – sans fiche de prescription,
- participation à une réunion d'information collective - tous les jeudis à 13H30 – suivie d'un entretien individuel avec la directrice de l'E2C

Entrée dans le dispositif de formation

Tous les mardis : matinée consacrée à l'accueil/ intégration du jeune, avec :

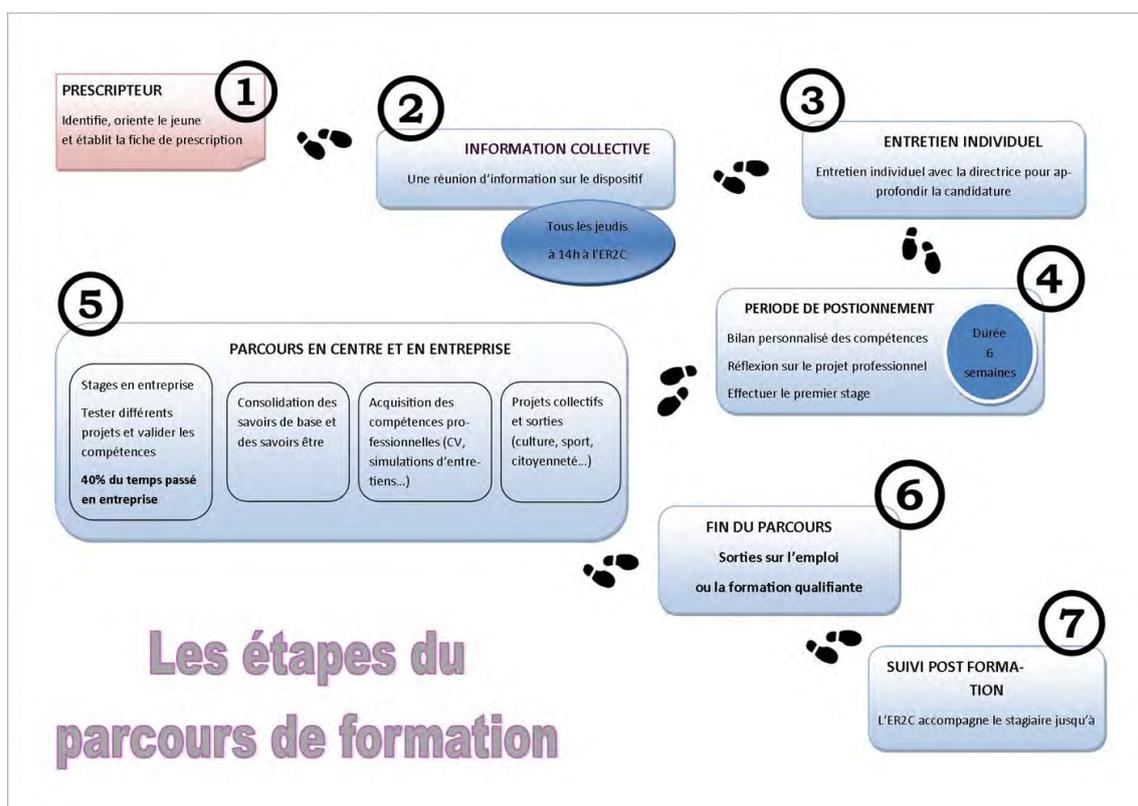
- constitution du dossier de rémunération,
- présentation des financeurs, de l'équipe pédagogique et du rôle du Référént,

- rappel du fonctionnement de l'action de formation à visée professionnelle : parcours différencié et personnalisé, contenus des modules, focus sur l'entreprise
- présentation de la phase de positionnement,
- remise du livret d'accueil stagiaire : signature du contrat individuel de formation professionnelle, règlement intérieur, charte informatique, Charte réseau E2C France, questionnaire Europe,
- visite des locaux,
- présentation du dispositif repas de la Région Occitanie.

Objectifs généraux de formation

En termes de savoirs :

- maîtriser le socle des connaissances et compétences



de bases en français, mathématiques, raisonnement logique, dans la pratique d'une langue vivante étrangère et dans l'usage des NTIC,

- discerner leurs droits et leurs devoirs en tant que jeunes adultes citoyens,
- apprécier le patrimoine culturel régional environnant,
- mieux se connaître tant en termes de capacités, de compétences, d'aptitudes, qu'au niveau de leur corps et de leur santé,
- connaître le marché du travail, l'environnement de l'entreprise et les nombreuses informations sur les aides à l'embauche, les différents types de contrats, favorisant leurs démarches d'insertion professionnelle.

En termes de savoir-faire :

- activer les capacités d'apprentissage et de projection dans l'avenir,
- se confronter au monde du travail et démarcher de façon autonome et réfléchie les entreprises correspondant à leur projet professionnel,
- maîtriser les techniques de recherches d'emploi permettant une autonomie dans la prospection d'un emploi ou d'une formation visant l'élévation du niveau de qualification,
- utiliser et développer ses compétences sur l'outil informatique,
- mieux appréhender les enjeux en termes de développement durable, écologie, citoyenneté,
- pratiquer des activités physiques et sportives dans un objectif de bien-être personnel.

En termes de savoir-être :

- Accéder à un niveau de confiance en eux, de motivation et de mobilisation qui permette une meilleure autonomie sociale et une prise d'initiative dans les démarches d'insertion,

- exprimer leur point de vue dans une posture de jeunes adultes citoyens et responsables,
- développer les savoirs être nécessaires à leur employabilité.
- être à même d'exprimer clairement leur projet professionnel et de faire valoir leurs aptitudes auprès d'employeurs ou d'organismes de formation,
- devenir Acteurs de leur démarche d'insertion professionnelle

Objectif final de sortie :

- intégrer un emploi dans le métier préparé,
- engager un processus qualifiant, en proposant différentes passerelles telles que : Cap métiers ou formations du PRQ pour acquérir une qualification dans un secteur défini.

Résultats et analyse de l'année 2021

Au 1er janvier 2021,

30 stagiaires sont présents sur l'E2C : ils poursuivent leurs parcours débutés en 2020.

64 nouveaux stagiaires ont intégré le dispositif par la suite,

soit un total de 94 stagiaires accueillis au sein de l'Ecole de la 2ème Chance de Carcassonne

dont :

- 7 jeunes orientés par la MLOA
- 87 en candidatures spontanées.

Présence en hausse des mineurs.

Handicaps

7 sont reconnus comme personne en situation de handicap par la MDPH
A noter la présence de 2 Référents Handicap présents sur la structure,

ayant pour missions entre-autres de :

- Accueillir et accompagner les jeunes en situation de handicap tout au long du parcours / ou détectés durant le parcours
- Mieux appréhender les notions d'accessibilité et de compensation
- Connaître les dispositifs existants, les relais et les aides mobilisables
- Repérer les différents dispositifs d'aides à la formation
- Assurer une veille sur le handicap

Mobilité professionnelle

12 jeunes sont titulaires du permis de conduire.

4 sont en cours de préparation.

La mobilité est un des enjeux principaux pour nos stagiaires : le manque de mobilité restreint les zones de recherche de stage, d'emploi...

Le problème de transport est notamment marqué pour les stagiaires résidant dans les zones périphériques de Carcassonne – (villages, hameaux) – peu desservies.

Chaque jeune peut se préparer en interne au Code la Route grâce à notre plateforme GERIP Compétences

Le Territoire

Les stagiaires de l'E2C résident principalement sur les territoires du Carcassonnais, Minervois, Lauragais et de la Moyenne et Haute Vallée de l'Aude.

A noter que 67 d'entre-deux habitent la ville de Carcassonne, dont 35 sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville soit plus de 50%, et 30 stagiaires résident en milieu rural.

Projets professionnels

L'objectif est pour l'équipe pédagogique, notamment pour la formatrice dédiée au projet professionnel, de leur permettre de découvrir des activités professionnelles de référence / des métiers en tension afin d'appréhender la réalité

professionnelle et l'environnement économique et social.

La découverte métiers s'inscrit dans la dynamique globale d'élaboration et de confirmation du projet professionnel.

Elle vise à :

- améliorer la connaissance des secteurs d'activités,
- développer des acquis théoriques,
- s'informer sur différents métiers,
- rencontrer des professionnels et recueillir des témoignages,
- acquérir les 1ers gestes professionnels, pour évaluer la faisabilité des projets des stagiaires et se confronter à la réalité du métier envisagé.

L'ouverture vers d'autres champs professionnels passe par des :

- recherches documentaires sur sites tels que Me former en Occitanie (Région), Pôle Emploi ou ONISEP - Fiches Métiers, Reportages, Guides des métiers, informations sur les métiers porteurs/marché du travail,
- phases de découverte en plateaux techniques,
- enquêtes métiers,
- interventions de professionnels,
- visites lors des journées portes ouvertes en centres de formation (AFPA/CFA...), participation au salon TAF,
- immersion en entreprise, primordiales dans le dispositif.

Les périodes en entreprise permettent de faire découvrir aux stagiaires différents métiers et formations de façon pratique.

L'objectif est de développer la confiance en soi mais aussi de préparer l'entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante (permet de mieux comprendre les conditions de formation à venir, d'échanger avec le ou les formateurs et ainsi, se préparer au recrutement pour une entrée en formation).

Il s'agit de valider ou non les choix opérés en phase d'élaboration du projet, de vérifier les hypothèses émises par le stagiaire.

Résultats des sorties de formation

En 2021, nous comptabilisons 57% de sorties avec solution (emploi, formation...)

Formation dans les domaines suivants :

Formation Employé commercial en magasin – IFCDIS

Titre professionnel Vendeur conseil en magasin – IFCDIS

Auxiliaire de puériculture – Perpignan

Formation électricien d'équipement en bâtiment – AFPA

Projet Pro Cuisine phase 2

Formation ECM employé commercial en magasin – AFPA

Agent spécialisé de prévention et de sécurité - Sécoprotec

CAP Accompagnement Educatif Petite enfance – Lycée Jules Fill

CAP Enseigne Signalétique et décor – Prêt à Border Toulouse

Emploi :

contrat de professionnalisation/ apprentissage/ CDD / Intérim
CDD 4 mois – employé polyvalent – temps complet

Apprentissage cap pâtisserie

CDD 1 mois renouvelé – agent de service hôtelier – temps complet

CDD Intérimaire – Manutentionnaire

CDD 5 mois – commis de cuisine – temps complet

Apprentissage Installateur sanitaire
CDD 2 mois renouvelable – Préparateur de commande

Apprentissage cap maçon

Apprentissage photographie TH4-M – BTM APCMA

Apprentissage cap peintre en bâtiment

CDD 6 mois – vendeuse – temps complet

Contrat de professionnalisation Hôtesse de caisse

Apprentissage CAPA Jardinier paysagiste

ANALYSE ET BILAN POST FORMATION

Nous proposons un accompagnement post-parcours renforcé se déroulant pendant une période de 12 mois avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois avec un seul et même Référent dédié à l'action.

Visibilité sur l'évolution du parcours du jeune

La première initiative est d'entrer en contact avec le jeune après son départ de l'Ecole.

Si certains sont joignables par téléphone (un certain nombre d'entre-eux ont des numéros invalides), nous pouvons constater que les moyens de communication les plus efficaces sont les réseaux sociaux – page Facebook de l'Ecole, Instagram

Mise en œuvre d'actions d'accompagnement concrètes afin : de redéfinir les priorités en termes de mobilisation opérationnelle, de proposer des ateliers reprenant des activités réalisées pendant le parcours, d'être force de propositions en terme d'emploi (offres) / formations PRF / Occitanie e-formation/ MOOCS.

Impact

L'impact direct et chiffré est difficile à évaluer selon les seuls indicateurs de sortie positive immédiate, via le logiciel SIOUCS.

Certains stagiaires donnent suite favorablement à des propositions émanant du SPP .

La visibilité du parcours du stagiaire post parcours offre un feedback intéressant et permet d'affiner les pratiques pédagogiques du point de vue de l'approche par compétences. Cette continuité du lien entre le stagiaire et l'équipe pédagogique, génère un environnement socio affectif favorable. Ce cadre offre un ancrage rassurant facilitant l'émergence de décisions socioprofessionnelles.

Nous comptabilisons un total de contacts post formation de 1 à 12 mois, toutes périodes confondues, de 141 contacts.

Méthodes pédagogiques

Il n'y a pas de méthode unique mais **des approches différentes et complémentaires** : nous parlons de méthodes au pluriel.

C'est l'alternance de méthodes pédagogiques traditionnelles et de séquences actives et innovantes, qui renforce l'efficacité de nos interventions en matière de progression pédagogique.

Nous appliquons une pédagogie active, contractuelle, s'articulant autour de trois axes :

- pôle pédagogique: coordinateur et formateurs,
- pôle Entreprise: réseau d'entreprises partenaires, placement et suivi en entreprise, négociation de contrats de travail,
- pôle social: Accompagnement individualisé du stagiaire par un formateur référent tout au long de la formation.

Nous privilégions des méthodologies pédagogiques d'orientation professionnelle, principes d'engagement et pédagogie active, visant à rendre le stagiaire Acteur et Responsable de ses choix afin d'organiser son avenir en restant attentif aux opportunités, telles que :

- L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) propose des actions d'orientation constituées de mises en situation collectives basées sur l'expérience, et adaptées à chacune des étapes. La personne y travaille sur le Soi (sa personnalité, son histoire personnelle, etc.), sur le Monde des Activités Humaines (liens entre personne et travail, formations, organisation des entreprises, métiers, etc.), et sur l'Entourage (famille, amis....).

- La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI)

ou "Comment créer et maintenir les conditions d'adhésion des bénéficiaires des parcours d'insertion professionnelle et sociale réussis en optimisant l'utilisation des ressources existantes sur un territoire ?".

Elle contribue à organiser le travail individuel ou collectif d'accompagnement vers l'emploi en fixant des repères méthodologiques et pratiques de la fonction.

- L'Approche Par Compétences

L'équipe pédagogique a été formée dès 2018 à cette nouvelle approche. Mise en place d'outils collaboratifs ayant pour finalité la co-construction d'un document synthétique de formalisation du parcours du jeune du point de vue de l'Approche Par Compétences.

De façon plus globale, l'idée est de placer les apprenants dans des situations et des contextes différents afin qu'ils puissent manifester leurs compétences, notamment lors d'activités culturelles de groupe, ainsi qu'en situation de retours de stages (explicitation / développer une réflexivité), pour :

- donner du sens en s'appuyant sur les représentations du stagiaire, ne pas faire « comme s'il ne savait rien » mais au contraire, partir de ce que chaque jeune sait, ou croit savoir,
- donner du sens en faisant en sorte qu'il se sente concerné par le ou les savoirs à acquérir,
- donner du sens en lui permettant de faire des liens entre les savoirs, le contexte et les situations,
- structurer les informations.

Au-delà, nous proposons :

- une méthodologie du questionnement et de l'implication basée sur les techniques du coaching permettant d'aborder le changement et de travailler sur le

positionnement personnel et professionnel, une approche concrète et inductive à partir de la prise en compte des situations

Programme / Modules proposés

Le parcours moyen d'un stagiaire est évalué à environ :

640 heures en Centre
417 heures en Entreprise

Composé des modules suivants :

- positionnement / Élaboration d'un parcours de formation individualisé (durée : 140 heures),
- français - Communication écrite et orale,
- mathématiques – Raisonnement logique,
- informatique – Multimédia,
- techniques de recherche d'emploi et de formation,
- environnement professionnel – Législation,
- validation du projet professionnel,
- pôle entreprise,
- stages en entreprise,
- activités socio culturelles – Citoyenneté,
- développement des compétences personnelles et sociales,
- activités sportives,
- sensibilisation à la langue anglaise,
- sciences et Vie,
- suivi Post Parcours Renforcé.

La fréquence des modules est ajustable, modifiable. Il s'agit de constituer un parcours modulaire au besoin, en fonction du positionnement de départ et d'un diagnostic partagé par l'équipe pédagogique grâce à un travail de collaboration et coopération au bénéfice du stagiaire, qui peut être ajusté en fonction des acquis tout au long du parcours. L'auto-évaluation (personnelle ou entre pairs), grâce à

la posture d'accompagnement facilitatrice des formateurs fait partie intégrante du contenu pédagogique et des outils utilisés dans le processus d'acquisition des compétences.

Le Plan de Formation Individualisé (PFI) formalise les résultats du positionnement, la construction du parcours de formation par modules avec la validation des paliers APC en fonction du rythme de chacun, tous réajustements.

La durée en entreprise représente en moyenne 40 % de la durée totale de la formation.

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures ou mi-temps.

Validation

En fin de la formation, une attestation de fin de stage et une attestation de Compétences Acquisées, retranscription des compétences acquises dans les savoirs de base et en entreprise, sont remises au stagiaire. Possibilité de valider le CFG/SST..

RÉSEAU ENTREPRISES

**En 2021, nous comptabilisons
224 stages
dans 123 entreprises locales**

**Les entreprises partenaires,
formatrices :**

- Restaurants du Cœur – service accueil de jour et à l'entrepôt
- Géant Salvaza
- Logigames
- Secours humanitaire – Arbre de Vie Internationale
- Service Maintenance/ Résidence Habitat Jeunes... – Ligue de l'enseignement, Fédération Aude
- Ecole Le Portrait
- Bricot dépôt
- Biocoop Tourne sol

Conventionnement Entreprises : engagement et partenaires

DECATHLON qui s'engage auprès de l'E2C à plusieurs niveaux :

- Visite de site/ Découverte des métiers
- Conseil CV et Entretien / Parrainage / FORUM
- Organisation de moments sportifs / Foundation day / Projets à la fondation
- Recrutements (Stage, Alternance, CDD/CDI) / mécénats de compétences
- Informer l'École sur les offres d'emploi et d'alternance susceptibles d'être proposées aux stagiaires.
- Don de la taxe d'apprentissage + matériel, fournitures pour les stagiaires
- Accueil sur le city stade pour toutes activités sportives

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Le questionnaire de satisfaction rempli par chaque stagiaire lors du bilan de fin de formation comprend 11 points avec le choix de 5 niveaux de satisfaction sur le fonctionnement de l'E2CR de Carcassonne :

Démarrage de la formation

- Méthode d'orientation professionnelle
- Gestion administrative
- Moyens pédagogiques – documentation – supports
- Méthodes d'enseignement
- Organisation matérielle Les locaux, chauffage, ordinateurs, téléphones, internet..
- Accompagnement individualisé
- Stages en entreprise
- Atteinte des objectifs de formation

Sur l'ensemble des questions, les stagiaires ont répondu à plus de **95% « satisfait », voire « très satisfait »**.

L'étude du questionnaire fait apparaître que les stagiaires sont particulièrement sensibles au suivi personnalisé mis en place pendant le temps Référent, écoute des formateurs, individualisation des parcours.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNEE 2021

Visite de Madame La Ministre Déléguée à l'insertion : Brigitte Klinkert



En présence du Préfet de l'Aude Mr Thierry BONNIER, le Maire de Carcassonne Mr Gérard LARRAT, la conseillère Régionale Mme Claudie FAUCON MÉJEAN, le Secrétaire Général de la Fédération Aude Ligue de l'Enseignement Mr Thierry MASCARAQUE (entre-autres)
Le 1/10/2021



Projets collectifs

Web2ctv – avec l'appui de l'Agglo/ Département/Etat

Tous les stagiaires sont impliqués dans ce projet, de façon plus large, soit devant, soit derrière la caméra. De fait, la WEB 2CTV est un outil pédagogique transversal, permettant aux stagiaires d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication à travers tous les enseignements transmis au sein

de l'E2C Carcassonne. Chaque module est travaillé et restitué à travers la Web 2CTV.

Le travail devant la caméra permet d'améliorer les postures des jeunes ainsi que " le dire, lire et écrire". Avant chaque captation, les stagiaires écrivent un texte, réécrit et modifié en storyboard servant de support, sans pour autant enlever la spontanéité de la parole de chacun. L'interview est menée par un stagiaire accompagné et soutenu par un formateur. Les travaux déjà finalisés sont mis en ligne et visibles sur la chaîne WEB 2C TV.



Projet pour la lutte contre les discriminations - dans le cadre de la politique de la ville

Autour d'un même projet, 2 structures d'insertion sociale et professionnelle se sont associées :

- la FAOL portant l'E2C
- l'association One One

avec la contribution de la production audiovisuelle LAB eye Créations.

L'objectif :

- mener un projet autour des stéréotypes avec les jeunes stagiaires de l'E2C issus des QPV pour un travail autour de la danse et d'une production artistique filmée,
- faire "bouger les lignes" et impulser une démarche réflexive, tant collective qu'individuelle sur les discriminations.

Réalisation d'un film "Discrimin'Action, ça tourne"
https://www.youtube.com/watch?v=fm5dXs_INbw.

Projet éco-citoyen « Mets tes baskets pour la planète »

Collecte de déchets à Carcassonne avec une intervention du COVALDEM – Partenariat Mairie de Carcassonne et Décathlon

Ce projet contribue à faire de chaque stagiaire un citoyen responsable, actif et concerné par la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Il permet de sensibiliser les stagiaires sur la dégradation des déchets dans l'environnement et de développer plusieurs compétences en lien avec le référentiel APC dans son ensemble, en intégrant les thématiques suivantes :

> le numérique, la communication, l'utilisation d'outils mathématiques, la formulation et mise en œuvre d'objectifs au service d'une action citoyenne mais aussi le respect des règles dans un cadre collectif.

Un groupe de stagiaires encadrés par plusieurs formateurs a participé à une action citoyenne et collaborative de nettoyage d'un site naturel Carcassonnais, au pied de la cité médiévale.

Compétences acquises :

- appliquer les règles de gestion des déchets
- respecter les règles élémentaires de recyclage
- proposer des actions de nature à favoriser le respect de l'environnement

La captation d'une vidéo met en valeur le défi/ challenge proposé aux stagiaires.
https://www.youtube.com/watch?v=fm5dXs_INbw

« Récit Pro cité » en partenariat avec le Village du livre de Montolieu

Récit Pro Cité est né de la collaboration entre l'association Montolieu Village du livre et des arts et l'E2C Carcassonne. Durant une semaine, les stagiaires ont vécu une expérience unique : le croisement de pratiques artistiques et rencontres et découvertes des Métiers d'Arts, du Livre et de la littérature.

Artisans et professionnels du livre ont accompagné les stagiaires lors d'ateliers artistiques et pédagogiques afin que chacun fabrique son livre personnel. Les pages vierges du livre inaugural se sont couvertes des écrits, peintures et gravures créés au fil des ateliers.

Les stagiaires ont emporté avec eux, leur livre dont seulement quelques pages ont été remplies, prémices de tous les possibles pour leur avenir

L'objectif a été d'apporter au plus près des jeunes les pratiques artistiques et culturelles autour de la rencontre avec les œuvres d'art, les artistes, les artisans et l'art contemporain. Ateliers de transmission, partage de savoir-faire et des pratiques artistiques comme levier d'intelligence sociale en vue de l'émancipation citoyenne inspirées et exprimées par la culture.

<https://www.youtube.com/watch?v=MHNqfEhHBUE>

POINTS FORTS DU DISPOSITIF

> Un dispositif référencé Qualité : Certification Certif Région + Label Réseau E2C + Qualiopi

> Lieu identifié et dédié uniquement au dispositif en entrées et sorties permanentes.

> Equipe pluridisciplinaire investie et dynamique, composée entre autres de 8 formateurs diplômés et expérimentés :

- 1 Référent Qualité
- 2 Référents Handicaps
- 1 Référent Egalité professionnelle Femme/ Homme
- 1 Référent Lutte contre les discriminations et « valeurs de la République et laïcité »

> Individualisation des parcours : une phase de positionnement en début d'intégration du jeune dans le dispositif permet d'adapter chaque parcours en vue d'une progression.

> Tuteur Référent unique attribué à chaque jeune pour un suivi global de qualité : accueil, vie familiale, problèmes éventuels, formation...

> Outils pédagogiques labellisés (positionnement, évaluation, ACA) constituent des repères pédagogiques et améliorent la traçabilité des parcours.

Travail sur les Soft skills avec notamment l'outil JOBReady, plateforme digitale, permettant :

- un diagnostic des expériences afin d'identifier les compétences développées
- le développement de compétences clés via des challenges, des opportunités d'engagement et des outils pédagogiques

> Ateliers collectifs (sensibilisation à l'importance des compétences transversales/ Cultiver une posture réflexive sur la valorisation et le développement des soft skills)

> Echanges culturels tri-nationaux avec d'autres Ecoles ou dispositifs similaires en Allemagne et Espagne, en partenariat avec l'association Roudel

L'E2C, c'est aussi :

⇒ Un relais numérique, en partenariat avec EMMAÛS Connect (tarifs préférentiels, de cartes SIM pour téléphones portables avec gigas pour Internet, via un compte créé spécifiquement pour les stagiaires de l'E2C)

⇒ Des Ateliers artistiques numériques (questionner et réinventer le multimédia vers des pratiques actives et créatives) - avec la Fondation ORANGE

⇒ Des Permanences PAEJ (MLOA) sur l'E2C - Point Ecoute Jeunes (entretien individuel)

⇒ Des Ateliers action de prévention « Parlons santé » (Bien-être, addictions, vie affective et sexuelle, alimentation et perturbateurs endocriniens) - MLOA

⇒ Ateliers sur la laïcité/citoyenneté/ vivre ensemble, Egalité fille/ garçon, lutte contre les discriminations du Pôle Fédératif de la Fédération Aude Ligue de l'Enseignement

⇒ Inscription systématique à la Carte Jeune Région

⇒ Conventonnement Région pour la gratuité des repas de chaque stagiaire.



Lieu Ressources et Insertion Carcassonne Ouest Audois

Le Lieu Ressources, dispositif du Conseil Départemental de l'Aude, accompagne les bénéficiaires du RSA vers l'emploi, la formation, le logement, la santé, le surendettement, l'accès aux droits ...

L'objectif affiché par la loi du R.S.A. est d'accompagner tous les bénéficiaires vers l'emploi en prenant en compte leur situation sociale et professionnelle.

Pour Qui ?

Bénéficiaires du RSA avec un Référent socio-professionnel qui envisagent de participer à des ateliers de redynamisation avec des entretiens individuels en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

Des permanences spécifiques sont proposées au tout public.

Le public cumule des difficultés de tous ordres qui sont autant de freins à l'insertion : difficultés d'ordre financier, administratif, d'emploi, de logement, de santé, de formation, de mobilité...

Pourquoi ?

- Être soutenu dans les démarches administratives.
- Être accompagné pour gagner en autonomie.
- Être aidé à la mise en place d'un projet personnel et/ou professionnel.
- Acquérir des compétences au travers de divers ateliers.
- Être orienté vers les structures compétentes.
- Echanger avec des professionnels et partenaires.
- Rencontrer d'autres personnes.

Comment ?

Sur lettre d'orientation du Référent.

Avec qui ?

Nicole FERRIER – animatrice
Armelle FERRER – animatrice
Isabelle LE BORGNE – animatrice

BILAN 2021

Un accompagnement global est proposé prenant en compte l'aspect global des personnes.

Le Lieu Ressources est un tremplin vers la formation, l'emploi et redynamisation sociale.

Contexte spécifique

Durant les périodes de confinement, le lien a été maintenu avec les personnes.

Un contact a été organisé de façon régulière :

- s'assurer que les personnes isolées ne souffrent pas d'un sentiment de solitude dû au contexte.
- transmettre des informations diverses, des idées d'activités, des outils pour poursuivre l'apprentissage de la langue...

ENTRETIENS INDIVIDUALISÉS

Ce sont des entretiens semi-directifs qui représentent une écoute permettant de mieux cibler les compétences, les besoins, les demandes des personnes et d'élaborer des objectifs d'insertion concrets.

Le travail mené en entretien individuel permet de mettre en cohérence le parcours, d'analyser et de réévaluer les objectifs en fonction des difficultés rencontrées au cours de l'accompagnement, de

CHIFFRES-CLÉS



158

Lettres d'orientation reçues en 2021



82

ont bénéficié d'un accompagnement



59
femmes



23
hommes

rechercher des solutions adaptées, d'élaborer un projet social et professionnel et d'engager les démarches liées à sa mise en œuvre.

La construction d'une relation de confiance va permettre le travail mené sur les freins à l'emploi et de favoriser ainsi l'accès à la santé, au logement, à la résolution de situations de surendettement, à un suivi psychologique..., notamment par la mise en relation avec des partenaires spécifiques.

LES ATELIERS DE REDYNAMISATION

Les ateliers répondent à différentes problématiques d'ordre social et/ou professionnel et sont complémentaires. En entrées et sortie permanentes



1. Atelier « SAVOIRS DE BASE »

Entre janvier et décembre,
42 personnes
ont participé.

Les ateliers Savoirs de Base vont permettre à la personne de maîtriser suffisamment l'écriture, le calcul, le raisonnement logique, le repérage dans l'espace et le temps pour être autonome et favoriser l'insertion socioprofessionnelle par une meilleure maîtrise de la langue.

2. Atelier « NUMERIQUE »

L'objectif pour les participants est d'être autonome pour réaliser des démarches en lien avec l'accès au droit, la gestion du quotidien et faciliter l'accès à l'emploi par la maîtrise de l'outil numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

20 personnes
ont été inscrites à cet atelier.

> Accès à l'espace informatique :

Cet espace est proposé aux personnes autonomes et/ou ayant participé à l'atelier numérique dans la continuité des acquis afin d'éviter toute rupture.

5 personnes
sont venus sur cet espace

3. Atelier « VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE »

L'atelier s'est déroulé sur une demi-journée/semaine d'une durée de 2H30/chacun, en entrées et sorties permanentes.

Thèmes traités dans le cadre de l'atelier

- Echanges dans le groupe sur les souhaits de chacun, consultation des fiches métiers ; prise de conscience de la réalité des secteurs d'activité en tension sur le bassin Carcassonnais.
- Informations données sur les possibilités d'immersion en entreprise PMSMP, évaluation des compétences et des connaissances professionnelles, les actions relatives à l'étude du projet professionnel : EAPP et PROJET PRO
- Informations sur les structures IAE : les secteurs d'activité, le fonctionnement, les objectifs visés.
- Elaboration, mise à jour des CV
- Création espace emploi et utilisation d'emploi-store.fr
- Préparation au TAF (CV, rencontres les divers points : CI, centres de formation, Pôle Emploi...)

Les visites chantiers d'insertion, prévues avec la Régie des quartiers, ont été annulées.

L'atelier a été interrompu au second confinement du Mois d'Avril 2021. La reprise s'est faite à la fin du mois de Mai.

6 personnes positionnées
2 y ont participé.

Les relais a été pris en entretiens individuels.

4. Atelier « VIE PRATIQUE »

Durant la période de confinement des propositions d'activités en ligne ont été faites : Visites virtuelles de monuments historiques, musées, spectacles ...

Objectifs : mettre en place diverses actions permettant de renouer avec une vie sociale active, de développer une autonomie dans la vie quotidienne, d'accéder aux droits, à la culture (initiation pour certains).

Cette autonomisation vise l'exercice des responsabilités sociales, en tant qu'habitants, usagers, locataires, parents d'élève, et les démarches quotidiennes. Se situer dans la commune, commerces, transports et mobilité, santé, alimentation, loisirs, développement durable, connaître ses droits et pouvoir les utiliser, gérer son budget et également s'inscrire dans une démarche citoyenne.

Ecoute, prise de parole, travailler sa timidité fait partie des objectifs de l'Atelier Vie Pratique, s'exprimer correctement...

- Atelier discrimination « Quels sont vos droits? »
- Visites guidées : Château Comtal et Exposition du GRAPH; Jardin Campus
- Rencontres danses, découverte des métiers du spectacle « Compagnie La galerie chorégraphique »
- « La rentrée des parents » gérer l'emploi du temps, préparer le cartable...
- Visite de « La boîte à linge »

- Partenariat Restos du cœur : information sur l'historique de l'association/ participation collective des restos galerie marchande Carrefour
- Présentation association « Maison des familles du Pays Carcassonnais »
- Réunion d'information sur les violences conjugales
- Atelier contes / écriture ; présentation orale, travail sur la posture et confiance en soi
- Atelier créations de Noël

5. Atelier « MIEUX ETRE »

> Initiation à la Sophrologie.

Permettre aux bénéficiaires de vivre leur quotidien sereinement et d'améliorer leur qualité de vie en s'appropriant les bases de la méthode Caycédo.

Les exercices pratiqués en posture assise, sur une chaise, et/ou debout ont permis de travailler sur les capacités à :

- prendre conscience de son corps
- se mettre entre parenthèse
- libérer les tensions perçues
- mettre de la distance avec les difficultés
- renforcer les attitudes et les valeurs positives au quotidien
- se projeter dans le futur
- favoriser l'autonomie.

11 personnes positionnées
9 personnes y ont participé.

> Marche Nordique

6 bénéficiaires femmes
ont été orientées sur l'atelier
2 y ont participé.

A ce jour, par manque de positionnement sur le dispositif, nous n'avons plus qu'une personne sur la l'atelier socio-professionnel. Le relais de l'atelier se fait pendant les entretiens individuels.

La Marche Nordique est un sport

doux qui permet l'échange et la convivialité. Les séances de marche nordique ont donc été un moment idéal pour remettre son corps en route mais aussi faire des rencontres et permettre l'échange, la discussion avec les autres.

> Atelier Cuisine

L'atelier Cuisine s'est déroulé du mois d'octobre au mois de décembre à raison de 3,5 par semaine, véritable immersion dans le secteur de la restauration, en effet il s'est déroulé au restaurant « Le Bistrot » situé au centre-ville de Carcassonne, dans la rue Chartran.

Le restaurateur Kamel Miloud a mis à disposition sa cuisine et son équipement et a animé l'atelier en présence d'une animatrice du Lieu Ressources.

Il a pu accueillir 8 personnes.

Plusieurs objectifs ont été visés :

Cuisiner « bon et pas cher »

- Informer et sensibiliser aux bases de l'équilibre alimentaire.
- Apprendre à cuisiner des recettes simples et peu onéreuses.
- Utiliser des produits locaux, des légumes de saisons, voire les récoltes de l'atelier « Jardin » Manger pour se faire du bien en mangeant bon.
- Pouvoir utiliser une cuisine professionnelle, avec des ustensiles et équipements adaptés

Renforcer la cohésion du groupe :

- Travailler ensemble à la préparation d'un repas collectif ; respect des consignes ; être en situation de travail en équipe, cohésion d'équipe.
- Sortir de son isolement, créer du lien, une cohésion avec les autres bénéficiaires ainsi qu'avec le Chef cuisinier
- La participation à un groupe permet de dédramatiser le sentiment d'infériorité qui accompagne souvent la perte ou

le sentiment de ne pas savoir faire, à croire à nouveau en ses capacités, la confiance en soi.

Susciter ou affirmer/ confirmer des vocations

L'objectif de cette action est multiple puisqu'il vise, sur le long terme, à être un outil d'insertion à part entière, qui peut être proposé à d'autres partenaires sociaux sur le territoire dans le cadre de leurs projets d'accompagnement de la personne. Véritable moyen de prise de parole et d'initiative personnelle, d'échanges culturels, cet atelier est aussi l'occasion de rendez-vous réguliers. Tout ceci permet aux usagers de progresser dans une démarche globale

L'objectif de cet action est multiple: c'est un véritable outil d'insertion à part entière, véritable moyen de prise de parole, d'initiative personnelle, d'échanges culturels, de régularité, d'implication Tout ceci a permis aux bénéficiaires de progresser dans une démarche globale .

Une invitation a été faite aux partenaires et financeur afin de découvrir lors du dernier atelier l'impact positif et les compétences socio-professionnelles acquises . Ce fut un véritable SUCCES pour les bénéficiaires qui ont pu ainsi se rendre compte du travail accompli durant cette période.

7 personnes positionnées
6 y ont participé.

> Atelier Jardin :

17 personnes positionnées
10 y ont participé.

Cet atelier vise à développer la socialisation des personnes attirées par des activités manuelles et d'extérieur. Les activités techniques, les apports théoriques et l'approche agro écologique entreprises sur l'atelier tendent à favoriser l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, notamment ceux qui

ont un projet dans l'entretien des espaces verts, l'agriculture ou l'horticulture. Les bénéficiaires pourront acquérir les premiers gestes professionnels, voire les renforcer ou les compléter et, par ailleurs, développer les savoir-être, savoirs nécessaires (compétences transférables) à ce type d'activité professionnelle.

Contexte sanitaire

Cette année encore, compte tenu des événements sanitaires et du confinement de printemps, le jardin a pris du retard sur le calendrier des cultures établi durant l'automne 2020. Toutefois des séances de rattrapage en mai 2021 nous ont permis de réaliser les plantations des légumes d'été.

Travaux pratiques

Travail du sol manuel en agro écologie, semis en pépinière et en pleine terre, bouturage, greffe d'arbres fruitiers, taille des fruitiers, désherbage, arrosage, soins phytosanitaires et préparation de purins et décoctions de plantes, récoltes de fruits, de légumes et de graines. Valorisation artistique du lieu (construction de structure, peinture création de nouvelles planches de culture et de massifs fleuris).

Travaux théoriques

Sensibilisation des fondements de l'agriculture biologique au fil des saisons et des interventions au jardin (formation des sols, rotations, amendements organiques, biologie végétale, pollinisation, croissance des végétaux, ...) Développement des outils de suivi des cultures (inventaire des graines et des ressources, planification culturelle, tableau de suivi des cultures), observer et analyser les facteurs bioclimatiques du jardin pour définir sa stratégie culturelle.

Peinture et valorisation artistique du jardin

Le jardin connaît une nouvelle ère et se transforme au grès du talent des jardiniers qui le fréquentent. La

récupération de boîtes de conserves et de divers coloris de peinture ont permis de créer des suspensions florales. Une première série a été réalisée pour mettre en valeur la barrière autour du puits. Elles ont été agrémentées de plantes succulentes produites en pépinière par les jardiniers.

Le mobilier du jardin (jardinières, bacs, bordures, composteur) a été agrémenté de touches de couleur pour égayer l'espace, lors de son entretien ou de réparation.

Partenariat

Les élèves de la classe de CAPA Horti du CFPPA des Pays d'Aude sont venus réaliser une demi-journée sur le Jardin. Les jardiniers ont pu présenter leur travail et expliquer l'évolution du jardin.

Un viticulteur de Trausse Minervois nous a permis de récupérer des tiges de bambou pour fabriquer des tuteurs et des structures. Les participants ont pu découvrir une petite bamboueraie

Un échange de plants de légumes a été réalisé avec le potager du Petit Paul de Mas Sainte Puelles. Il s'agit d'un modèle de ferme agro écologique

Les permanences des partenaires au sein du Lieu Ressources

Les animatrices du LRI peuvent orienter les bénéficiaires vers les permanences et inversement pour les permanencières.

Psychologue clinicienne

Permanences les mardis matins et mercredi matin. Les rendez-vous se prennent auprès du Lieu Ressources.

Léo Lagrange Méditerranée

(information et traitement des dossiers de surendettement) Permanences le jeudi et un mardi par mois

Le BAIL, portée par SOLIHA Méditerranée.

Permanence de 2 demi-journées par semaine.

La saisine FUL

portée par SOLIHA Méditerranée. 2 demi-journées par semaine. Les personnes s'adressent directement à leur MDS de secteur pour obtenir un rendez-vous.

CSAPA

(Intervention d'une infirmière)

Cette permanence représente un appui pour évaluer et prendre en compte les problèmes de santé du public accompagné. Cela va permettre à certaines personnes de mieux comprendre leur état de santé, de bénéficier de conseils, d'engager un parcours de soins adapté.

Pour des personnes qui rencontrent des problèmes d'addiction, la rencontre avec l'infirmière peut être un premier pas pour un accompagnement santé au CSAPA.

Partenariats à venir

- Centre social Jean Monsarrat
- L'entreprise Décathlon
- Resto du Cœur
- Association Collectif Citoyens.



PÔLE VACANCES & TOURISME SOCIAL

Pôle Vacances / Tourisme Social

Vacances Pour Tous - Vacances Passion

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs.

En 2021, ce secteur a été particulièrement affecté, à nouveau, par la crise Covid mais les fédérations et les unions régionales concernées ainsi que le centre confédéral ont poursuivi et conjugué leurs efforts pour faire vivre les loisirs et « l'ailleurs » auxquels chacun, et en premier lieu les enfants et les jeunes, devrait avoir droit.

Un réseau couvrant l'ensemble du territoire national mais des activités bouleversées en 2021

La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignants des classes de découvertes et séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité.

Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien.

Avec la crise pandémique et les protocoles sanitaires induits, l'année 2021 aura été particulièrement difficile avec la suspension de fait de la plupart des classes de découvertes pour plus de 170 000 scolaires, les contraintes et restrictions apportées aux colonies et aux vacances familles et l'arrêt quasi-total des séjours et voyages à l'étranger.

Une nouvelle organisation pour une gestion pleinement mutualisée

Créée lors de l'assemblée générale de Marseille en 2019, après un long travail de réflexion sur la mutualisation, la gouvernance et le modèle économique permettant la « reconquête », la « plateforme coopérative » remplace la « centrale de réservation » et devient le nouvel outil mutualisé au service du réseau optimisant la diffusion et la réservation des séjours. En 2020, un travail en profondeur avait été mené afin de déterminer le modèle cible de cette nouvelle plateforme commune, sous l'impulsion des membres de son Comité de direction (CoDir) et de son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) en lien étroit avec les comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs. Ses textes fondateurs, son règlement de fonctionnement ainsi que l'élaboration de son modèle économique ont été rédigés fin 2020. L'étape suivante, à savoir sa mise œuvre opérationnelle, a été actée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2021 par un vote favorable à plus de 80 %.

Dans la foulée, le Comité national et ses groupes de travail se sont réorganisés pour relancer réflexions et partages d'expériences sur la

base de feuilles de routes partagées. Ainsi, lors des rencontres nationales d'octobre 2021 à La Bayette, plusieurs débats étaient à l'ordre du jour. Comment améliorer l'accueil et l'encadrement des publics spécifiques sur nos séjours « colonies de vacances » tels que définis par le rapport du Conseil d'orientation des politiques jeunesse ? Sur les bases du texte d'orientation « Habiter un monde commun », dans quelles mesures nos activités d'accueil Vacances pour tous (enfants/ jeunes) et Vacances passion (adultes/familles) mais aussi des séjours scolaires peuvent répondre aux enjeux de société autour de la transition écologique ?

Quelle stratégie de relance post Covid-19 des séjours scolaires pouvons-nous mettre en place pour à la fois réaffirmer notre position d'association complémentaire de l'école dans la sphère Éducation nationale et continuer de porter, auprès des enseignants, la conviction que chaque élève devrait partir au moins une fois en classes de découvertes durant sa scolarité.

Enfin, quelle prospective à l'échelle du réseau pour mettre en œuvre un plan « Patrimoine » efficace répondant notamment aux exigences liées à l'impact du changement climatique sur notre territoire national conjuguées aux attentes de nos usagers ?

Faire évoluer nos colonies de vacances

Parallèlement à la reprise relative des colonies de vacances, la Ligue de l'enseignement s'est projetée à l'horizon 2025, avec l'appui de ses partenaires institutionnels et l'implication de ses usagers, pour faire évoluer l'offre Vacances pour tous.

Devenir les colonies de vacances préférées des nouvelles générations tout en continuant de défendre le droit aux vacances pour tous, telle est l'ambition que nous nous sommes fixée en tant qu'acteur majeur du tourisme social. Cette ambition se fonde sur trois engagements : « Tous épanouis » ; « Tous sans exception » et « Tous acteurs ». Forte de son expérience, la Ligue de l'enseignement porte une attention particulière à la qualité de ses séjours afin qu'ils permettent aux enfants de se révéler individuellement et de s'épanouir collectivement dans le respect et la découverte de l'autre, les principes d'égalité et de mixité faisant partie intégrante de son projet éducatif.

Elle souhaite ainsi continuer à accueillir les enfants et les jeunes de tous horizons mais également améliorer l'accueil de ceux en situation de handicap, en garantissant une réponse adaptée et co-construite avec les familles.

Accélérer la transition écologique du secteur vacances

Levier de développement de ses missions en général – avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun », et de ses séjours de vacances en particulier, la Ligue de l'enseignement a engagé sa transition. Outre les séjours proposant des activités ludiques autour du développement durable (la préservation de l'eau, les circuits courts d'alimentation, le

tri des déchets...), une vingtaine des centres de vacances a entrepris une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen. Pour les accompagner, en 2021, le centre confédéral a notamment mis à leur disposition un centre de ressources, plusieurs formations sur la mise en place de l'Écolabel et des webinaires thématiques sur la loi Egalim, sur la gestion des biodéchets ou encore sur les procédures d'entretien durable. À la toute fin 2021, un kit de sensibilisation aux écogestes a également été produit ainsi que des outils pour former l'ensemble des salariés aux politiques environnementales. Pour réussir cette phase de transition, la Ligue de l'enseignement bénéficie du soutien de l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour une durée de trois ans. Elle est aussi partenaire de celle-ci concernant le Fonds de relance tourisme durable, un levier financier important pour s'engager dans le processus d'éco labellisation.

Dans cette même logique, une réflexion a été initiée pour accompagner la transition de l'offre de restauration des structures de vacances et validée par le CCOS en décembre 2021. Un chantier s'ouvrira donc en 2022 autour de la co-construction d'une stratégie nationale de restauration durable. Elle sera portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières. Elle doit conduire à définir collectivement les valeurs et le cadre de référence d'une offre de restauration engagée « qui ravit les papilles » tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux qui s'imposent.

Le rôle éducatif et social majeur des loisirs éducatifs à la « Touch'Ligue »

Suite à la réforme des rythmes scolaires et malgré les « stop and go » des dernières années, le secteur de l'accueil de loisirs s'est beaucoup développé et transformé. Lieux d'épanouissement, d'apprentissage et de socialisation, ces accueils sont pour la Ligue de l'enseignement des espaces majeurs pour une éducation non formelle émancipatrice.

Déjà sensibles à l'été 2021, suite notamment aux annulations de formations Bafa du printemps 2021, les problèmes de recrutement dans le secteur de l'animation se sont aggravés lors des vacances d'automne conduisant l'État à ouvrir des Assises de l'animation. Fort de ces constats, le groupe national « loisirs éducatifs » de la Ligue a formalisé en 2021 une nouvelle feuille de route en lien avec notre Comité national vacances, séjours et loisirs éducatifs afin de renforcer la visibilité et les capacités d'action de notre réseau en la matière.

Le groupe a ainsi élaboré et présenté à l'été une nouvelle plaquette nationale de communication à destination des collectivités locales « Investir dans tous les temps éducatifs de l'enfant et du jeune », afin de mieux rendre visible les savoir-faire et propositions d'accompagnement de notre réseau en matière d'organisation et de qualité des loisirs éducatifs, mais aussi en termes de formation des acteurs ou d'accompagnement et évaluation des projets éducatifs de territoire.

À l'automne 2021, le groupe « loisirs éducatifs » s'est également particulièrement mobilisé en appui de la construction de la position de la Ligue dans le cadre des Assises de l'animation.

Enfin, et afin d'amplifier les capacités d'action de notre réseau, le groupe « loisirs éducatifs » a également travaillé fin 2021, en lien avec le pôle Éducation du centre fédéral, à la relance d'une stratégie « animation » à destination de notre réseau autour des projets territoriaux d'éducation (PEdT, CTG, Cités éducatives...), qui sont des leviers essentiels de la complémentarité éducative au local.

Données et chiffres-clés de l'activité du réseau et du centre fédéral

Si 2021 a permis d'entrevoir un premier retour à la normale en termes d'activité du secteur des vacances et des séjours éducatifs, il reste qu'avec une année amputée de son activité hiver et d'un arrêt quasi total des mobilités hors de France, la clôture de l'exercice est supérieure à 2020 sans pour autant retrouver les niveaux pré Covid-19 de 2019.

Si l'on ajoute à ces données « vacances », l'interdiction d'organiser des séjours scolaires à l'étranger et en France sur la majeure partie de l'année, on comprend que l'équilibre économique global reste éminemment fragile.

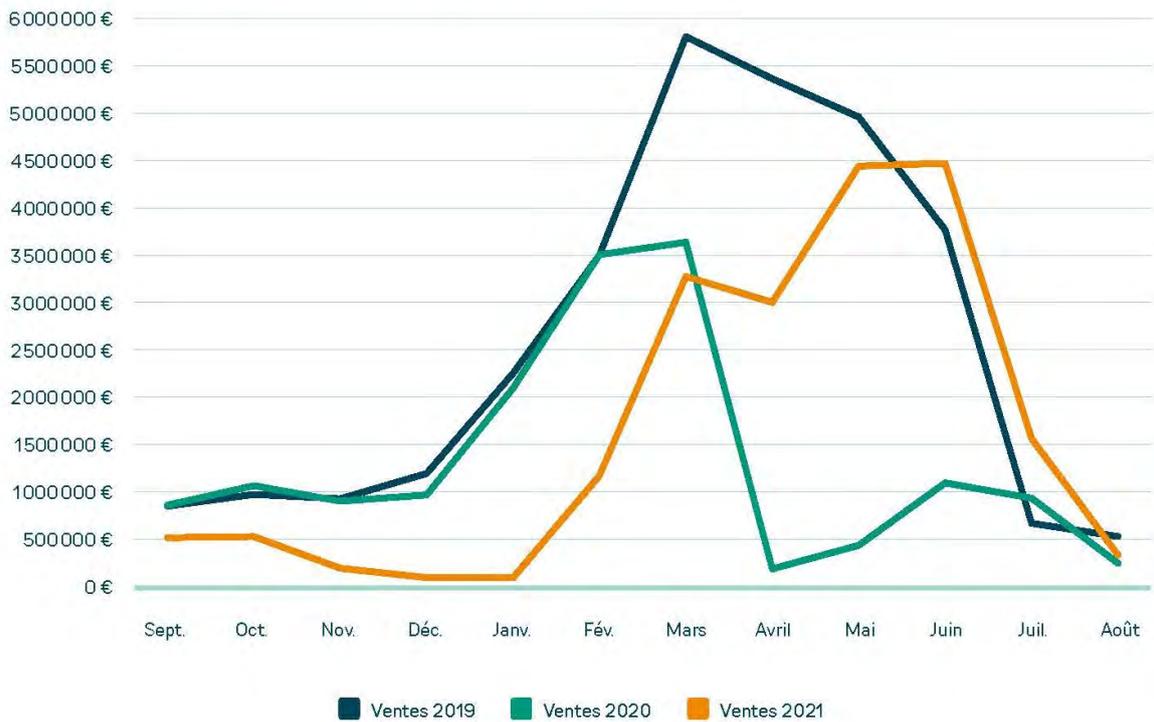
En isolant le nombre d'enfants accueillis en séjours vacances collectives d'été en 2021, soit 13 903 enfants, par rapport aux 17 461 enfants de 2019, on constate que 3 700 enfants de moins seront partis en colonies de vacances du fait de la crise Covid.

Pour autant, les chiffres nous enseignent qu'entre 2020 et 2021, l'activité est repartie. S'agissant de l'accueil de familles sur nos résidences et villages vacances, le nombre de participants a augmenté faiblement faisant mécaniquement augmenter le nombre de journées vacances avec cependant une légère contraction du chiffre d'affaires enregistré, traduisant un coût moyen de séjours réservés par les familles moins élevé.

Plus généralement, la progression à la fois du nombre d'enfants accueillis en colonies de vacances, du nombre de journées vacances « enfants » et du chiffre d'affaires réalisé sur ce segment de notre activité traduit un rebond significatif entre 2020 et 2021 des séjours collectifs de mineurs et leur attrait pour les jeunes qui y participent tout autant que pour leurs familles après ces longues périodes contraintes liées au contexte pandémique.

Un premier retour à la normale, en 2021, pour les vacances dans l'ensemble du réseau

Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires



Progression des colonies de vacances et allongement de la période des séjours



Une saisonnalité contrastée, aggravée par la crise sanitaire

Chiffre d'affaires par activité de la plateforme coopérative

Colonies de vacances et séjours linguistiques



Vacances familles



Chiffre d'affaires par saison

Été

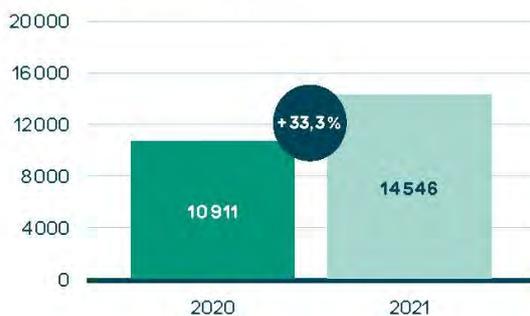


Hiver

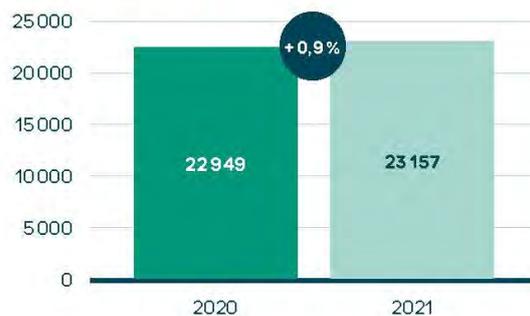


Nombre de participants

Colonies de vacances



Vacances familles

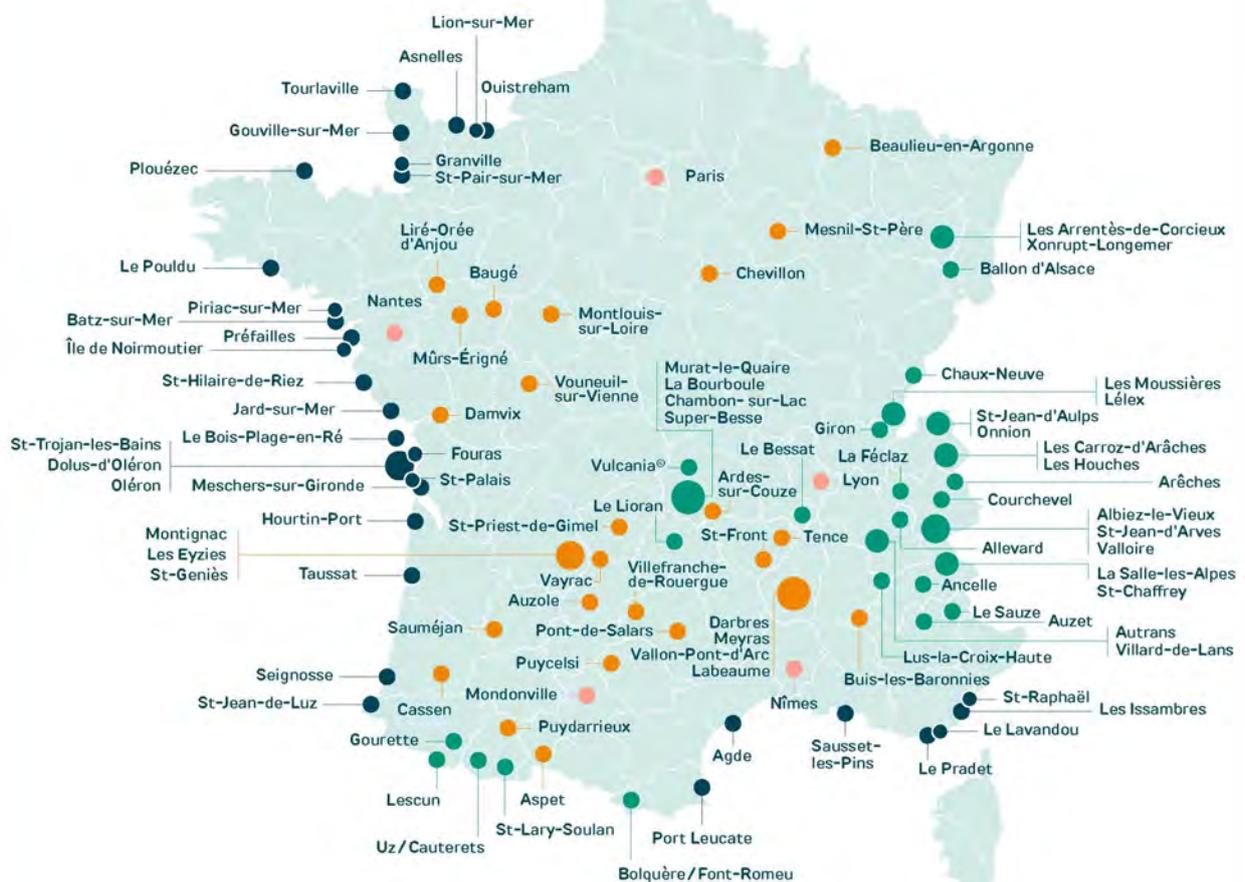


Une activité confédérale marquée par l'arrêt des séjours à l'étranger et par l'interdiction de partir en séjours éducatifs pour les scolaires

		Nombre de participants 2020	Nombre de participants 2021	Nombre de journées 2020	Nombre de journées 2021
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	2 176	0	7 373	0
	Groupes enfants	0	30	0	465
	Éch. franco-américains	0	0	0	0
	Groupes adultes	0	62	0	200
	TOTAL ÉTRANGER	2 176	92	7 373	665
Séjours en France	Classes de découvertes	5 497	900	21 343	3 330
	...dont à Paris	1 585	44	3 604	105
	Groupes enfants	802	544	7 893	4 663
	Groupes adultes	10 038	7 960	86 930	107 510
	TOTAL FRANCE	16 337	9 404	116 166	115 503
TOTAL		18 513	9 496	123 539	116 168

		Chiffre d'affaires 2020	Chiffre d'affaires 2021
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	752 160 €	0 €
	Groupes enfants	0 €	41 880 €
	Éch. franco-américains	0 €	0 €
	Groupes adultes	0 €	37 467 €
	TOTAL ÉTRANGER	752 160 €	79 347 €
Séjours en France	Classes de découvertes	1 763 580 €	239 215 €
	...dont à Paris	374 024 €	19 644 €
	Groupes enfants	273 256 €	266 330 €
	Groupes adultes	3 959 551 €	4 591 055 €
	TOTAL FRANCE	5 996 387 €	5 096 600 €
TOTAL		6 748 547 €	5 175 947 €

Bien qu'arrêtées en 2021 en raison de la crise sanitaire, nos activités « classes de découvertes » sont présentes sur l'ensemble du territoire. Chaque année, quelque 170 000 élèves et 6 800 enseignants partent à nos côtés dans l'une de nos 120 destinations.



Et à l'étranger



Londres / Maidenhead
Grittleton House



Munich



Barcelone



Ravenna
Rome



Mer



Montagne



Campagne



Ville

Près d'une centaine de destinations de colonies de vacances aux quatre coins de la France



Source: Vacances pour tous – Ligue de l'enseignement.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FAOL Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement 2021

La FAOL est, à ce jour, une des plus importantes associations d'éducation populaire, entreprise d'économie sociale et solidaire, partenaire incontournable des pouvoirs publics, porteuse depuis ses origines, d'un humanisme laïque militant. L'une des 103 filiales départementales de La Ligue de l'enseignement, elle est l'héritière de Jean Macé, le père fondateur.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !
www.ligue11.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Siège social : 22 rue Antoine Marty
BP 21065
11870 CARCASSONNE Cedex
04.68.11.43.00

FÉDÉRATION AUDE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
AUDE

FÉDÉRATIONS SPORTIVES
DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT